

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE I.

(*Suite.*)

DESSEIN ET FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL.

XV.

Première tentative des Associés pour acquérir l'Isle de Montréal.

Quoique la Société ne fut composée alors que de six membres, en y comprenant M. de la Dauversière et M. Olier, ils résolurent de faire à leurs frais, un premier embarquement au printemps de l'année suivante, 1641; et pour exécuter avec plus de sagesse les ordres qu'ils croyaient avoir reçus de Dieu, ils jugèrent nécessaire, avant tout, d'acquérir en propre l'île de Montréal. Nous avons vu qu'elle avait été donnée à M. Jean de Lauson, par la Compagnie de la Nouvelle-France, sous la condition expresse d'y établir une colonie; mais celui-ci, devenu depuis intendant du Dauphiné, où il résidait cette année 1640, avait négligé jusqu'alors de faire passer des colons à Montréal et d'y commencer aucun défrichement. Les nouveaux Associés résolurent donc de le prier de les substituer à sa place; et, conformément à la pratique qu'ils voulaient garder inviolablement, de se cacher aux yeux du monde et de faire leur œuvre en secret, ils obligèrent M. de la Dauversière et M. de Fancamp, qui devaient paraître comme agents de la Société, d'aller le trouver à Vienne, en Dauphiné, pour lui demander la cession de cette île, et quelles conditions il y mettrait. Une proposition de cette nature devait rencontrer des difficultés du côté de M. de Lauson, qui avait fait demander et avait obtenu la propriété de l'île de Montréal, uniquement pour y faire un établissement en faveur de son fils, François de Lauson, dont il espérait élever par là bien haut la fortune. Aussi, dès qu'il eut appris le

sujet de leur voyage, il ne put écouter paisiblement une proposition qui lui parut si opposée à ses intérêts, et qui renversait en partie ses espérances pour l'avancement de sa famille, et ne répondit à toutes les instances que par des refus

XVI.

M. de Lauson cède aux Associés l'île de Montréal.

Le mauvais succès de cette négociation, au lieu de ralentir le zèle des Associés, dès qu'ils en furent informés, sembla n'avoir servi qu'à le rendre plus ardent, tant ils se tenaient pour assurés d'une complète réussite. Ils arrêtèrent donc entre eux que M. de la Dauversière ferait un second voyage en Dauphiné, et que M. de Fancamp, qui ne pouvait alors l'accompagner, lui donnerait sa procuration pour accepter la donation de l'île, au nom des deux : ce qu'il fit, par acte passé le 12 juillet 1640, devant Pierre de Laforest, notaire à la Flèche ; qu'enfin le P. Charles Lalemant, Jésuite, se joindrait à M. de la Dauversière pour presser lui-même M. de Lauson. Ce Religieux connaissait parfaitement le Canada, où il avait été supérieur des missions, confesseur de Champlain et l'un des premiers qui avaient desservi l'Église de Notre-Dame de Recouvrance. Revenu depuis deux ans à Paris, il y exerçait l'emploi de Procureur des missions de la Compagnie de Jésus ; et, comme il était particulièrement connu et dignement estimé de M. de Lauson, sa médiation semblait assurer d'avance le succès de cette affaire. Leur voyage eut, en effet, l'heureux dénoûment qu'ils s'en étaient promis ; car M. de Lauson, quoique précédemment si intraitable, céda, cette fois, l'île de Montréal à M. de la Dauversière et à ses associés, aux mêmes conditions qu'il l'avait reçue. Dans le contrat de cette session, passé à Vienne le 7 août 1640, devant Courdon, notaire (1), il est déclaré que M. Jean de Lauson “ leur cède, “ donne et transporte purement et simplement l'île de Montréal, située “ en la rivière du Saint Laurent, au-dessus du lac Saint-Pierre, tout ainsi “ qu'elle a été donnée par messieurs de la Compagnie de la Nouvelle- “ France à M. de la Chaussée, pour en jouir eux et leurs ayant cause, “ comme de leur chose propre et à eux appartenant, aux mêmes charges “ et conditions.” Ce qui fut promis et juré de part et d'autre, dans l'hôtel de Maugiron, où habitait l'intendant. En outre, par un second contrat, passé le même jour, “ M. de Lauson, tant en son nom que “ comme légitime administrateur de François de Lauson, écuyer, sieur de “ Lyrée, son fils, leur cède le droit de navigation et de passage sur toute “ l'étendue de la rivière Saint-Laurent, ainsi que le droit de pêche dans “ cette rivière, jusqu'à deux lieues autour de l'île de Montréal, et cela,

(1) Dans la *Vie de M. Olier* (2ème édition, publiée en 1853, tom. II, p. 497) on a donné par erreur à cet acte la date du 17 août 1640.

“ en considération du grand nombre d'hommes qu'ils font passer dans
 “ cette île pour peupler la colonie et aider à défricher les terres voisines
 “ de celles du dit sieur de Lyrée ; à la charge de lui donner, chaque
 “ année, dix livres de poisson, par forme de simple reconnaissance.”

XVII.

La grande Compagnie donne un nouveau titre de propriété aux Associés.

Mais, lorsque messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France apprirent cette cession, ils déclarèrent que M. de Lauson, qui n'était plus alors chargé de leurs affaires, n'avait pu transporter légitimement à M. de la Dauversière et à ses associés la propriété de l'île de Montréal, attendu que, n'y ayant jamais envoyé aucun colon, ni fait la moindre dépense, malgré ses engagements, il se trouvait par là déchu de son titre de possession, et que l'île appartenait, comme auparavant, à la Compagnie. M. Olier et ses associés, désirant donc avoir un titre de propriété qui ne pût être contesté par personne, obtinrent, sous le nom de M. de Fancamp et de M. de la Dauversière, des nouvelles lettres de concession de la Compagnie elle-même, le 17 décembre de cette même année 1640. Il est bon de remarquer ici qu'avant que l'établissement de Montréal fût commencé, la grande Compagnie, au lieu d'en prendre alors quelque ombrage, comme elle le fit peu après, le considéra au contraire, comme très-avantageux à elle-même, ne voyant dans ses pieux fondateurs, que de généreux auxiliaires, qui, en l'aidant à porter ses propres charges, seraient soumis en tout à son administration. Aussi accueillit-elle la demande des associés de Montréal, et accepta-t-elle très-volontiers les engagements, contenus en plusieurs articles, qu'ils promirent d'exécuter fidèlement. “ Notre plus grand désir,” disaient les membres de l'assemblée générale des Cent-Associés, dans leurs lettres de concession de l'île de Montréal, “ étant d'établir une forte colonie en la
 “ Nouvelle-France, afin d'instruire les peuples sauvages de ces lieux
 “ dans la connaissance de Dieu, et de les attirer à une vie civile, nous
 “ avons reçu très-volontiers ceux qui se sont présentés pour nous aider,
 “ en cette louable entreprise ; et étant informés des bonnes intentions
 “ des sieurs de Fancamp et de la Dauversière, de leur zèle pour la
 “ religion catholique, apostolique et Romaine, et de leur affection au
 “ service du roi, nous leur avons donné et concédé, en vertu du pouvoir
 “ à nous attribué par Sa Majesté, une grande partie de l'île de Montréal.”

XVIII.

La grande Compagnie donne la Seigneurie de Saint-Sulpice aux Associés.

La Compagnie de la Nouvelle-France, qui ne s'occupait guère alors que du négoce, craignit apparemment que, si elle leur eût donné cette

île tout entière, le futur établissement, qui devait se trouver à soixante lieues au-dessus de Québec, ne diminuât le commerce de ce dernier poste, en engageant les sauvages, qui viendraient en traite, à laisser leurs pelleteries à Villemarie, sans se donner la peine de descendre plus bas. Elle se réserva donc à elle-même la tête de l'île de Montréal, sans doute afin d'y former, au besoin, un établissement de commerce, qui, se trouvant au-dessus de Villemarie et des rapides du Saut Saint-Louis, invitât naturellement les sauvages à y porter leurs pelleteries, de préférence à tout autre lieu, comme étant le premier qu'ils rencontreraient sur leur passage. En exceptant ainsi de sa concession cette partie de l'île de Montréal, elle ordonna qu'on tirât une ligne de séparation, depuis la rivière des Prairies jusqu'au lac Saint-Louis, à la distance d'environ quatre lieues de la montagne. Mais, pour dédommager les associés de Montréal, à qui M. de Lauson avait accordé l'île toute entière, comme la Compagnie l'avait concédée elle-même à M. de la Chaussée, elle leur donna encore une étendue de terre de deux lieues de large, le long du fleuve Saint-Laurent, à partir de l'embouchure de la rivière de l'Assomption, sur six lieues de profondeur ; et cette terre, connue depuis sous le nom de Saint-Sulpice, leur fut concédée, aussi bien que la partie du bas de l'île, en toute propriété, justice et seigneurie, à perpétuité. En même temps, la Compagnie déclara de nul effet la concession faite le 15 juin 1636 à M. de la Chaussée, aussi bien que le transport de ses prétendus droits à M. de Lauson, à cause du défaut d'exécution des conditions, dans le temps prescrit par les règlements.

NIX.

Combien la Providence seconde les associés dans l'acquisition de l'île.

On peut remarquer ici, comme nous aurons souvent occasion de le faire dans cette histoire, combien Dieu se plaisait à favoriser l'œuvre de Villemarie, et à montrer, par les facilités de l'exécution, qu'il était seul auteur de ce dessein. Pour accomplir les ordres qu'ils croyaient avoir reçus, MM. de Montréal désiraient posséder en propre l'île désignée pour l'établissement de Villemarie ; et M. de Lauson, contre sa première inclination, et contre son propre intérêt, la leur céda, en effet, dans son entier. Toutefois, la Compagnie de la Nouvelle-France, en vue d'augmenter son propre commerce, casse cette cession, se réserve à elle-même la tête de l'île, et, pour les dédommager de ce retranchement, leur offre, d'elle-même, et leur donne la seigneurie de Saint-Sulpice. Enfin, dans la suite, cette même Compagnie se voyant hors d'état de faire un établissement dans cette partie réservée, et n'en retirant pour elle-même aucune sorte d'avantages, la réunit de nouveau au reste de l'île, en 1659, pour qu'elle fût possédée également par les seigneurs de Montréal. Outre l'île qu'ils avaient désirée, ils reçurent donc, par ce même contrat de donation, du

17 décembre 1640, la seigneurie de Saint-Sulpice, qu'ils n'avaient pas demandée, et qui même leur était alors entièrement inconnue. Aussi, dans un écrit qu'ils publièrent, en 1643, ne purent-ils s'empêcher de signaler ce dénoûment inattendu, comme l'une des marques visibles des bénédictions de Dieu sur leur œuvre : faisant remarquer que ceux qui avaient le droit de leur faire ces concessions leur donnèrent l'île de ce nom et d'autres terres aux environs, sans savoir bien alors ce qu'ils faisaient, ni les uns ni les autres.

XX.

Montréal très-propre au dessein des associés en faveur des sauvages.

De toutes les terres du Canada connues alors des Français, l'île de Montréal était, par sa situation et ses autres avantages, le lieu le plus propre au dessein des associés ; et ceux qui ne jugeaient du projet de Villemarie que par le succès qu'il eût dès son début, sans connaître les vrais motifs qui l'avaient fait entreprendre, ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à la sagesse des fondateurs, à laquelle ils l'attribuaient. “ M. l'abbé Olier,” dit le P. Le Clercq, récollet, “ en conçut le premier dessein ; et on peut dire, ajoute-t-il, qu'il n'y en a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de mieux concerté.” Par sa situation, cette île semblait être, en effet, destinée à devenir un centre de communication pour toutes les contrées voisines. Depuis l'embouchure du fleuve St. Laurent jusqu'à cette île, on compte près de deux cents lieues ; et toute cette étendue d'eau est navigable, même aux grands navires, qui peuvent remonter le fleuve jusqu'à Montréal, malgré la rapidité du courant. Le lit du fleuve est très-profond, surtout sous la ville qu'on a bâtie depuis, et les plus gros vaisseaux marchands peuvent être amarrés si près du rivage, qu'on les touche avec la main. Cette île a vingt lieues de circuit ; elle est baignée, d'un côté, par le fleuve Saint-Laurent, de l'autre, par la rivière des Prairies, qui, se joignant ensemble, forment comme deux lacs, aux deux extrémités ; et toutes ces eaux, marchant de compagnie, prennent le nom de fleuve Saint-Laurent. Enfin, par le moyen des rivières, qui, au nord et au midi, au levant et au couchant, se jettent dans le fleuve ou dans la rivière des Prairies, toutes les nations sauvages devaient trouver un abord facile à Villemarie. C'est ce qui faisait dire aux Associés, dans la lettre qu'ils écrivirent au pape Urbain VIII, en 1643 : “ Pour répandre la Foi parmi les nations de la Nouvelle-France, notre Société a choisi le lieu appelé l'île de Montréal, placée au 45^e degré de latitude et qui est, pour quatre-vingts nations barbares, comme un centre propre à les attirer, à cause des rivières qui y affluent de toute part. Elle est d'ailleurs très-commode, pour aller de là prêcher la Foi à chacune de ces nations, à cause du célèbre fleuve de Saint-Laurent, qui a trois cents lieues de cours ; et enfin tout à fait propre, à cause des avantages qu'elle

offre en abondance pour la vie humaine, à fournir le moyen de faire du bien à ces infidèles et de les former tant à la vie civile qu'à la vie chrétienne."

XXI.

L'île de Montréal très-propre à l'établissement d'une colonie.

Ceux qui, les premiers, firent l'expérience de la terre, qui est noire et pierreuse, furent, en effet, étonnés de voir qu'elle produisait du grain en abondance, et que tout y venait comme à plaisir. On n'avait qu'à jeter de la graine de melon sur un peu de terre remuée parmi les pierres ; et les melons ne laissaient pas d'y venir, sans aucun autre soin de la part de l'homme. Aux deux extrémités de l'île de Montréal, il y a une quantité d'autres îles plus petites et fort agréables. Ces îles étaient alors autant de belles et grandes prairies, ou comme autant de jardins, tant à cause des fruits qui s'y trouvaient en abondance, que de la forme et de l'artifice dont la nature les avait parées, en y réunissant tous les agréments que les peintres peuvent représenter dans leurs paysages. En outre, les oiseaux et les bêtes sauvages y étaient en fort grand nombre, et la pêche très-abondante. On peut ajouter que l'île de Montréal, jusqu'alors négligée par les Français, comme trop éloignée de la mer, n'était occupée par aucune nation sauvage, ce qui donnait plus de facilité pour y établir une colonie. On a vu qu'elle avait été habitée autrefois, et que même, au temps de Jacques Cartier, elle était le chef-lieu d'un grand nombre d'autres bourgades. Mais, depuis que ses habitants en avaient été chassés, ni ceux-ci, ni leurs descendants, n'avaient fait aucune tentative pour s'en remettre en possession ; et les vainqueurs de cet ancien peuple avaient eux-mêmes négligé et abandonné leur conquête, à laquelle ils préféreraient, sans doute, leur propre pays. Toute l'île de Montréal étant donc ainsi déserte depuis longtemps, un établissement de Français dans ce même lieu devait faire peu d'ombrage aux nations sauvages qui demeuraient au loin ; du moins il ne pouvait être considéré comme une usurpation injuste d'un territoire déjà occupé par des naturels, comme il fut arrivé si Hochelaga eût encore été debout, avec son chef et son peuple.

XXII.

Montréal très-propre à devenir la protection du reste de la colonie.

Enfin, cette île, étant à soixante lieues plus haut que Québec, devait faire de Villemarie le poste le plus avancé de ce pays ; et, par conséquent, comme une protection pour le reste de la colonie Française, en la mettant à couvert des incursions des Iroquois, comme l'ont remarqué les anciens historiens du pays, entre autres le P. du Creux, dans son histoire de la Nouvelle-France. C'est pourquoi les Associés de Montréal, après avoir exposé, dans un écrit dont nous parlerons bientôt, tous les avantages de

cette île, concluait en ces termes : “ Ainsi, Dieu, grand amateur du salut des hommes, qui n’a pas moins la science des temps favorables que celle des lieux commodes au bien de ses créatures, semble avoir choisi cette île agréable et utile, non-seulement pour la conservation de Québec, mais encore pour y assembler un peuple composé de Français, et de sauvages qui seront convertis pour les rendre sédentaires, les former à cultiver les arts mécaniques et la terre, et faire célébrer les louanges de Dieu, en un désert où Jésus-Christ n’a point été nommé, et naguère le repaire des démons.”

XXIII.

Conditions imposées aux Associés de Montréal.

Ils ajoutent que cette île leur avait été cédée à des conditions très-favorables, que le roi avait daigné agréer. Ces conditions furent de donner à la Compagnie de la Nouvelle-France, à chaque mutation de possesseur, une pièce d’or, du poids d’une once ; d’observer, dans les terres données, la coutume de Paris ; de dépendre, pour les matières de justice, de la Cour Souveraine, qui serait établie à Québec, ou ailleurs, à laquelle on pourrait appeler des sentences rendues par les juges particuliers que les seigneurs de Montréal établiraient sur les terres ; de ne traiter pelleteries avec les sauvages que pour l’usage et la nécessité des particuliers, et de remettre le reste entre les mains des commis de la Compagnie, au prix qu’elle aurait fixé. Elle défendit aux seigneurs de Montréal de bâtir aucune citadelle, quoiqu’ils pussent se retrancher et se fortifier, autant qu’il serait nécessaire, pour se garantir des incursions des sauvages ; et en vue d’augmenter la colonie, elle leur interdit aussi de faire aucune concession de terre aux colons déjà résidants dans la Nouvelle-France. Ils ne devaient donc en faire qu’à ceux qui viendraient s’y établir, ou qu’ils y feraient eux-mêmes passer chaque année, en ayant soin de remettre le rôle de ces derniers à la Compagnie, pour lui servir de décharge, obligée qu’elle était de peupler le pays. Enfin, elle ordonnait à M. de Montmagny, gouverneur pour elle dans la Nouvelle-France, de mettre M. de Fancamp et les siens en possession des terres qu’elle venait de leur donner. Le même jour de cette concession, 17 décembre 1640, la Compagnie de la Nouvelle-France s’engagea à transporter, à ses frais, sur ses propres vaisseaux, jusqu’à trente hommes de ceux que MM. de Montréal feraient passer en Canada, par le prochain embarquement, ainsi que trente tonneaux de provisions destinées pour leur subsistance ; comme aussi d’écrire à M. de Montmagny de leur donner deux emplacements, l’un au port de Québec, l’autre aux Trois-Rivières, pour y bâtir deux magasins où ils pussent mettre en sûreté leurs provisions.

XXIV.

Engagements et espérances des associés de Montréal.

De leur côté, MM. de Montréal présentèrent à la Compagnie et promirent d'observer les articles suivants, où ils exposaient la fin de leur entreprise, et les moyens qu'ils avaient concertés entre eux, pour en procurer l'exécution. " Le dessein des Associés de Montréal, est de travailler purement à procurer la gloire de Dieu et le salut des sauvages. " Pour atteindre ce but, ils ont arrêté entre eux d'envoyer, l'an prochain, " à Montréal, quarante hommes bien conduits et équipés de toutes les choses nécessaires pour une habitation lointaine. Ils ont arrêté aussi " de fournir deux chaloupes ou pinasses, pour voiturier, de Québec à Montréal, les vivres et les équipages des colons. Ces quarante hommes " étant arrivés dans l'île, se logeront et se fortifieront, avant toutes choses, contre les sauvages ; puis ils s'occuperont, pendant quatre ou cinq " ans, à défricher la terre et à la mettre en état d'être cultivée. Pour " avancer cet ouvrage, les Associés de Montréal augmenteront, d'année en année, le nombre des ouvriers, selon leur pouvoir ; enverront des " bœufs et des laboureurs, à proportion de ce qu'il y aura de terres défrichées ; et un nombre suffisant de bestiaux, pour en peupler l'île et " engraisser les terres. Les cinq années étant expirées, ils feront construire une maison, sans interrompre le défrichement des terres, et la " meubleront de toutes les choses nécessaires pour la commodité de ceux " d'entre eux qui voudront aller en personne servir Dieu et les sauvages dans ce pays. Ils feront ensuite bâtir un séminaire, pour y instruire " les enfants mâles des sauvages. On tâchera de conserver habituellement dans ce séminaire dix ou douze ecclésiastiques, dont trois ou " quatre sauront les langues du pays, afin de les enseigner aux missionnaires qui viendront de France. Ceux-ci, en arrivant, se reposeront un an au séminaire, pour apprendre ces langues, et ensuite, être " dispersés parmi les nations voisines, selon qu'il sera jugé à propos. " S'ils tombent malades, le séminaire leur servira de retraite. Les autres ecclésiastiques s'occuperont à l'instruction des enfants des sauvages et " des Français, habitants de la dite île. Il y faudra encore un séminaire " de Religieuses pour instruire les filles sauvages et les Françaises, et un hôpital pour y soigner les pauvres sauvages quand ils seront malades.

" Toutes ces choses étant en bon état, on ne pensera qu'à bâtir des maisons, tant pour loger quelques familles Françaises, notamment les " ouvriers nécessaires au pays, que les jeunes gens mariés, qui auraient été instruits au séminaire, et les autres sauvages convertis qui voudraient s'y arrêter. On leur donnera quelques terres défrichées, des " grains pour les semer, des outils et des hommes pour leur apprendre à

“ les cultiver. Au moyen de ces mesures, les associé espèrent, de la
 “ bonté de Dieu, voir en peu de temps une nouvelle Eglise, qui imitera
 “ la pureté et la charité de la primitive : ils espèrent aussi qu’avec le
 “ temps, eux ou leurs successeurs, étant bien établis dans l’île de Mont-
 “ réal, pourront s’étendre dans les terres et en amont du grand fleuve, et
 “ y faire de nouvelles habitations, tant pour la commodité du pays que
 “ pour faciliter la conversion des sauvages.

XXV.

Les Associés se proposent d’établir, plus tard, trois communautés à Montréal.

Comme on vient de le voir, les fondateurs de Montréal se proposaient d’établir trois communautés à Villemarie : l’une d’ecclésiastiques séculiers, l’autre de Soeurs vouées à l’instruction de la jeunesse, et la troisième d’Hospitalières, pour l’assistance des malades. Dans leur pieuse intention, ces trois communautés devaient faire honorer en Canada la sainte famille de Jésus, Marie et Joseph, et, pour cela, être consacrées chacune à l’une de ces trois augustes personnes : les prêtres séculiers, à Notre-Seigneur ; les Soeurs institutrices, à Marie ; et les Hospitalières, à St Joseph. Toutefois, lorsque les Associés de Montréal prirent, envers la Compagnie de la Nouvelle-France, l’engagement que nous venons de rapporter, aucune de ces trois communautés n’existait encore : Dieu, dont la conduite est toujours pleine de sagesse, différant leurs services jusqu’au temps que sa Providence avait marqué. Dans les commencements difficiles et orageux de l’établissement, elles eussent été peu utiles. Il suffisait d’y avoir alors quelques prêtres pour assister les colons ; et les RR. PP. Jésuites consentirent volontiers à leur tenir lieu de pasteurs, en attendant ceux que MM. de Montréal avaient en vue. Il suffisait aussi d’avoir un hôpital, avec quelques servantes exercées à soigner les malades ; une communauté d’Hospitalières eût été plutôt à charge qu’avantageuse au pays, alors que les Associés ne voulaient y avoir aucune bouche inutile. Pour le même motif, la communauté des Soeurs institutrices eût été également onéreuse ; car la colonie, ne devant être composée d’abord que de célibataires, tous propres à exercer quelque état, on ne pouvait y avoir des enfants Français à instruire qu’après la formation de ménages : ce qui demandait plusieurs années ; et enfin, il n’y avait pas d’apparence qu’on pût réunir de longtemps des enfants sauvages pour les confier à ces filles. Cette même considération faisait dire au P. Vimont, dans sa relation de 1640, au sujet des Hospitalières et des Ursulines : “ Le bonheur dont
 “ elles jouissent n’en doit point attirer davantage, puisque un plus grand
 “ n’est pas de saison ; le pays, se faisant tous les jours, ouvrira la porte
 “ aux autres. Notre plus grand effort doit tendre à attirer et à rendre
 “ sédentaires les sauvages errants : sans cela, il n’y a point d’occupation
 “ en ces contrées pour les Religieuses, notamment pour les Ursulines.

“ Ces filles ne peuvent pénétrer chez les nations sédentaires, tant à cause
 “ de l'éloignement de nos Français pour veiller à leur conservation, que
 “ de l'horreur des chemins, des grands travaux et des dangers qui sur-
 “ passent leur sexe.

XXVI.

Commencement des trois communautés destinées pour Montréal.

Néanmoins, Dieu, qui avait destiné les trois communautés dont nous parlions, pour exercer leurs fonctions à Montréal dans un temps plus opportun, les fit naître presque en même temps que cette colonie. Villemarie commença, ainsi que nous le raconterons bientôt, au mois de mai 1642 ; et ce fut alors que M. Olier institua à Vaugirard *la Société des Prêtres*, qui portèrent peu après le nom de *Saint-Sulpice*, de celui de l'église auprès de laquelle elle s'établit à Paris, au mois d'août de cette même année. Et, ce qui est bien remarquable, M. de la Dauversière, dans le courant du même mois de cette année, commença à la Flèche, en Anjou, contre toutes les apparences humaines, l'Institut des Filles de Saint-Joseph, conformément aux ordres qu'il croit avoir reçus de Dieu touchant la colonie de Villemarie. Quant à la communauté des Sœurs Institutrices, Dieu voulait la former, non pas en France, comme les deux autres, mais à Villemarie même ; et pour cela, dès l'année 1640, le 7 octobre, alors même que MM. de Montréal préparaient leur premier embarquement, il daigna attirer d'une manière toute extraordinaire à son service une jeune fille de Troyes en Champagne, la célèbre Marguerite Bourgeoys, choisie pour donner naissance à l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame à Villemarie, comme nous le raconterons dans la suite de cette histoire.

A continuer.

LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTREAL.

E. CHANTELOUP.—(Suite.)

L'humble début de M. Chanteloup, le développement rapide de son établissement, la nature des travaux qu'il exécute, l'importance de ces travaux au point de vue de la prospérité commerciale du Canada, voilà les points sur lesquels nous nous sommes arrêté dans le numéro précédent de cette Revue.

Nous nous proposons aujourd'hui de faire une visite aux ateliers de la manufacture et de donner à nos lecteurs quelques détails sur les principales opérations dont nous y serons témoins.

LA FORGE.—Qui n'a vu le forgeron à l'œuvre ? C'est un homme durci au feu devant lequel et contre lequel il travaille du matin au soir, souvent même durant la nuit.

Ses membres sont des barres, ses mains sont des pinces. Nu jusqu'à la ceinture ou couvert tout au plus d'un léger vêtement, il s'arme d'une cuiller de fer et va puiser dans une source flamboyante quelques vingt livres de *gueuse*, qu'il verse dans des moules pour faire des grilles, des tuyaux et autres ouvrages de fonte.

Ou bien encore, muni de tenailles démesurées, il saisit une masse de fer plongée dans le feu de forge, la sort incandescente, ardente comme le soleil, la porte sur un enclume et là, dans un volcan d'étincelles qui le brûlent, il la martèle sous un lourd marteau que la vapeur soulève et qui lui retombe à chaque coup sur les bras, jusqu'à ce que le métal ait pris la forme voulue.

Le fer à l'état de pureté, demande pour fondre l'énorme température de 1500 degrés centigrades. Mais à une chaleur bien plus basse il devient incoalescent et se laisse alors travailler sans trop de difficulté.

Une de ses propriétés les plus remarquables, c'est qu'il peut se souder avec lui-même sans l'intermédiaire d'aucun autre métal. Il suffit d'approcher deux barres rouges et de les marteler ensemble pour qu'elles n'en fassent bientôt plus qu'une seule. Un obstacle peut cependant empêcher la réussite de cette opération : le fer rouge brûle vivement à l'air et se couvre d'une matière noire et friable, l'oxyde de fer, qui empêcherait le contact entre les surfaces qu'on veut souder si on n'avait pas soin de l'éliminer. Pour cela, le forgeron jette sur le métal du sable fin qui se com-

bine avec l'oxyde et forme un sel très-fusible que le marteau exprime en suite sans peine.

La forge est continuellement en activité chez M. Chanteloup, car outre les nombreux ouvrages en fonte ou en fer qu'il est obligé de faire exécuter journellement, il a pour principe de se fabriquer lui-même tout l'outillage dont il a besoin.

LE MOULAGE.—La fonte, le cuivre et le bronze sont les métaux que l'on a le plus souvent à couler dans cet atelier.

Les moules sont faits soit de terre, soit de sable. Cette dernière substance est celle qu'emploient les ouvriers de M. Chanteloup.

Toute sorte de sable ne convient pas.

Pour couler la fonte il faut un sable fin et quartzeux, comme on en trouve en plusieurs endroits de ce pays. Les sables utilisés dans les fonderies du St. Maurice et de Batiscau, sont pris dans le voisinage. Perth, Brockville, Kingston, Dundas, Durham et Owen Sound, sont les autres localités où l'on en a découvert.

Au lieu de sable pur, quelques industriels font usage de certains mélanges. Ainsi on pulvérise avec soin des roches argileuses et des grès et on tamise la poudre qui en provient. Il paraît qu'on peut obtenir aussi un bon mélange avec deux parties d'ocre ferrugineuse, trois parties d'argile et quatre-vingt-treize parties de sable fin quartzeux; or un dépôt, de vingt pieds d'épaisseur, qui se rapproche de cette composition, a été trouvé à Laval sur la rive droite de la rivière Bras à sa jonction avec la rivière Montmorency. (1)

Le cuivre exige pour être coulé un sable plus fin qu'on n'a pas encore rencontré en Canada. Celui dont fait usage M. Chanteloup est un sable rouge un peu argileux, qu'on importe des Côtes de l'Irlande.

Ces détails connus, voici comment procède le mouleur :

Il commence par donner au sable le degré convenable d'humidité, et en remplit deux chassis de bois ou de fer. Il forme en creux, dans chacun d'eux, l'empreinte de la pièce qu'il veut reproduire et en plaçant les deux chassis l'un au-dessus de l'autre, il obtient une cavité qui est exactement de même forme que la pièce qui doit être coulée. Avant de couler le métal, il faut avoir soin de sécher le moule dans une étuve. Sans cette précaution, l'humidité dont il est imprégné s'échapperait sous forme de gaz et détruirait le moule. La dessiccation doit être lente et graduelle.

Le moulage en sable est très-ancien; les fondeurs en bronze en faisaient usage depuis une époque très-reculée, mais seulement pour couler

(1) Voir pour plus de détails, les Rapports de la Commission Géologique du Canada.

de petits objets. Cette méthode, plus commode et plus expéditive que le moulage en terre, a été transportée dans les usines pour couler et mouler de petits objets, ensuite pour des pièces plus considérables. On moule aujourd'hui en sable de très-fortes pièces, comme des cylindres de machines à vapeur et des canons.

LE *TOURNAGE*.—Les pièces qui sortent des mains du mouleur passent généralement dans celles du tourneur.

Les *TOURS* sont de forme très-variée. Ce qui les distingue essentiellement des autres machines, c'est qu'au lieu de se déplacer pour aller travailler la matière qu'on se propose de façonner, ils impriment à celle-ci un mouvement de rotation ou de va-et-vient qui l'amène en contact avec un outil tranchant que l'ouvrier tient dans une position fixe.

Quiconque a vu le *gagne-petit* repasser des couteaux, des rasoirs, etc., au coin d'une rue, sait de quelle manière se manœuvre un tour : C'est le pied qui, en appuyant sur une bascule, met tout le système en mouvement. Cette méthode est naturellement très-génante pour l'ouvrier et a de plus l'inconvénient d'absorber une partie notable de sa force. Dans toutes les manufactures où sont réunis un grand nombre de tourneurs, le mouvement est imprimé par la vapeur. M. Chanteloup possède un superbe engin fait par M. McDougall, de Montréal.

Quant à l'arbre de couche, aux poulies de renvoi et aux tours proprement dits, il a tout disposé, tout fabriqué lui-même. Au moyen d'un mécanisme fort ingénieux, mais qu'une simple description serait insuffisante à bien faire comprendre, l'ouvrier peut mettre un tour en activité ou l'arrêter en pesant légèrement sur un levier et sans que les autres tours soient dérangés en aucune façon. Il peut aussi, par une série de poulies dont le diamètre va en diminuant de plus en plus, rendre le mouvement aussi rapide qu'il le désire.

C'est vraiment un spectacle imposant que de voir dans le fond de ce vaste atelier la machine à vapeur agitant ses longs bras pour donner la vie à une foule d'autres machines ; sur les côtés et dans le milieu, de longues files de tours marchant sous l'impulsion d'une force unique et restant néanmoins indépendants les uns des autres ; enfin devant chacun de ces tours un homme à l'œil intelligent, toujours silencieux, toujours attentif et entre les mains duquel les ouvrages à peine dégrossis du mouleur, prennent un magnifique poli.

LE *VERNISSAGE*.—Le cuivre et la plupart des autres métaux ne tardent pas à s'oxyder quand ils sont exposés à l'air humide : leur surface devient

terne et finit par se couvrir de rouille ou de vert-de-gris. C'est un grave inconvénient que l'on prévient au moyen du *verniss*.

Les vernis, comme chacun le sait, sont des matières liquides et visqueuses qu'on applique en couches minces à la surface des objets pour les préserver de l'action de l'air et de l'humidité tout en leur donnant un aspect brillant et agréable. On compose les vernis avec des substances résineuses qu'on dissout dans un liquide volatil tel que l'éther, l'alcool, l'essence de térébenthine ou les huiles grasses.

Ce sont l'alcool et la gomme laque qui forment la base des vernis employés pour le cuivre jaune et dont la couleur imite généralement celle de l'or.

Pour en faire usage, on polit préalablement le cuivre le plus régulièrement possible au moyen du papier à l'émeri. On chauffe la pièce à la température de 100 degrés environ et on applique le vernis au moyen d'un pinceau qui doit en être très-peu chargé. On multiplie le nombre des couches selon qu'on désire une couleur jaune plus ou moins foncée.

BRONZAGE.—On emploie divers procédés pour bronzer le cuivre. Nous citerons particulièrement l'oxydation par l'acide nitrique et le vert antique.

Pour bronzer ou plutôt pour noircir le cuivre jaune par l'acide nitrique, on chauffe la pièce à 200 degrés environ et on la plonge pendant quelques secondes, dans l'acide nitrique concentré, puis on la chauffe de nouveau jusqu'à complète évaporation de l'acide. Après cette opération, le cuivre, brossé avec une brosse légèrement imprégnée de suif, apparaît d'un beau noir très-résistant. Ce noir peut être obtenu plus foncé encore et plus mat en faisant usage d'acide nitrique contenant un peu d'argent en dissolution.

Ce procédé de bronzage ne peut être employé que pour les pièces qui ne sont pas soudées à l'étain, car la température à laquelle elles doivent être chauffées dépasse le point de fusion de la soudure.

On peut bronzer le laiton à froid et lui donner une teinte vert foncé, d'un ton agréable, au moyen du *vert antique*.

Le vert antique est une dissolution d'acetate de cuivre (vert-de-gris) et de sel ammoniac. On l'applique au moyen d'une brosse dure, qui en soit très-faiblement imprégnée, et en pointillant jusqu'à ce que le bronze ait bien adhéré et même séché sur le métal. Avec une seconde brosse on sèche la pièce complètement.

La teinte ainsi obtenue est verte et se rapproche du vert antique des statuaires ; on peut obtenir des tons plus foncés et montant jusqu'au noir, en ajoutant au bronze de la plombagine pulvérisée. Une couche de vernis appliquée sur le bronze le rend brillant et inaltérable.

Le bronzage exige un ouvrier très-exercé. Jusqu'à ce jour M. Charreloup n'a pu trouver personne en état de le remplacer dans cette tâche

délicate et c'est de sa propre main qu'ont été bronzés les gazeliers, les ustres, qui sortent de ses ateliers.

DORURE ET ARGENTURE GALVANIQUE.—Quelque soit la beauté des vernis proprement dits qu'on emploie pour recouvrir la surface des métaux, elle ne pourra jamais rivaliser avec l'état de l'or et de l'argent ; aussi est-ce à ces deux substances qu'on a recours pour *vernir* les objets de luxe. Les procédés employés autrefois pour la dorure compromettaient gravement la santé des ouvriers. Un amalgame d'or et de mercure était appliqué sur la pièce à dorer. Par une élévation convenable de température, le mercure était chassé à l'état de vapeur, tandis que l'or, restant déposé sur la pièce à recouvrir, y formait une couche d'un argent mat, à laquelle le brunissoir donnait l'éclat du poli.

Le danger de cette méthode a sa cause dans la production de vapeurs mercurielles, que l'ouvrier respire sans cesse et qui amènent d'affreuses maladies. Aussi dès que la pile voltaïque eut été découverte et qu'on eut reconnu son action décomposante sur les sels d'or, on s'empressa de tous côtés de faire des tentatives pour appliquer ces propriétés à la dorure des métaux. Tant d'efforts furent couronnés par le plus heureux succès ; dès 1841 MM. Elkington et Ruolz, obtenaient des dorures irréprochables. Nous allons décrire les procédés employés dans les ateliers de M. Chanteloup pour cette opération délicate.

Une cuve carrée de deux pieds de côté et d'un pied et demi de profondeur contient un liquide formé d'un mélange, en proportion convenable de cyanure d'or et de cyanure de potassium : c'est ce qu'on nomme le *bain d'or*. Sur cette cuve sont placées deux tringles métalliques séparées par une distance de 3 ou 4 pouces. À l'une de ces tringles sont suspendus les objets à dorer qui doivent plonger complètement dans le bain ; à l'autre est suspendue de la même manière une plaque d'or. Les choses étant ainsi disposées, on attache à la première tringle le fil négatif d'une pile de Daniell comprenant trois éléments d'un grand modèle, et à la deuxième tringle le fil positif, de la même pile. Un courant électrique, toujours de même intensité, traverse alors le bain, décompose le sel d'or et entraîne le métal précieux sur la pièce à dorer. Il suffit de quelques secondes pour obtenir une très-belle couche, mais il faut prolonger l'opération plus longtemps si l'on veut que cette couche acquière une épaisseur suffisante pour résister au frottement. Le bain s'appauvrit nécessairement à mesure que l'or se dépose ; mais la plaque suspendue au fil positif, se dissout sous l'influence de l'électricité et maintient la solution dans son état primitif.

Les mêmes procédés sont employés pour l'argenture. Le seul changement à faire, c'est de remplacer le bain d'or par un bain d'argent.

Dans tous les cas, il est nécessaire que les pièces qu'on veut recouvrir d'or ou d'argent soient parfaitement décapées, c'est-à-dire que leur surface soit exempte de toute impureté.

Si elles sont fortement salies par un dépôt de matières organiques ou par l'oxydation, on les fait rougir au feu et on les plonge encore chaudes, dans un mélange d'acides qui mettent à nu le métal sous-jacent. La surface est-elle à peu près nette ? On la nettoie avec l'alcool et l'eau, et on l'imprègne, avec une brosse douce, de tartre en poudre formant une pâte avec l'eau.

Le mélange des acides est ce qu'il y a de plus difficile à réussir dans ces dernières opérations. On sait bien que ce mélange se compose d'acide nitrique et d'acide sulfurique, mais les proportions peuvent varier à l'infini et sont loin de donner toutes le même résultat. On peut en outre leur joindre quelques autres matières dont le rôle est peu connu et qui ont cependant une influence marquée. Ainsi lorsqu'il s'agit de vernir le cuivre, il importe de mélanger de la suie avec les acides servant à décapier le métal, si l'on veut avoir un beau jaune d'or. Par des essais multipliés, M. Chanteloup est parvenu à obtenir des compositions précieuses dont il possède seul le secret et pour lesquelles il a été fort recherché des grands industriels, alors qu'il n'était encore que simple ouvrier.

En parcourant les ateliers de la maison Chanteloup, nous ne nous sommes pas arrêté parmi les ferblantiers, les plombiers, etc., quoiqu'ils soient très-nombreux, parceque leurs travaux sont généralement connus et n'ont rien de bien intéressant.

Nous ne passerons pas ainsi devant les ciseleurs et ceux qui s'occupent à *repousser* le cuivre ou à *l'estamper*. C'est par eux que nous terminerons cet article.

ESTAMPAGE.—Qui n'a mille fois admiré ces festons d'or diversement découpés, légers comme une dentelle, dont nos autels sont ornés aux jours des solennités ? Ils sont l'un des produits les plus gracieux de l'estampage. Plusieurs des ornements qui entrent dans la structure des lustres appartiennent au même art et nous pouvons leur joindre une foule d'autres objets en cuivre très-mince dont les bijoutiers font un commerce considérable.

Depuis une vingtaine d'années l'industrie des cuivres estampés a pris une large extension et reçu des perfectionnements inattendus. L'ouvrier qui veut convertir une feuille de cuivre en un bas-relief, commence par mouler en creux, dans une matière dure, le relief qu'il s'agit de reproduire : puis il force, par la pression ou la percussion, la feuille métallique à se ployer suivant toutes les formes de la matrice obtenue. Dans la fabrica

tion d'un grand nombre d'articles qui n'exigent pas beaucoup de fini, on substitue avantageusement à l'action du bras celle d'une machine à vapeur disposée convenablement; c'est ainsi que se font les garnitures des lampes à huile de pétrole. Depuis que la manufacture de verre de la Compagnie du St. Laurent est établie en cette ville, M. Chanteloup a reçu des commandes importantes pour ces sortes de garnitures et en ce moment il s'occupe à créer des ateliers spéciaux, très-vastes, qui lui permettront de les livrer chaque semaine par milliers.

LE REPOUSSÉ a beaucoup d'analogie avec l'estampage, seulement il se pratique d'ordinaire sur des feuilles plus épaisses.

Supposons qu'il s'agisse de construire un de ces dômes élégants qui surmontent les locomotives; l'ouvrier prend une très-grande feuille de laiton de forme ronde, trace sur cette feuille des cercles concentriques, et inégalement espacés, les cercles correspondant aux points où le métal doit changer de courbure, la porte ensuite sur une *tête de bois* qui lui sert d'enclume et, frappant avec un marteau également de bois, il l'amène graduellement à la forme voulue.

Le cuivre ne peut pas être martelé longtemps sans *s'écrouir*, sans devenir cassant; il faut donc suspendre de temps en temps l'opération et le porter au feu de forge, le chauffer jusqu'au rouge, pour lui rendre sa malléabilité première.

LA CISELURE.—Nous avons vu les ciseleurs à l'œuvre chez M. Chanteloup et ce n'est pas sans un vif intérêt que nous avons suivi leurs procédés: Un artiste est assis devant un énorme chandelier qui devra bientôt faire l'ornement d'une des premières églises de Montréal; à côté de lui sont rangés avec ordre plusieurs douzaines de ciseaux qui paraissent semblables aux yeux d'un profane, mais qu'il sait parfaitement distinguer. Il prend l'un de ces outils délicats, l'approche de l'œil de la madone que le mouleur a grossièrement dessinée, frappe un coup léger et l'abandonne aussitôt pour en prendre un second de forme différente. Ces changements continuels de ciseaux, la rapidité des mouvements, la justesse de coup d'œil qu'ils exigent, voilà ce qui nous a surtout frappé. Il est rare qu'on porte jusqu'à la perfection les desseins qui ornent les chandeliers et autres ouvrages de ce genre; car ils sont destinés à être vus de loin et tout le soin donné aux petits détails passerait inaperçu.

N. N.

La fin au prochain numéro.

LA MESSAGERE DU PRINTEMPS.

(Suite.)

Coup-d'œil sur l'ordre des Fissirostres en général.—Engoulevants.—Martinets.—Salanganes.—Hirondelles.—Caractères distinctifs des Martinets et des Hirondelles.—Pattes et Serres.—Bec.—Ailes.—Salanganes.—Leurs mœurs.—Leur ponte.—Leur nid.—Est-ce du frai de poisson?—Est-ce un fucus digéré?—Chasse des nids.—Le Martinet noir.—Son vol.—Ses migrations.—Son nid.—Comment il est fait.—Ponte.—Éducation des petits.—Étourderie et défiance.—Pêche à la ligne.—Chasse à la baguette.—Chasse au fusil.

Dans la première partie de cet article, celle où nous avons traité l'histoire des Hirondelles proprement dites, nous n'avons fait qu'effleurer la classification du sous-ordre entier des Fissirostres. Avant de passer aujourd'hui à l'étude des Salanganes et des Martinets, qui forment une des familles de la tribu des Hirundinés, celle des Cypsélinés, nous sommes obligés de revenir un peu à cette étude, afin de faire saisir au lecteur des caractères qui ont provoqué les divisions de la tribu des Hirondelles en deux groupes ou familles : les Cypsélinés ou Martinets, et les Hirundinés proprement dits ou Hirondelles.

L'ordre des Fissirostres est un de ceux qui présente le plus d'homogénéité dans son ensemble. Non seulement les animaux qui le composent ont un *facies sui generis*, qui les rapproche les uns des autres, même aux yeux de l'homme le plus ignorant, mais l'ordre comprend un abrégé de la grande classification naturelle des oiseaux en général. On y trouve, en effet, l'oiseau de proie nocturne ou crépusculaire, l'oiseau de chasse diurne, et des espèces que l'on pourrait assimiler aux Passereaux par la gracilité de leurs formes ; et tout cela sans qu'aucun d'eux perde rien du caractère purement insectivore qui caractérise le Fissirostre.

Les Engoulevants, qui, dans cet ordre, représentent parfaitement les oiseaux de proie nocturnes (Chouettes), ne sont, pour ainsi dire, que des Hirondelles de nuits, et ne diffèrent essentiellement des véritables Hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux, qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce changement de conformation imprime à leurs habitudes et à leurs besoins. À la suite des Engoulevants, qui, disons-nous, représentent les Chouettes, nous pouvons regarder les Martinets comme occupant une place parallèle à celle des petits oiseaux de proie diurnes, car la forme de leurs pattes se rapproche plus de la serre que de toute autre chose, surtout si nous considérons la brièveté, la force des tarses courts et emplumés qui soutiennent de véritables serres aux ongles acérés et crochus. Quant à l'Hirondelle proprement dite, avec ses petites pattes grêles et minces, son bec plu

accentué et plus bombé; elle nous représentera le Passereau dans cette singulière réunion d'oiseaux isomorphes.

Caractères communs à tous : les couleurs de l'ordre entier sont exclusivement noir, blanc ou roux, passant au brun quelquefois. Ainsi donc, après avoir étudié, dans notre première partie de ce travail, les Hirondelles proprement dites, nous allons passer aujourd'hui en revue les Cypselinés ou Martinets, parmi lesquels nous trouverons la Salangane, dont le nid célèbre a donné lieu à des volumes de contradictions et de fables. Une autre fois, nous terminerons l'histoire des Fissirostres par celle des Engoulevents ou Caprimulgés, laquelle ne manque pas non plus d'intérêt. La séparation des Martinets d'avec les Hirondelles est si indispensable, que la nature, qui leur a fait habiter les mêmes lieux et poursuivre la même nourriture, les a elle-même séparés, en leur inspirant une haine et un éloignement réciproques. Jamais on n'a vu Hirondelles et Martinets voler de compagnie ; où l'un est, l'autre n'est pas ; tandis que nous voyons, à chaque instant, les Hirondelles de fenêtre, de cheminée et de rivage, se réunir en une seule troupe et folâtrer ensemble.

Les Martinets ont cependant une assez grande quantité de caractères communs avec ceux des Hirondelles ; bec petit, large à la base, aplati horizontalement, et fendu profondément jusqu'au dessus des yeux ; pieds courts, ailes très-longues et mœurs diurnes.

Au premier coup d'œil, on distingue ces oiseaux des Hirondelles par des caractères très-apparens : les ailes du Martinet sont proportionnellement plus longues que celles de l'Hirondelle et n'ont point la même forme. Elles présentent plus qu'elles l'image d'une faux ; elles figurent un demi-cercle parfait d'une pointe à l'autre. Chez les Martinets, la mandibule supérieure porte au bout un crochet *falconné* beaucoup plus marqué que chez l'Hirondelle. Mais le véritable caractère distinctif, c'est la longueur des pieds et la forme des doigts, qui sont courts, fort rapprochés, fournis d'ongles aigus et recourbés, qui rappellent, en petit, ceux des oiseaux rapaces nocturnes, avec la patte desquels celle du Martinet ne manque pas d'analogie, si l'on considère leurs tarses emplumés et leurs doigts postérieurs ramenés en avant. Chez l'Hirondelle, au contraire, la patte est munie d'ongles faibles, et le doigt externe, y compris l'ongle, ne dépasse jamais l'extrémité de la dernière phalange de celui du milieu. Et si nous entrons plus avant dans l'étude de ces caractères distinctifs si curieux, nous voyons des différences encore plus notables : quand le Martinet a déployé ses ailes, elles dépassent de beaucoup sa queue, qui est toujours fourchue tandis que chez les Hirondelles, la queue est plus longue que les ailes. Les Martinets ont la deuxième rémige comme la plus longue plume des ailes ; chez les Hirondelles, c'est la première, ce qui donne une forme plus pointue à l'aile de l'Hirondelle qu'à celle du Martinet.

Le bec, chez le Martinet, est encore beaucoup plus petit et surtout plus plat que chez l'Hirondelle : chez les Salanganes, il est plus petit que chez le Martinet ; mais au lieu d'être aplati, il se relève et reprend un peu la forme de bec crochu de certaines Mésanges.

C'est surtout en analysant de plus près les serres du Martinet, qu'elles ne pourront plus nous laisser de doute sur la différence des mœurs de ces animaux avec celles des Hirondelles. Celles-ci ont certainement les pattes courtes, comparées à un grand nombre d'oiseaux, mais enfin de longueur à pouvoir supporter leurs corps ; leur tarse a encore la dimension de leur doigt médium, qui est long, mince, et donne à la patte une forme grêle et allongée. Les ongles sont peu courbés et peu forts, quoique aigus. Quoiqu'il soit beaucoup plus gros de corps que l'Hirondelle, le Martinet a la patte beaucoup plus petite, les doigts sont courts, et le tarse emplumé qui les surmonte n'a même pas la longueur des doigts. Serrés les uns contre les autres, les trois doigts de devant sont presque toujours rejoints par le pouce, que l'oiseau tient à peu près constamment dirigé en avant comme les autres doigts ; les ongles sont forts, recourbés et crochus.

L'anatomie devait trouver chez le Martinet, destiné à voler sans relâche, une grande ressemblance d'organes avec d'autres oiseaux adonnés au même genre de vie, et en effet l'appareil sternal, source de la puissance du vol chez les oiseaux, est très-semblable entre les Oiseaux-Mouches et les Martinets. Chez tous les deux, les muscles moteurs des ailes sont non-seulement très-puissants, mais encore la forme des os du sternum servant d'attache à ses muscles, est modifiée, en longueur et en étendue, de manière à produire un développement de force énorme. Par la forme générale et par la grosseur de son corps, le Martinet-Salangane est celui qui se rapproche le plus des Hirondelles, parmi lesquelles certains ornithologistes, entre autres M. Chas. Bonaparte, l'avaient même compris.

Nous commencerons donc par son histoire. Les Salanganes sont de petits Martinets de rivage qui ne vivent qu'au bord de la mer. Elles n'existent que sous la ligne équinoxiale, entre les deux tropiques, et dans l'intervalle des 95° à 160° degrés de longitude orientale. On en trouve une première variété aux îles de France et de Bourbon. Elles font surtout leurs nids à Java, à Sumatra et à Bornéo.

On les rencontre également sur la côte orientale d'Asie, que baigne la mer de Chine, en Cochinchine, au Tonquin et à Cambodge. Elles vivent encore aux Moluques et aux Philippines ; on en a même trouvé une espèce à l'île d'Onalan, au milieu de la mer du Sud, par 160°, ce qui semble prouver qu'elles existent également aux îles Carolines, Pelew et sur les Mariannes.

Quelle que soit l'habitation de la Salangane, au bord de la mer ou plus avant dans les terres, elle vit exclusivement d'insectes comme les autres Martinets, et pénètre généralement peu dans l'intérieur du pays. Les

mœurs de ces singuliers oiseaux sont encore assez peu connues ; mais on a pu cependant en caractériser quatre espèces.

La grande célébrité des Salanganes tient aux nids singuliers qu'elles construisent. Ces nids se mangent et sont fort recherchés, tant en Chine que dans plusieurs autres pays voisins, situés à cette extrémité de l'Asie. Ce nid est un mets très-estimé et très-cher, lequel, par conséquent, a été très-altéré et très-falsifié, ce qui joint aux fables diverses et aux amplifications des marchands, n'a pas peu contribué à répandre beaucoup d'obscurité sur leur origine.

Figurez-vous une petite coupe ou coquille translucide, d'un blanc jaunâtre, mince comme une fine écorce d'orange, et à peu près de la même grandeur, accolée contre un rocher, isolément, mais en nombre considérable, et vous aurez une idée du fameux nid de la Salangane. On pourrait encore le comparer à un petit bénitier formé par la coquille que l'on nomme *Peigne*, si sa forme n'était un peu plus allongée transversalement le long du rocher. Ces nids sont composés, à l'extérieur, de lames très-minces, placées excentriquement, se recouvrant les unes les autres et ressemblant à des rubans d'algues transparentes enroulées.

Quant à l'intérieur, sa texture est plutôt filamenteuse et présente comme des réseaux, irrégulièrement tissés, des fils translucides qui semblent extraits des lames extérieures et qui se croisent en tout sens. Souvent, quelques petites plumes sont engluées dans la substance qui compose le nid ; beaucoup plus rarement on y aperçoit des débris de coquilles d'œufs. Tous les nids portent la trace de la fiente de l'oiseau qui les a construits et habités.

La Salangane emploie près de deux mois à la construction de ce nid, puis elle y pond des œufs qu'elle couve pendant environ quinze jours. Elle fait ainsi trois couvées par an. Ces oiseaux ne quittent point leurs nids par les temps de pluie et chaque soir ils y reviennent vers quatre heures. Quand le temps est beau, ils volent en grandes troupes comme nos martinets. Mais leur vol est moins rapide, et comme ils ont les ailes un peu moins longues que l'animal type du genre, leurs évolutions se rapprochent de celles de nos Hirondelles.

Ici se présentent deux grandes questions qui ont longtemps divisé les naturalistes, et qui n'ont été résolues que dans ces dernières années. Quelle est la nature de ces précieux nids ? et comment les Salanganes les construisent-elles ?

Dans les premiers temps où ces nids furent connus, c'est-à-dire peu après le moyen âge, les contes les plus absurdes avaient circulé sur la nature qui les composait ; les uns prétendaient qu'ils étaient formés d'une écume ou de frai de Poisson, et que ces nids avaient un goût fortement aromatique ; d'autres disaient que c'était un suc recueilli par les Salanganes, sur un arbre appelé *Calamboue*. Quelques-uns les croyaient faits d'une

humeur visqueuse rendue par le bec de ces oiseaux. Enfin les derniers les croyaient fabriqués avec des *Holothuries* ou *Poissons-Plantes* qui sont abondants dans ces mers.

Kœmpfer assurait d'après les pêcheurs chinois, que ce que l'on vendait souvent pour des nids de Salanganes était une préparation faite avec la chair de certains Polypes. Il semble prouvé, par tous ces dires contradictoires, qu'en différents temps et en divers pays, on a vendu comme nids véritables différentes substances soit naturelles, soit artificielles.

Guéneau de Montbéliard, le fameux naturaliste, pour sortir de ce chaos d'opinions sur ces nids curieux, dont la substance est aussi souvent fraudée par les marchands chinois, que leur histoire était défigurée par les contes qu'ils propageaient, imagina de s'adresser directement à Poivre, alors intendant des îles de France et de Bourbon, pour avoir des renseignements authentiques. Nous ne pouvons mieux faire que de donner un extrait de ces observations faites *de visu* par le célèbre savant auquel il s'était adressé.

“ M'étant embarqué en 1741 sur le vaisseau *le Mars*, pour aller en Chine, nous nous trouvâmes, au mois de juillet de la même année, dans le détroit de la Sonde, tout près de l'île de Java, qu'on nomme la *grande* et la *petite Toque*. Nous fîmes pris de calme en cet endroit, et nous descendîmes sur la *petite Toque* dans le dessein d'aller à la chasse des Pigeons verts. Tandis que mes camarades de promenade gravissaient les rochers pour chercher des Ramiers verts, je suivis les bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux qui y abondent. Après avoir fait le tour presque entier de l'îlot, un matelot chaloupier qui m'accompagnait découvrit une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer ; il y entra. La nuit approchait. A peine eut-il fait deux ou trois pas, qu'il m'appela à grands cris. En arrivant, je vis l'ouverture obscurcie par une nuée de petits oiseaux qui en sortaient comme des essaims. J'entrai en abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux que je ne connaissais pas. En pénétrant dans la caverne, je la trouvai toute tapissée, dans le haut, de petits nids en forme de bénitiers.

“ Le matelot en avait déjà arraché plusieurs et rempli sa chemise de nids et d'oiseaux. J'en détachai aussi quelques-uns, je les trouvai très-adhérents aux rochers. La nuit vint ; nous nous embarquâmes, emportant nos chasses et nos collections. Chacun de ces nids contenait deux ou trois œufs ou petits, posés mollement sur des plumes semblables à celles que les père et mère avaient sur la poitrine. Comme ces nids sont sujets à se ramollir dans l'eau, ils ne pourraient subsister à la pluie, ni près de la surface de la mer.

“ Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus par les personnes qui avaient fait plusieurs voyages en Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres qu'il

vendit très-bien à Canton. De mon côté, je dessinai et peignis en couleurs naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans, car ils étaient tous garnis de petits de l'année ou au moins d'œufs. En dessinant ces oiseaux je les reconnus pour des vraies Hirondelles. Leur taille était à peu près celle des Colibris.

“ Depuis, j'ai observé en d'autres voyages, que dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, et depuis la pointe de Sumatra, à l'ouest, jusqu'à la Nouvelle-Guinée, à l'est, sont couvertes de *rogue* ou frai de Poisson, qui forme sur l'eau comme une colle forte à demi délayée.

“ J'ai appris des Malais, des Cochinchinois, des Indiens Bissagas, des îles Philippines, et des Moluquois, que la Salangane fait son nid avec ce frai de Poisson. Tous s'accordent sur ce point. Il m'est arrivé, en passant aux Moluques en avril, et dans le détroit de la Sonde, en mars, de pêcher avec un seau de ce frai de Poisson dont la mer était couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé que ce frai, ainsi séché, ressemblait parfaitement à la matière des nids de Salangane... Elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se déposer et se coaguler. On a vu quelquefois des fils de cette matière visqueuse pendant au bec de ces oiseaux, et on a cru, mais sans aucun fondement, qu'ils la tiraient de leur estomac.

“ C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent leurs côtes surtout celles qui forment leur *paracel* à vingt lieues de distance de la terre ferme pour chercher les nids de ces petites Hirondelles. Tout cet archipel, où les îles se touchent pour ainsi dire, est très-favorable à la multiplication du Poisson ; le frai s'y trouve en très-grande abondance, les eaux de la mer y sont aussi plus chaudes qu'ailleurs. Ce n'est plus la même chose dans les grandes mers.” Ainsi donc voilà une première opinion émise par un homme qui a vu les nids et les oiseaux. *Les nids sont composés de frai de Poisson.*

Lamouroux, le premier, en 1821, avança que les nids de la Salangane étaient de nature végétale. Suivant lui la base du nid est formée de *Gelidies*, fucus thalassiophytes, qui ont la propriété de se réduire presque entièrement en une substance gélatineuse par l'ébullition ou la macération. Ce serait donc aux *Fucus* du genre *Gelidium* ou *Sphaerococcus cartilagineus*, *setosus* et *crispus*, que les Salanganes, et surtout la plus petite espèce, qui ne quitte jamais le bord de la mer, emprunteraient la matière de leurs nids. Ce fait est si bien connu des gens qui se livrent à la récolte de ces précieux nids, qu'ils vont sur le bord de la mer à la recherche des fucus qui servent à l'oiseau à les construire, les mêlent aux nids recueillis, et augmentent ainsi facilement la quantité d'un produit difficile à conquérir et d'une grande valeur.

Par conséquent, d'après cet auteur, les nids seraient construits non d'une matière animale, le frai de Poisson, mais d'une *substance végétale*, des *fungus*.

Lesson vint en 1831, et apporta enfin la lumière dans cet imbroglio d'opinions contradictoires, en faisant remarquer d'abord qu'il est certain qu'il existe plusieurs espèces distinctes de Salanganes, peut-être même plus qu'on ne le croit encore aujourd'hui, et il n'y a rien d'extraordinaire que, parmi ces animaux, les uns employent des matières animales, les autres des substances végétales pour faire leurs nids. C'est ainsi qu'il a vu des nids de la Salangane de Bourbon communs à Maurice, qui étaient formés, par parties, de mousses et de matières gélatineuses, comme si la Salangane ne trouvait pas dans ce pays une quantité suffisante de matières propres à la construction normale de son nid.

De toutes ces observations réunies, cet auteur est parvenu à déduire les faits suivants, qui semblent très-voisins de la vérité. Au temps de la ponte, et successivement, chaque paire de Salangane s'élançe, appelée par une prévoyance instinctive que nous ne pouvons définir, vers les endroits où elle trouvera les matières nécessaires à la confection de son nid, de même que, quelque soit l'éloignement de notre Hirondelle urbaine, elle parvient à récolter la terre glaise qui lui est indispensable pour construire le berceau de ses petits. Rasant les flots de la mer, la Salangane recueille la matière animale qui nage à leur surface, et, par un travail particulier qui dépend sans doute de l'organisation de son gosier, elle l'épure, le travaille, le débarrasse des matières étrangères, le pétrit à l'aide d'un mucus dont l'analogie est chez nous le suc *pancréatique*, et en forme le corps gélatineux qui composera le nid.

Cette substance ressemble beaucoup à l'ichthyocolle, dont elle partage, entre autres propriétés, la viscosité et la faculté de se ramollir et de se gonfler sous l'eau sans s'y dissoudre à froid. Quant aux fibres qui tapissent l'intérieur du nid, ils viennent très-probablement d'une espèce de Lichen branchu des montagnes et de rochers, puisque l'on trouve des nids à moitié tissés par cette matière intacte et à moitié formés de la substance translucide dont nous avons parlé.

Les nids de ces Martinets sont placés par eux généralement dans les anfractuosités des rochers et à l'abri de l'eau, et le plus souvent dans de grandes cavernes. La profession de chasseur de nid est très-périlleuse ; les hommes qui s'y adonnent la font dès l'enfance. A Java les chasseurs commencent par sacrifier un Buffle et prononcent des prières à la déesse tutélaire, devant laquelle un prêtre brûle de l'encens. Ils se frottent le corps d'huile odoriférante et parfument l'entrée de la caverne avec du Benjoin. La descente dans les cavernes se fait au moyen d'échelles de Bambous et de Roseaux et de longues cordes auxquelles ils se suspendent ; ils portent un flambeau composé avec la gomme d'un arbre des montagne

et qui ne peut être facilement éteint par le gaz méphitique de ces souterrains.

On a cru voir dans le nid de la Salangane ce que les anciens ont appelé les *nids d'aleçon* et qu'ils regardaient comme composés de limon, d'écume et d'autres impuretés de la mer. On en distinguait plusieurs espèces. Celui dont parle Aristote était de forme sphérique, à bouche étroite, de couleur roussâtre, de substance spongieuse, et composée en grande partie d'arrêtes de Poisson. . . . Evidemment ceci est un Polypier, une ruche *celluleuse* d'insectes marins, et non le nid d'un Oiseau.

L'histoire de la petite Salangane nous amène enfin, en se terminant, à celle du Martinet de France (*Cypselus apus*) auquel on donne, à bon droit, le nom de Martinet de murailles, pour le distinguer d'une seconde espèce nommée Martinet à ventre blanc (*Cypselus mello*, (Lin) que l'on rencontre en Lorraine, dans les montagnes du Dauphiné, de la Savoie et des Pyrénées, et qui ressemble plus à l'Hirondelle des fenêtres qu'au Martinet noir.

Un des exemples les plus frappants de la durée du vol chez les Oiseaux en général, est celui que présente le Martinet noir. Tout le monde se rappelle le cri perçant que ces animaux poussent le soir, surtout en se poursuivant, en cercle, à tire d'aile, autour d'un monument ou de quelque édifice dont ils ont fait choix. Pendant la grande chaleur du jour, les Martinets s'y soustraient en demeurant blottis dans des trous de murs et plus souvent du clocher des tours, ou dans les crevasses ou sommet des rochers inaccessibles.—Là ils demeurent accroupis sur le ventre, car leurs pattes sont trop courtes pour les soutenir, et ils se tiennent le plus près possible du bord afin de n'avoir qu'à se précipiter dans l'espace pour trouver assez d'air sous leurs grandes ailes.

Hors ce temps qu'ils passent dans l'inaction, les Martinets volent constamment, le jour comme la nuit. Le fait des courses nocturnes du Martinet est certainement un fait curieux dans l'histoire de cet oiseau.

Guéneau de Montbéliard le cite comme un fait observé, seulement au mois de juillet, alors que le temps approche où les Martinets vont quitter nos contrées, émigrant pour un pays plus chaud. Mais Spallanzani et Ch. d'Orbigny ont été témoins souvent de ce phénomène pendant tout le temps que les Martinets passent dans nos climats.

Vers la fin du jour, alors qu'ils ont bien tourné, selon leur habitude, autour d'une maison ou d'un vieux clocher, on les voit s'élever à des hauteurs considérables, en poussant sans relâche leur cri aigu et discordant. Ils continuent ainsi à monter toujours, divisés en petites bandes de quinze à vingt individus, et disparaissent bientôt à tous les regards par la prodigieuse élévation à laquelle ils sont parvenus.

Ce fait arrive régulièrement tous les soirs, environ vingt minutes après le coucher du soleil et ce n'est que le lendemain, au lever de l'astre

du jour, que redescendent les Martinets du haut de l'atmosphère, non plus par petites bandes, mais dispersés çà et là par individus.

Où vont-ils ? Quel est le but de ces prodigieuses ascensions ? C'est ce que nul observateur n'a pu découvrir jusqu'à ce jour. Il faut cependant reconnaître que cette course nocturne semble un besoin de leur nature, puisque, avant la ponte, les mâles et les femelles montent tous ensemble, et que les mâles font seuls cette ascension quand les femelles sont retenues au nid par les besoins de l'incubation.

Les Martinets se retirent de très-bonne heure de notre pays : au 1er Août, tous les ans, ils disparaissent sans qu'on puisse citer un seul traînard restant en arrière. Spallanzani pense que les jeunes qui finissent de faire leur éducation sont encore trop faibles à cette époque pour quitter l'Europe : que jusqu'au moment réel de leur départ, les parents les emmènent avec eux dans nos plus hautes montagnes, et que là ils vivent au sein des airs, en volant, sans jamais prendre un instant de repos sur point d'appui ! Dans les grands jardins de Paris, les Martinets sont fort communs depuis le quinze du mois d'avril jusqu'à leur départ. Pendant ce temps on ne voit pas une seule Hirondelle, non-seulement se mêler à leurs troupes, mais même approcher des régions qu'ils ont accaparées. Mais le lendemain du jour de leur départ, ils sont remplacés, et les Hirondelles ont tellement bien comblé, par leurs méandres gracieux, le vide des évolutions rapides des Martinets, qu'il faut une attention spéciale pour distinguer que ces Oiseaux qui tourbillonnent sur notre tête aujourd'hui, ne sont pas les mêmes que ceux qui voltigeaient hier soir.

Le mode de utdification du Martinet n'est pas encore un fait parfaitement élucidé. Les matériaux de ce nid, toujours construit dans la pierre, les vieux murs ou les rochers, sont fort divers : c'est de la paille, de l'herbe sèche, de la mousse, du chanvre, des bouts de paille, de la plume d'oiseaux domestiques et autres, en un mot tous les objets que l'on peut rencontrer autour des habitations de l'homme. On a prétendu que les Martinets enlevaient ces matériaux en rasant la surface de la terre ; mais, outre que l'on ne voit jamais les Martinets dans cette position, il résulte d'observations oculaires, que le Martinet a été aperçu très-souvent sortant des nids de Moineaux et d'Hirondelles, emportant des matériaux dans ses petites pattes. On remarquera, du reste, que le nid du Martinet est précisément composé des mêmes objets que le nid de Moineau, et nous verrons que c'est très-probablement le pillage qui procure au Martinet la couchette de ses petits. Ce pillage a pu d'autant plus facilement s'exécuter, qu'à l'époque de la modification du Martinet, c'est-à-dire au commencement de mai, la ponte des Moineaux est terminée et les petits partis. Le nid, du reste, est très-simplement fait : les matériaux sont placés les uns sur les autres dans le trou choisi. Il faut alors les agglutiner, pour qu'ils ne s'éboulent pas dans les mouvements des parents. Le Martinet

y parvient en les collant au moyen d'une humeur visqueuse et élastique qu'il dégage et qui tapisse l'intérieur de son bec et y englué les insectes qui le touchent.

Les Martinets pondent ordinairement cinq œufs blancs, pointus, et de forme très-allongée. Lorsque les petits ont percé la coquille, bien différents des petits Hirondeaux, ils sont muets et ne demandent rien ; les parents leur apportent à manger, deux ou trois fois par jour, une ample provision de mouches, papillons, scarabées, qu'ils logent dans leur vaste gosier. Ils apportent aussi des araignées.

Le temps que demande l'éducation, dans le nid, des jeunes Martinets, est également plus long que celui dont les jeunes Hirondeaux ont besoin. Les derniers, en effet, tombant à terre, pourraient à la rigueur se relever, tandis que, pour les Martinets, ce fait ne serait pas possible. Un vieux aurait beaucoup de peine, à cause de la longueur de ses ailes, qui, à cet âge, ont cependant toute leur force ; un jeune ne le pourrait jamais.

Aussi les jeunes Martinets ne se lancent dans les plaines illimitées de l'air que quand ils sentent en eux toute la puissance du vol pour y suivre leurs parents. Cela demande au moins un mois. Mais une fois que les jeunes Martinets ont quitté le nid et abandonné le trou maternel, ils n'y reviennent jamais, différant en cela des Hirondeaux de fenêtre et de cheminée, qui n'ont pas d'autre gîte pendant les premiers temps de leur émancipation.

D'après des observations faites sur des individus conservés en cage, les Martinets mueaient dans le mois de février, un mois et demi avant d'arriver chez nous ; leur mue est simple et n'amène pas de changement dans leur parure noire. Les Martinets laissent rarement leur vol descendre aussi près de terre que les Hirondelles. Quel que soit l'état hygrométrique de l'atmosphère, on ne les voit pas raser le sol à la poursuite des insectes aux ailes humides. Ils sont plus farouches et vivent à de plus grandes distances de l'homme. Cependant, quand ils font leurs grandes évolutions du soir, en poussant leurs cris assourdissants, ils passent quelquefois à la portée de la main, et n'ont pas l'air de s'en occuper ; ils semblent faire une course au clocher à qui volera le plus vite.

Des oiseaux doués d'un vol aussi rapide doivent avoir une vue extrêmement perçante, et un fait dont a été témoin Spallanzani lui a démontré que ces oiseaux apercevaient distinctement une fourmi ailée à plus de cent mètres de distance.

Si l'on réfléchit un instant aux mœurs de cet oiseau remarquable, on reconnaîtra qu'il a une singulière existence, partagée entre les deux extrêmes du mouvement et du repos. Son caractère est un mélange et un contraste continu de défiance et d'étourderie. Sa défiance se marque par toutes les précautions qu'il prend pour cacher sa retraite, où il rentre d'un mouvement si rapide, si soudain, que l'œil ne peut le suivre, et que

l'oiseau a l'air de s'évanouir dans l'espace. Dans cette retraite, il reste rampant, presque sans mouvements possibles, sans défense ; aussi y entre-t-il furtivement et y élève-t-il ses petits dans le silence. Il craint la chaleur, reste dans son trou pendant la grande lumière du jour, et n'en sort que le soir, d'un mouvement brusque et à l'improviste, comme s'il se précipitait tête baissée dans le vide de l'air.

Mais, alors qu'il a pris toute sa croissance et que la puissance incomparable de son vol lui fait regarder en pitié les autres habitants de l'air, il devient étourdi, téméraire, et se croit en état d'échapper à tous les dangers. Prévot en a pris souvent en présentant subitement un filet à l'embouchure du trou vers lequel il voyait ces oiseaux précipiter leur vol impétueux. En fermant ce trou au moyen d'un morceau de glace, il les a vus se tuer roides en s'y fracassant la tête. Dans plusieurs endroits, dans les clochers, sur les hautes fortifications, on les tue à coups de baguettes, au moment où on les voit se diriger directement vers soi ; leur vol est si rapide qu'ils ne peuvent même pas se détourner de leur route. Dans certains endroits on les prend à la ligne au moyen d'un insecte qu'on laisse pendre du haut d'un rocher ou d'un édifice élevé. Pour les tirer au fusil, leur vol est presque toujours trop élevé, à moins que ce soit le soir, quand ils font leur grand tour. Dans ce cas, le tiré n'est pas difficile, parce que leur vol n'est pas interrompu, mais d'une grande continuité. Dans tous les cas, ils sont très-durs à abattre et doivent être tirés avec du plomb assez gros.

Leur chair est bonne à manger.

II. DE LA BLANCHÈRE.

LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

(*Suite.*)

II.

Le lecteur du *Lac Ontario* se rappelle sans doute les péripéties qui marquent le voyage de Mabel Dunham des rives de l'Oswego au bord oriental de l'Ontario. Il se souvient du frêle canot d'écorces qui bondit sur les rapides ; des Iroquois en embuscade, de la périlleuse navigation de ce petit schooner que l'illustre romancier, avec une bonhomie et un respect du public bien oubliés à cette heure, n'introduit pas sans la crainte d'enfreindre peut-être la vraisemblance historique. Aujourd'hui le bateau à vapeur remonte le Saint Laurent jusqu'au passage enchanteur des mille îles, encore désert au temps de Washington, et de Jumonville, si vivant, si animé maintenant. Il vous transporte à Toronto, et de là, sur la rive américaine, à Lewiston, à l'embouchure du Niagara. De Lewiston, un chemin de fer mène aux fameuses chutes. À peine sorti de la station, leur bruit vous assourdit ; près de l'hôtel, qui s'est substitué à un wigwam peut-être, vous apercevez en plein leurs eaux écumantes, leur tourbillon effrayant. Vous avez tant entendu parler, dès votre enfance, de la grandeur de ces chutes, vous vous êtes fait une idée si exagérée de leur majesté et de leur étendue, qu'un désappointement vous attend au premier coup-d'œil. Le vicomte Milton et le docteur Cheadle l'éprouvèrent complètement. Mais ils se placèrent sur le bord de la chute en fer à cheval, à l'extrémité même du précipice qui reçoit la vaste nappe d'eau, et l'admiration reprit tous ses droits. Ils s'avouèrent que le spectacle était sublime, et, attirés par une fascination toujours croissante, ils ne se lassèrent plus de la contempler. D'autres sujets cependant réclamaient leur attention et exigeaient leur départ. Le jeune vicomte Milton, à peine sorti des bancs de Cambridge, avait déjà pris part aux chasses au bison, dans le Canada. Le docteur Cheadle, son compagnon, à la fois maître-ès-arts et docteur en médecine, réunissait aux goûts aventureux de sa race le sang froid et l'énergie que réclament les longs voyages, les connaissances qui les rendent fructueux. Tous les deux appartenaient à cette société royale de géographie que préside l'illustre géologue sir Roderick Impey Murdusén, et qui a rendu déjà tant de services à la connaissance de notre globe. Le paquebot de Toronto ne les avait pas jetés au seuil du Far-West, pour qu'ils s'y arrêtassent. Ils entendaient pénétrer dans le cœur de ces solitudes, "découvrir la route qui peut le plus directement conduire, sans quitter les possessions Anglaises,

aux régions de l'or dans le Caribou, et explorer le pays inconnu qui se trouve au versant occidental des montagnes Rocheuses, dans le voisinage des sources de la Thompson."

L'idée de ce parcours est très-ancienne. Le vicomte Milton et le docteur Cheadle, loin de se l'attribuer, en reportent le mérite aux premiers colons français, et rappellent qu'elle les mena à la découverte des montagnes Rocheuses. Cette route s'écarte sensiblement de celle que suivirent Lewis et Clarke, et plus encore du trajet de M. Hunt. Ces trois voyageurs s'étaient engagés en effet, dans le bassin du Missouri, et franchissant les montagnes Rocheuses, les premiers un peu au nord du centre de la chaîne, le troisième vers son extrémité méridionale, avaient débouché dans le bassin même de la Columbia. L'expédition, beaucoup plus récente, que dirigeait le capitaine Pallisser, avait, il est vrai, exploré quelques-uns des cols septentrionaux de cette chaîne ; mais c'est plus haut encore que les nouveaux voyageurs songeaient à la traverser en débouchant dans le bassin de la Thompson du Nord, après avoir laissé à gauche, au départ, le Missouri, à droite le Michigan et le lac Supérieur, et parcouru les territoires de Wisconsin et du Minnesota et les prairies qu'arrosent les deux branches de la Saskatchewan. Les premières étapes de cette route n'étaient pas pénibles. De Toronto un chemin de fer, qui passe par Détroit et Chicago, conduit en effet à la Crosse, sur le haut Missisipi. A la Crosse, le bateau à vapeur succède à la voie ferrée et parcourt une contrée charmante ; de belles collines couvertes d'arbres de haute futaie, s'arrondissent sur les rives très-rapprochée " de la grande rivière" car le Mississipi n'est encore ici qu'un cours d'eau de 100 mètres de largeur environ.

A Saint-Paul, le chemin de fer reparait, tête de la ligne qui doit relier un jour la vallée de la Columbia et la ville de Vancouver, à Québec et à la Nouvelle-Orléans. La ligne ne courait encore que sur six kilomètres, mais son tracé se perdait déjà au loin dans les plaines. C'est dans une des premières stations du Wisconsin que nos voyageurs se trouvèrent pour la première fois en face d'un Peau-Rouge, revêtu du costume national. Drapé dans une couverture et adossé à un arbre, cet Indien fumait gravement sa pipe et regardait passer le train avec une indifférence suprême. Peut-être n'était-ce pas de l'indifférence seulement ; peut-être cette impassibilité cachait-elle des sentiments de dégoût et de haine vis-à-vis de ce démon ambulant d'une civilisation que le Peau-Rouge du Far-west ne connaît plus guère que par les envahissements spoliateurs d'une civilisation qui s'avance, disent nos voyageurs " trop forte pour qu'on la repousse, trop cruelle et trop peu scrupuleuse pour qu'on ait avec elle de bons rapports de paix et d'amitié." Cette réflexion, la longue histoire des injures et des mauvais traitements que la race anglo-saxonne n'a cessé d'infliger aux races aborigènes, suffisait à la provoquer. Mais les circonstances lui imprimaient un caractère moins philosophique et plus inquiétant,

au moment même où les deux compagnons pénétraient dans les territoires frontières. Les Sioux venaient de prendre les armes, lassés d'attendre le subside annuel qui leur est dû en échange de leurs terres concédées et que les fonctionnaires américains, soit négligence, soit malversation, avaient pris l'habitude, depuis quelques années, de ne leur payer que très-tard. Malgré la présence d'une compagnie de volontaires qu'on y avait expédiée du Minnesota, l'établissement de Georgetown était sérieusement menacé. Aussi peu militaires que possible, dans leur accoutrement, ces volontaires avaient la bouche remplie de crâneries et de rodomontades. Quelques semaines plus tard, attaqués par les Sioux, ils se cachaient dans des trous et dans des coins, d'où les instances, le revolver même de leurs officiers suffisaient à peine à les faire sortir.

Malgré ces dangers qu'ils traitaient trop légèrement, nos voyageurs ne voulurent point attendre le bateau à vapeur qui conduit au fort Garry et résolurent de faire ce trajet par la rivière Rouge, tout à fait à l'aventure, puisqu'aucun Indien, aucun métis n'avait, dans la peur des Sioux, consenti à leur servir de guide. Le Dr. Cheadle et M. Treemiss occupaient un premier canot ; dans le second se tenaient M. le vicomte Milton et Rover, un chien "à l'air alerte, au poil doux, dont la forme et la couleur rappelaient celles d'un terrier noir et brun, mais qui était de la taille d'un basset." Excellente bête, docile, pleine d'intelligence et de courage, point querelleuse, bien qu'en montrant les dents bien-à-propos aux gros chiens des Indiens, et dont nos voyageurs reçurent dans la suite tant de bons offices que son portrait ne peut paraître nullement déplacé dans le récit. On n'emportait que peu de provisions : une trentaine de livres à peu près de farine, de pemmican, et de porc salé, une petite quantité de graisse, de thé, de sel, de tabac, de l'amadou, des allumettes et beaucoup de munitions. Une marmite, une poêle à frire, quelques couvertures, trois vêtements imperméables, une hachette, un fusil et un couteau de chasse complétaient l'équipement. La journée était chaude et brillante, les canots glissaient légèrement le long des berges ombreuses de la rivière. Rien ne troublait le silence que le bruit des avirons, les sauts des poissons, les cris rauques et discordants du fauconet de l'aigle, les coups de bec du pic moucheté contre les troncs creux des arbres, les agiles évolutions de l'écureuil dans ses rameaux." Côté et là, le long des rives, des essaims de loriot noirs et dorés se groupaient dans les buissons ; le martin-pêcheur, au gai plumage, voltigeait en passant ; des canards, des oies nageaient sur l'eau, et le pigeon à longue queue s'élançait comme une flèche au-dessus des arbres. A l'approche de la nuit des centaines de hiboux huaient autour de nous ; le *whip poor will* nous faisait tressaillir par la fréquence et la rapidité de ses appels, et le plus mélancolique de tous les oiseaux, le plongeon imbrim, éjaculait ses lamentations lugubres sur le bord d'un lac voisin." Ainsi se passèrent plusieurs jours

dans le double enivrement de la liberté et de la nature sauvage. La nuit venue, on halait les canots sur la rive, et on les décrochait sous des buissons à l'œil des Indiens. On allumait le feu, on plumait les canards tirés dans la journée et on les rôtissait sur des bâtons à la manière indienne. Du thé et quelques gâteaux de pain sans levain *d'import* complétaient le repas. Enfin on se roulait dans sa couverture, et l'on dormait à la belle étoile *sub jove*, mais d'un œil seulement, tant on avait fini par croire aux récits des Indiens sur les prouesses des Sioux. Tout-à-coup, au milieu de la nuit, un des trois compagnons se dressait sur son séant, prêtait l'oreille au moindre son inaccoutumé, tâchait de percer l'obscurité, et se levait souvent afin de reconnaître la cause des frôlements et des craquements qui s'entendaient dans la forêt. Cependant la distance à parcourir était de 500 milles ; l'aspect monotone de la rivière, l'élévation de ses berges, qui bornait le paysage, le mauvais état des canots, qu'il fallait vider constamment, ne laissaient pas à la longue de rendre la route ennuyeuse et pénible. Les voyageurs tentèrent de l'abrégier par une navigation nocturne. Le premier essai ne fut pas heureux. La nuit leur parut si longue que la fatigue les avait endormis sur leurs rames avant le lever du soleil. Dès ses premiers rayons, ils s'empressèrent de débarquer, s'étendirent immédiatement sur le sol et se livrèrent à un profond sommeil. Quand ils se réveillèrent, le soleil descendait déjà sur l'horizon, et ses rayons ardents les avait cuits, pour ainsi dire. Leur seconde tentative faillit avoir une issue plus tragique. La nuit avait commencé très-belle et le ciel resplendissait d'étoiles. Une heure ou deux plus tard, des nuages menaçants se montraient à l'ouest et les ténèbres s'épaississaient. Cependant les canots allaient toujours de l'avant. Tout-à-coup, et sans rien qui l'eût annoncé, " un éclair illumine pour un moment la scène sauvage qui les environnait et presque immédiatement un épouvantable coup de tonnerre, semblable à l'explosion d'un magasin à poudre, les arrête immobiles, silencieux, terrifiés. Un horrible coup de vent balaye la rivière, rompant les grands arbres et les éparpillant comme des brindilles de tous les côtés." De ce moment la tempête fut déchaînée. Des éclairs incessants sillonnaient le ciel, suivis d'épouvantables détonations. De temps en temps, une flamme défaillante et bleuâtre voltigeait au-dessus de l'eau, accompagnée d'un sifflement aussi fort que celui d'une machine à vapeur. Placés dans le foyer même du fluide électrique qui se jouait en passant dans la chevelure des voyageurs et la hérissait, ceux-ci essayèrent vainement de prendre terre, les ténèbres ne leur permettant pas de distinguer les saillies de la rive, aussi glissante qu'escarpée, et d'éviter les arbres abattus qui l'encombraient. La force du courant les lançait contre ces obstacles qui les auraient infailliblement défoncés. A force de peine et grâce aux clartés fugitives des éclairs, on parvint à amarrer les canots l'un à l'autre. Ces mêmes lucurs dévoilaient les

rochers et les saillies qui se trouvaient en tête, et un vigoureux coup d'aviron en éloignait les canots. Les heures succédèrent aux heures dans cette terrible situation. La tempête redoublait de fureur, la pluie ne cessait de tomber par torrents ; les canots s'emplissaient peu à peu, et leurs plats-bords dépassaient à peine le niveau de la rivière. Quant aux voyageurs, ils avaient de l'eau jusqu'à la poitrine ; leurs dents claquaient et leurs mains engourdis retenaient difficilement l'aviron. L'aube parut enfin et la tempête s'affaissa peu à peu, sans que la pluie discontinua. Les canots accostèrent une plage fangeuse, on les cala à terre et dans l'épuisement d'une longue fatigue les voyageurs s'endormirent profondément.

Leurs épreuves n'étaient pas terminées. Il leur restait encore 150 milles à parcourir, et leurs provisions se trouvaient entièrement épuisées. Il fallait vivre des produits de leur chasse et de la pêche et, pour comble de malheur, leur dernier hameçon se cassa. Cependant ils attrappaient encore quelques poissons au moyen de deux aiguilles par le chas desquelles on faisait passer la ligne et auxquelles on attachait l'amorce. Ces poissons étaient des *yeux-d'or*, espèce semblable à la vaudoise. Un soir le souper ne se composa que d'une couple de ces poissons, et se passa dans une véritable tristesse. Jusqu'à 60 milles au-dessus du fort Garry, il n'y avait nulle chance, en effet, de rencontrer des êtres humains, à part quelques partis d'Indiens maraudeurs. L'*International*, c'est-à-dire le bateau à vapeur qui faisait le service de la rivière Rouge, vint heureusement à passer et recueillit à son bord les pauvres voyageurs. Le lendemain, 7 août 1862, ils étaient au fort Garry. Il y avait dix sept jours qu'ils avaient quitté Georgetown.

Ce fort s'élève sur la rive septentrionale de l'Assiniboine, à quelques mètres en amont du point où celle-ci tombe dans la rivière Rouge. C'est le centre d'une petite colonie dont la naissance remonte à 1811, année dans laquelle le comte de Selkirk, acquit de la compagnie de la baie d'Hudson et des Indiens Knistimeaux ou Criks une large bande de terrain qui se développe le long de la rivière Rouge et de l'Assiniboine. Les premiers colons furent des Ecossais envoyés par lord Selkirk ; mais, en 1862, l'établissement présentait un assemblage fort hétérogène et s'élevant à 8,000 âmes environ, de sujets des trois royaumes, de haut et de bas Canadiens, d'Yankees, de Métis et d'Indiens. La vie monotone qu'on y mène n'est troublée que par les incursions des Sioux, et les seuls accidents remarquables qu'elle présente consistent dans les chasses de l'automne et du printemps. A ces deux époques, il se forme de véritables expéditions. Souvent elles se composent de 15 ou 1,600 charettes et de 500 chasseurs, qu'accompagnent leurs femmes et leurs enfants, qui préparent leurs repas. Dès que le troupeau de bisons est découvert, les cavaliers se forment en ligne et s'avancent avec précaution. Quand ils se trouvent à bonne distance tous s'élancent, au signal de leur chef et au grand galop de leurs montures,

au milieu du troupeau, et le massacre commence. J'emploie à dessein ce mot : il caractérise mieux que celui de chasse les journées où l'on abat parfois plus d'un millier de bisons, tout en ayant soin de s'en tenir aux bêtes les plus grasses. Nos voyageurs, séjournèrent trois semaines à Fort Garry ; ils s'y munirent d'excellents chevaux de selle, de provisions de bouche, d'une tente de toile, d'armes, de mocassins et de chemises de chasse faites en peau de daim ou de caribou, et engagèrent quatre voyageurs canadiens. " C'est une race gaie, légère, insouciant, obligeant, généreux jusqu'à l'insouciance, hospitalier et extravagant. Le bal commence pour eux tous les soirs durant l'hiver ; une noce se célèbre à table ouverte . . . Le rhum coule abondamment, et quand un métis boit, il le fait, suivant son expression, comme il faut, c'est jusqu'à ce qu'il se procure le bonheur si désiré d'une ivresse complète." Ajoutez à ces traits une dose de vanité qui leur fait sacrifier jusqu'à leur nourriture et celle de leur famille, à la possession ardemment convoitée d'une meute de chiens, d'un fusil, d'un cheval, d'une belle parure ; une grande dose de hâblerie et de crédulité, peu de fidélité en général, des muscles d'acier, un grand esprit de ressources, une rare aptitude à la chasse et à la fatigue, de la sobriété dans le vivre ; et vous aurez un portrait assez fidèle du métis Canadien. Louis la Ronde, Jean-Baptiste Vidal, Toussaint Vaudric et Athanase Bruneau, tels étaient les noms des quatre engagés de nos voyageurs. Le premier, " beau garçon, bien taillé, d'une haute et d'une belle figure," avait accompagné le docteur Raë dans ses excursions chez les Esquimaux, et s'en montrait fier ; le second, se vantait aussi d'avoir pris part à l'expédition du capitaine Pallisser, et parlait à tout propos de sa bravoure, de ses rencontres avec les Indiens et du nombre prodigieux d'ours qu'il avait pris. Les deux autres n'offraient rien de remarquable.

(A Continuer.)

D'IBERVILLE, OU LE JEAN-BART DU CANADA.

NAISSANCE D'IBERVILLE.—SA FAMILLE.

D'Iberville reçut le jour à Montréal en 1662. Il était le troisième fils de Charles Lemoyne, Sieur de Longueuil, qui, depuis son arrivée en Canada, s'était signalé en maintes expéditions périlleuses contre les Iroquois et avait rendu les services les plus importants au pays, et dont les enfants étaient au nombre de treize, onze garçons et deux filles.

Charles Lemoyne, Baron de Longueuil, fils aîné, servit constamment, tant en France qu'en Canada, où il reçut plusieurs blessures dont il resta estropié, et contribua puissamment à l'augmentation de cette Colonie par les dépenses considérables qu'il fit. Ce fut pour reconnaître ses services que le Roi érigea sa Seigneurie en Baronnie et le fit Lieutenant du Roi de la ville et gouvernement de Montréal.

Le Sieur de St. Hélène, Capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, après plusieurs services, mourut des blessures qu'il avait reçues des Anglais, lorsque ceux-ci allèrent, en 1690, assiéger Québec.

Le Sieur de Maricourt, Capitaine dans le même détachement de la marine, fut emporté par la maladie qu'il contracta à la suite des voyages qu'il entreprit au pays des Iroquois, dans l'intérêt du service du Roi.

Le Sieur de Sérigny, Lieutenant de vaisseau au port de Rochefort, prit part à plusieurs combats, seconda le Sieur d'Iberville, son frère, et eut plusieurs commandements de vaisseaux en chef de Sa Majesté, comme il appert par les instructions et ordres donnés au sieur d'Iberville.

Le Sieur de Bienville, officier dans les troupes de la marine, fut tué par les Iroquois surpris au nombre d'environ quarante, dans une maison française, et tous taillés en pièce, à l'exception d'un seul qui s'échappa.

Le Sieur de Châteauguay, garde-marine, fut tué par les Anglais, à la prise du fort Bourbon, en 1694.

Le Sieur d'Assigny mourut des fièvres aux Iles St. Domingue, où le Sieur d'Iberville avait été obligé de le laisser, en allant au Mississipi, en 1701.

Le Sieur Antoine Lemoyne, décéda tout jeune.

Le Sieur de Bienville 11e, Lieutenant du Roi à la Louisiane, ne cessa d'y commander depuis l'établissement de cette Colonie en 1698.

Le Sieur de Châteauguay 11e, Capitaine d'une compagnie de la marine, a constamment servi en ce pays avec ses frères.

L'aînée des filles devint épouse du Sieur de Noyan, mort Lieutenant de vaisseau. La cadette se maria au Sieur de la Chassigne, Major des troupes de la marine en Canada.

PREMIÈRES ANNÉES D'IBERVILLE.—IL EST ENVOYÉ A LA BAIE D'HUDSON.—
SES BRILLANTS EXPLOITS.

Le Sieur d'Iberville qui, comme ses frères, était destiné à porter les armes, choisit le service de la mer. Pour s'en rendre capable, dès l'âge de quatorze ans, il se forma à la navigation par plusieurs voyages qu'il entreprit dans le Golfe St. Laurent, tant à l'Ile Percée que dans d'autres lieux, avec un bâtiment qui appartenait au Sieur Lemoyne, son père, et fit ensuite plusieurs voyages en France sous d'habiles navigateurs.

En l'année 1686, le marquis de Denonville, Gouverneur Général de la Nouvelle-France, ayant résolu d'élever un fort à la Baie d'Hudson, dite Baie du Nord, il choisit le Sieur d'Iberville, conjointement avec le Sieur de Ste. Hélène, son frère, pour commander les Canadiens qui avaient été détachés, avec des soldats sous les ordres du Sieur de Troye, Capitaine de compagnie, et les y conduire par terre. La difficulté pour se rendre à cette Baie est également grande, soit qu'on veuille y aller par terre, soit qu'on prenne la mer. Par terre, ce voyage ne peut se faire qu'en canot d'écorce au milieu de rivières rapides, remplies de pierres qui causent des bouillons et des chûtes affreuses, et par un pays des plus stériles. Par mer, il faut d'abord surmonter les glaces, dans lesquelles on est quelquefois enfermé quinze jours, trois semaines et plus, et conduit à leur gré par les vents et les courants, puis se guider à travers des brumes si épaisses, qu'elles font l'effet d'une nuit presque complète. Si à cela, on ajoute que ces lieux étaient encore peu fréquentés des Français, qu'il y règne un hiver continuel et que toute la côte du Labrador, qui est de 500 lieues, est remplie d'Esquimaux qui tuent et mangent les Européens qui ont le malheur d'y faire naufrage, ou qui se laissent surprendre dans quelque hâvre, on aura une idée de la difficulté de l'entreprise. Aussi, ce voyage faillit-il coûter la vie au Sieur d'Iberville. Le canot dans lequel il était, chavira dans un rapide des plus dangereux ; deux des hommes de l'équipage furent noyés, et d'Iberville ne dut qu'à sa présence d'esprit d'échapper à la mort avec deux de ses compagnons. Le succès de ce voyage toutefois répondit à l'attente qu'on en avait : d'Iberville éleva un fort et en prit un, autre sur les Anglais, en représailles de celui qu'ils avaient enlevé aux Français, En vertu de la commission qu'il avait reçue, le 12 février 1686, du marquis de Denonville, d'Iberville fut investi du commandement de tous les ports. Il s'acquitta si bien de son devoir, que le Gouverneur lui en fit compliment par sa lettre du 23 février 1689 : " Vous avez trop bien fait, lui écrivait ce Gouverneur, pour qu'on ne vous contienne pas dans les emplois que vous remplissez, en servant la Compagnie du Nord. Vous devez vous tenir pour assuré que je ne m'oublierai en rien de tout ce qu'il conviendra de faire pour faire valoir vos services auprès du Roi et de M. le marquis de Seignelay. C'est pourquoi, je vous convie de continuer à bien faire et de vous attacher à faire réussir tous nos desseins. "

Peu après, usant de représailles, d'Iberville entreprit une action des plus hardies et presque incroyable : ce fut d'enlever un navire anglais de 12 pièces de canon, avec deux canots d'écorce et onze hommes. Il conduisit si bien son dessein, qu'il réussit, ayant surpris le vaisseau au point du jour et ayant tué les matelots qui faisaient le quart. Il y avait trente hommes d'équipage.

Cette même année, 1687, Messieurs les commissaires, nommés par les Rois de France et d'Angleterre, ayant arrêté qu'il ne serait fait aucun acte d'hostilité entre les sujets des deux couronnes jusqu'au mois de Janvier 1689, le Jeur d'Iberville revint à Québec par mer, dans l'automne de cette année 1689, avec sa prise, et apporta les castors, pelleteries et autres effets qui étaient dans les forts.

L'année suivante, il retourna à la Baie d'Hudson par mer. La commission que lui donna M. de Denonville pour commander dans toute cette Baie et pour s'y rendre incessamment, est du 9 juin 1689. Après le règlement fait par Messieurs les commissaires et qui défendait toute hostilité entre les deux nations, d'Iberville avait lieu de croire que les Anglais demeureraient en paix. Il en fut cependant autrement. Ceux-ci envoyèrent trois navires et six vingts hommes pour enlever le Sieur d'Iberville avec ses gens. N'ayant rien pu entreprendre avant l'hiver, ils espérèrent venir à bout de leurs desseins pendant cette saison, à la faveur même de la bonne intelligence rétablie entre les deux nations. D'Iberville n'avait que 14 hommes de garnison, ayant renvoyé à Québec son navire chargé. Pour cette raison, il ne souffrit pas que les Anglais vinsent à son fort, ce qui leur eut permis de constater le peu de monde qu'il avait. Il fit bonne contenance, en les observant de près. Mais, quand il se fut bien assuré que les anglais tramaient contre lui un complot, qu'ils avaient même fait pointer deux pièces de canon, chargées à mitraille, sur un lieu où ils devaient s'aboucher pour un pour parler, qu'ils devaient tirer quand il y serait arrivé avec le nombre convenu de ses gens, et qu'ils avaient ordre de mettre tout en usage pour le prendre et le faire mourir, il leur déclara une guerre ouverte, et n'épargnant que ceux qui étaient atteints du scorbut, il les tua ou les prit tous avec leurs navires et effets ; ce fut au sujet de ces actions de valeur que le marquis de Denonville lui écrivit, le 3 Juillet 1689, en ces termes : " J'ai reçu avec plaisir le détail que vous me faites, par vos deux lettres de l'automne dernier et de ce printemps, de tout ce qui s'est passé à la Baie, entre vous et les Anglais qui voulaient vous enlever ; je vous assure que je ne m'oublierai pas de rendre compte à M. le marquis de Seignelay de votre belle conduite et de votre savoir faire. Continuez de soutenir votre ouvrage."

A quelque temps de là, d'Iberville eut encore occasion de signaler son courage et son habileté. Ayant appris qu'il y avait un navire anglais au lieu dit Ruper, avec intention de s'emparer de l'un de ses forts, il partit en cha-

loupe, le 1er Juillet, avec onze de ses gens, et laissa le Sieur de Maricourt, son frère, à son fort, avec neuf hommes, pour garder 58 Anglais qu'ils avaient pris pendant l'hiver. Le 7, il fit reconnaître le vaisseau ennemi, et, le 8 au matin, il l'enleva. C'est ce qui paraît par une lettre qu'il écrivait à ses associés, à Paris, en date du 17 Novembre 1689. Il donna aux Anglais un des navires qu'il leur avait pris, pour les reconduire en Angleterre, laissa le plus petit à la Baie, et revint à Québec dans le plus grand, de 24 pièces de canon, chargé de castors et de pelleteries.

Le Sieur d'Iberville retourna encore à la Baie d'Hudson en 1690, comme il paraît par la commission de M. le comte de Frontenac qui l'établissait Commandant Général de tous les postes que les Français avaient dans cette Baie et sur tous les navires qui y navigueraient. Cette commission est du 22 Juin 1690. D'Iberville en revint, l'automne de la même année, toujours bien chargé.

EXPÉDITION D'IBERVILLE DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE.—PRISE ET
DESTRUCTION DE CORLAR.—SES NOUVEAUX EXPLOITS A LA
BAIE D'HUDSON.

Comme le Sieur d'Iberville, de retour en Canada, était toujours prêt à se dévouer pour le bien du pays, il exécuta, au milieu des neiges, une commission des plus pénibles et des plus périlleuses, avec le Sieur de St. Hélène, son frère, et le Sieur Manthet. Ce fut d'aller, avec un détachement de Canadiens, de Sauvages et quelques soldats, enlever un bourg nommé Corlar, dans le voisinage des Iroquois, en représailles de l'incursion que les Anglais avaient fait faire par ces derniers sur les lieux nommés la Chine, dans l'Isle de Montréal, et la Chesnaye. M. de Pontchartrain, père, qui avait été parfaitement informé de tous les périls auxquels il s'était si noblement exposé, lui écrivit le 7 Avril 1691, pour lui faire savoir que MM. de Frontenac et de Champigny, lui ayant rendu des témoignages fort avantageux de sa conduite et de sa bravoure, il avait proposé au Roi de le charger de l'exécution de l'entreprise que Sa Majesté avait résolu de faire tenter sur le fort Bourbon, étant persuadé qu'il donnerait en cette occasion de nouvelles marques de son zèle pour le service.

Ce fort Bourbon, que les Anglais ont depuis appelé Nelson, était un poste découvert et fait par les Français dans la Baie du Nord en 1681, sous le commandement des Sieurs Desgrosilliers et Radisson qui y laissèrent le Sieur Chouar, fils du Sieur Desgrosilliers et neveu de Radisson. Comme ce dernier était mécontent de quelques marchands, ses associés, il passa en France en 1682, de là se rendit en Angleterre, et, en 1683, alla à la Baie du Nord avec deux vaisseaux anglais; à l'aide des signaux qu'ils avaient donnés au Sieur Chouar et qu'il connaissait, il prit le fort par trahison et toutes les pelleteries et effets qu'il contenait. Appréciant l'importance de ce poste, les Anglais y avaient élevé un fort régulier à quatre

bastions avec un fossé plein d'eau de dix pieds de large, et l'avaient pourvu de tout et d'une bonne garnison, jugeant bien que les Français essaieraient de s'en emparer. C'était, en effet, de cette mission que d'Iberville était chargé.

Étant passé en France dans l'automne de 1691, il fut fait Capitaine de frégate par Sa Majesté qui le chargea, par ses instructions du 11 Avril 1692, de conduire les vaisseaux qu'elle envoyait en Canada, de convoier les navires marchands, et d'aller ensuite faire le siège du fort Bourbon. D'Iberville convoia si bien ces vaisseaux qui étaient sous ses ordres, que tous parvinrent à bon port. Cette navigation ayant été très-longue et la saison d'aller attaquer le fort Bourbon étant passée, le comte de Frontenac retint d'Iberville, et, afin de l'utiliser, le chargea, avec le Sieur de Bonaventure, d'aller croiser le long des côtes de Nouvelle-Angleterre, ce à quoi le Sieur d'Iberville réussit parfaitement, ayant pris un vaisseau armé en guerre par cette Colonie, et ayant désemparé un autre, donné une très grande alarme à cette colonie, et fortifié le courage des sauvages Abénaquis, voisins des Anglais et portés pour la France.

En 1793, le Sieur d'Iberville eut la même destination que l'année précédente, et s'en acquitta également bien, tant pour la conservation des vaisseaux du Roi que celle des navires marchands. Comme les vents contraires retardèrent le départ de France, on ne put encore exécuter, cette année, l'entreprise sur le fort Bourbon. Ses instructions étaient du 28 Mars 1693, et les lettres du Ministre, qui justifient des vents contraires, sont du 18 Avril et 6 Mai 1693.

Enfin, en 1694, le Sieur d'Iberville prit si bien ses mesures, qu'il surmonta les difficultés de la navigation. Il se rendit au fort Bourbon avec deux frégates, prit ce fort et tout ce qui y était. C'est à cette époque que fut tué le Sieur de Châteauguay, son frère. La saison étant trop avancée pour revenir en France, il y hiverna avec les frégates, et revint l'année suivante, après y avoir laissé une garnison. La lettre que M. de Ponchartrain, père, lui écrivit à cette occasion, est du 21 Octobre 1695. Il lui marque " qu'il a lu avec plaisir la relation de son voyage, qu'il a rendu compte au Roi de tout ce qui s'y était passé, et qu'il ne doute pas que Sa Majesté soit satisfaite de ce qu'il a fait pour le service."

D'IBERVILLE PROJÈTE DE RUINER LES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS A TERRE-NEUVE.—SES ACTIONS MÉMORABLES.—NOUVELLE EXPÉDITION
A LA BAIE D'HUDSON.

Après qu'il eût mis les Français en possession du fort et de la Baie du Nord, d'Iberville pensa que rien n'était plus important à l'Etat que de détruire entièrement les Etablissements que les Anglais avaient faits secrètement dans l'Île de Terre-neuve, appartenant à la France, et, par ce

moyen, d'assurer aux Français seuls la pêche de la morue; et ainsi de mettre la France à la place de Angleterre. Il en fit la proposition au Roi qui l'agréa et lui accorda quelques vaisseaux pour l'exécution de cette entreprise.

Mais comme il était nécessaire de faire sans retard une irruption sur les terres de la Nouvelle-Angleterre, d'y prendre le fort de Pemaquid et de porter les secours demandés à la garnison et à la Colonie de l'Acadie, d'Iberville fut chargé de faire le tout, et, par ses instructions du 28 Mars 1696, Sa Majesté lui marque "qu'elle s'en remet à son expérience et à l'affection qu'elle sait qu'il a pour son service." Les volontés du Roi furent exécutées exactement: l'Acadie fut secourue; le fort de Pemaquid fut pris par tranchées et rasé jusqu'aux fondements; les Sauvages qui y étaient retenus prisonniers aux fers furent mis en liberté. Le pitoyable état dans lequel ces Sauvages prisonniers furent trouvés ranima la haine que leurs compatriotes avaient contre les Anglais, et augmenta leur reconnaissance et leur amitié pour les Français.

De là, le Sieur d'Iberville se rendit à Plaisance, et, pendant l'hiver, prit le fort de Saint-Jean et tous les Etablissements anglais. Il comptait sur les années suivantes pour achever son entreprise, mettre à profit tout le butin qu'il avait fait, et ôter aux Anglais toute espérance de remettre le pied dans cette Ile; mais les ordres qu'il reçut au printemps, changèrent ses desseins et la face des affaires à Terre-neuve. En effet, le Roi lui envoya quatre vaisseaux, commandés par le Sieur de Sérigny, son frère, avec ordre d'en prendre le commandement et de partir en diligence pour aller reprendre le fort Bourbon, dont les Anglais s'étaient emparé l'année précédente, après avoir fait reconduire en France la garnison et rendre ou payer les castors, pelleteries et tous les effets appartenant aux Français. Ces instructions étaient du 9 Mars 1697 et justifient la confiance que Sa Majesté avait dans le zèle et l'habileté du Sieur d'Iberville.

Aussitôt que celui-ci eut reçu ces ordres, il ne balança pas un instant à les suivre, laissant pour cela l'exécution de son traité pour Terre-neuve et ne songeant nullement aux biens considérables qu'il allait perdre. Il donna ordre à ses lieutenants et officiers qui étaient le long de la côte, dans les habitations anglaises, de brûler tous les effets qui avaient été pris sur l'ennemi et qu'on ne pouvait transporter, effets qui valaient plus de deux cent mille écus, et qui, au moyen de la pêche, auraient valu plus du double, et de se rendre à Plaisance. Il prit les meilleurs de ses hommes, tant officiers que autres, et partit avec ses quatre vaisseaux. Après avoir été retenu dans les glaces pendant plus de trente jours, dans le détroit d'Hudson, ayant trouvé une éclaircie à travers ces glaces, il en profita seul, ses autres vaisseaux n'ayant pu le suivre, pour devancer les vaisseaux anglais qu'il savait devoir aller secourir le fort Bourbon, et fit investir le fort. Arrivé à la côte qui porte une lieue par brasse, et apprenant que les vaisseaux an-

glais n'y étaient pas, il mit à terre vingt-cinq de ses meilleurs hommes, en lieu éloigné, afin qu'ils pussent surprendre quelqu'un de ce fort.

Le lendemain matin, il vit trois navires qui venaient à toutes voiles. Le Sieur d'Iberville ne douta pas que ce fussent les siens qu'il avait laissés embarrassés dans les glaces. Il mit sous voile pour se rendre à la rade, au mouillage nommé le Trou, et les y attendre ; mais, voyant qu'ils ne répondaient pas aux signaux qu'il faisait, il reconnut que c'était les Anglais, et qu'il serait forcé de leur livrer le combat, sans pouvoir l'éviter. Il se prépara donc à l'attaque, et quoiqu'il se fut dégarni de vingt-cinq de ses meilleurs hommes, qu'il eût plusieurs malades et que le navire le *Pélican* qui le portait ne fût que de quarante-six pièces montées ; quoique le plus fort des navires ennemis fût de cinquante-six, le second de trente-six, et le troisième de vingt-quatre pièces, il se saisit du vent et répondit aux canonnades des Anglais qui lui criaient "qu'ils savaient bien qu'il était d'Iberville, qu'ils le tenaient et qu'il fallait bien qu'il se rendit." Ce combat dura près de trois heures. Voyant que son navire avait plusieurs coups à l'eau, qu'il était désemparé de quantité de manœuvres et qu'il n'était plus possible de résister longtemps au feu qu'ils faisaient, il prit une résolution : ce fut de pointer tous ses canons, qui étaient au vent, à couler à fond ; puis, ayant fait arriver et passer à l'arrière du gros vaisseau anglais, il l'élongea sous le vent vergue à vergue et lui envoya toute cette bordée. Son dessein eut tout le succès qu'il s'en était promis, car ce navire coula sur le champ ; étant alors arrivé sur le second, il le prit, et, aussitôt qu'il l'eût amariné, il donna la chasse au troisième qui gagnait le large à toute voile. Il l'aurait joint et pris ; mais, comme il était obligé d'avoir le côté où étaient les coups de canon à l'eau sous le vent, et qu'il n'avait pu faire suffisamment aveugler, il fut contraint de l'abandonner, son propre navire s'emplant d'eau.

Un succès si heureux et si glorieux n'eut pas toutefois le résultat que le Sieur d'Iberville pouvait en attendre. Etant, en effet, revenu vers les vaisseaux capturés, et, au moment où il faisait voile vers la rivière Bourbon, en tenant le large, à cause du gros vent qui commençait à souffler, il fut assailli par une tempête si violente pendant la nuit, que la prise périt corps et biens. Pour échapper au même désastre, il fut contraint de donner à l'estime dans la rivière Bourbon, ce en quoi il fut si heureux qu'il y entra de telle manière qu'il sauva ses hommes et qu'il fut en état de tirer du navire, à marée basse, dans la neige et les vases jusqu'à la ceinture, des vivres, des munitions et tout ce qui était nécessaire pour la conservation de son équipage, et même pour attaquer l'ennemi.

Cependant, le Sieur d'Iberville était dans une inquiétude extrême, ne sachant ce qu'étaient devenus ses trois navires qu'il avait laissés dans les glaces. La Providence l'en tira, en les faisant arriver heureusement. Il leur envoya un canot pour leur apprendre la victoire qu'il avait remportée

sur les ennemis, et ensuite son naufrage. Ces vaisseaux envoyèrent le prendre, ainsi que son équipage, et lui apprirent à leur tour qu'ils s'étaient fort canonés contre les trois vaisseaux anglais, pendant qu'ils étaient retenus dans les glaces. Alors, le Sieur d'Iberville se rendit avec ses vaisseaux dans la rivière Ste. Thérèse, où était construit le fort Bourbon. Il assiégea ce fort et s'en rendit maître, ainsi que de tous les effets qu'il fit charger sur ses navires ; puis, y ayant laissé une bonne garnison, il repassa en France, au commencement de Novembre 1697. A son arrivée, il reçut une lettre de M. de Pontchartrain qui accusait réception de sa lettre du 8 Novembre, avec la Capitulation accordée au Gouverneur du fort Bourbon, et copie de l'instruction qu'il avait donnée au Commandant qu'il y avait laissé : et le Ministre lui marquait " qu'il avait lu sa lettre avec attention, qu'il était satisfait de la conduite qu'il avait tenue dans cette affaire et du compte avantageux qu'il rendait de celle de ses officiers qui avaient servi avec lui, ajoutant qu'il en rendrait compte au Roi et qu'il l'obligerait auprès de Sa Majesté autant que les occasions s'en présenteraient."

D'IBERVILLE EST ENVOYÉ EN LOUISIANE.—IL PREND POSSESSION DE CE PAYS ET S'Y FORTIFIE.—NOMBREUX VOYAGES QU'IL ENTREPREND A CETTE OCCASION.

La paix ayant été conclue cette même année, 1697, le Sieur d'Iberville fut chargé, en vertu d'un traité agréé par le Roi, du soutien du fort Bourbon pendant deux ans, ce que le Sieur de Sérigny exécuta.

Comme en l'année 1684, le Sieur de la Salle avait manqué la découverte de l'entrée du fleuve du Mississipi, et que, dans cette tentative, il avait perdu trois bâtimens, le Roi, sur la nouvelle que les Anglais se disposaient à l'entreprendre, résolut de les prévenir, et cela sans perdre de temps. En conséquence, Sa Majesté fit choix du Sieur d'Iberville pour cette entreprise. A cette occasion, MM. de Pontchartrain, père et fils, lui écrivirent plusieurs lettres remplies d'une telle confiance, qu'elles ne pûrent qu'influer sur le résultat. D'Iberville partit, en 1698, avec deux navires et un traversier. Il découvrit l'entrée du fleuve et ses environs, et fit près de cent lieues en chaloupe sur le Mississipi. Il éleva un fort sur ses bords, y laissa une garnison et revint heureusement en France, où il arriva à la fin de Juin 1699. C'était avec raison qu'on avait hâté cette découverte, car les Anglais y allèrent peu de temps après le départ du Sieur d'Iberville, et même voulurent entrer dans ce fleuve ; mais ils en furent empêchés par le canon du fort français qui y avait été construit.

Le Roi fut si satisfait du voyage du Sieur d'Iberville, que Sa Majesté l'honora de la Croix de St. Louis. M. de Pontchartrain, fils, lui apprenant cette grâce par sa lettre du 26 Août 1699, lui dit " qu'il peut compter qu'il ne laissera jamais passer l'occasion de lui rendre tous

les bons services qui dépendront de lui." Le Roi renvoya d'Iberville au Mississipi, à la fin de l'année 1699, afin qu'il fortifiât son Etablissement, le changeât s'il l'estimait nécessaire et prit de plus amples connaissances du terrain, des manufactures qui s'y pourraient faire, des mines qui s'y pourraient trouver et des côtes de la mer, à l'Est et à l'Ouest du Mississipi. Ces instructions sont du 22 Septembre 1699. Ce voyage ne fut pas moins heureux que le précédent. A son retour en France en 1700, d'Iberville fut encore chargé par Sa Majesté de repasser en Louisiane. Il partit en Septembre 1701; ses instructions lui avaient été remises le 27 Août 1701.

D'Iberville exécuta dans le voyage tout ce qui lui avait été ordonné et revint en 1702. C'est alors que Sa Majesté l'honora de la commission de Capitaine de vaisseau, dont M. de Pontchartrain lui donna avis par sa lettre du 15 Juillet 1702. Comme d'Iberville avait été attaqué des fièvres, en passant aux Iles, ce fut le Sieur Dugué de Boisbriand qui fut désigné pour porter les secours nécessaires à la Colonie, sous sa direction et avec ses avis.

PROJET GRANDIOSE D'IBERVILLE CONTRE LA FLOTTE ANGLAISE DE LA VIRGINIE ET CONTRE LA CAROLINE.—IL MEURT AVANT D'AVOIR PU L'ACCOMPLIR.

Cependant, toujours plein de zèle pour la gloire des armes du Roi, d'Iberville méditait une autre entreprise sur la flotte de Virginie, contre toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre, la Caroline inquiétant les Espagnols dans leurs ports de la Floride, et sur la flotte anglaise de l'erre-Neuve. Sa Majesté agréa son projet, lui accorda cinq navires et deux flottes; mais, les affaires de l'Etat ayant obligé le Roi à retenir trois de ces navires pour les employer ailleurs, Sa Majesté ne put porter toute l'attention qu'Elle eût voulu à cet armement, prêt à prendre la mer. C'est ce qui paraît par la lettre que M. de Pontchartrain écrivit à d'Iberville le 15 Octobre 1703. Malgré ce contretemps, d'Iberville ne se rebuta point. Il forma un autre projet qu'il se proposait d'exécuter avec le *Pélican*, la *Rénommée* et une petite frégate. Ces vaisseaux lui furent accordés; mais, les affaires de l'Etat ayant encore mis obstacle à leur départ, ce projet resta sans exécution, comme il paraît par une lettre du 23 Janvier 1704. Enfin, M. de Pontchartrain ayant souhaité que M. d'Iberville vint à Paris, il lui envoya son congé à la fin de Juin 1704. D'Iberville s'y rendit; mais il tomba si grièvement malade, que son épouse y vint en poste de la Rochelle, avec le Sieur de Sérigny, son frère.

Sa santé s'étant rétablie, d'Iberville s'occupa de nouveau de l'armement qui fut agréé en 1705 et exécuté en 1706. Quoique son dessein eût transpiré dans les Iles et chez les ennemis, il ne laissa pas que de subjuguier une de ces Iles; il prit aussi plusieurs vaisseaux et nombre de nègres. Se

décidant alors à exécuter son dessein, proposé en 1703, sur la flotte de Virginie, sur celle de Terre-Neuve et contre les Colonies anglaises, depuis a Caroline jusqu'à Bacton, il se rendit à la Havane. Il venait d'y arriver lorsqu'il fut atteint des fièvres et emporté le 9 Juillet 1706.

Tels sont les services que rendit le Sicur d'Iberville. On voit que, pendant vingt ans de savie, il n'a pas été un an sans faire quelques actions nouvelles, également périlleuses et glorieuses aux armes du Roi. En temps de paix, il s'est sacrifié à la découverte et à l'établissement de la Louisiane, qui est un des plus beaux et plus riches pays du monde. Tant qu'il a vécu, il a soutenu cette garnison et Colonie naissante, non-seulement par ses services et ses conseils, mais par de grosses sommes de son bien qu'il a avancées sans intérêt, le Trésor n'étant pas en état de les fournir. Les sommes provenant du dernier armement qui lui coûta la vie, et causa à ses enfants la plus grande perte qu'ils pussent faire, réduisirent de beaucoup la fortune de la Dame Bethune, sa veuve, et de ses quatre enfants mineurs. Par contre d'Iberville légua à sa famille quelque chose de préférable à tous les trésors du monde : la réputation d'un homme de bien et celle du plus grand homme de mer qu'ait possédé la Nouvelle France.

SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

A

L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

Le 30 avril dernier, il y avait grande et belle fête à l'Université-Laval. On y célébrait le 246^{me} Anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval, l'illustre fondateur du Séminaire de Québec.

La soirée musicale et littéraire à la fois, a été brillante. L'élite de la société Québecquoise s'était assemblée sous la présidence de Mgr. l'Archevêque, dans la grande salle des réceptions académiques. On y a fait d'excellente musique, on y a débité de patriotiques discours, et c'est le second de ces discours que l'on nous a envoyé, que nous publions avec plaisir.

DISCOURS DE M. JOS. LACTANCE ARCHAMBAULT,
ANCIEN ÉLÈVE DU COLLÈGE DE L'ASSOMPTION, ÉLÈVE A LA FACULTE DE
MÉDECINE, LE 30 AVRIL 1868, ANNIVERSAIRE DE LA
NAISSANCE DE MGR. DE LAVAL.

La fête de ce jour rappelle à la jeunesse instruite
du Canada, l'Amour du travail, le Dévouement et
la Foi.

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

La belle démonstration de ce soir a, ce me semble, un langage bien autrement significatif que celui d'une fête ordinaire. Tout en rappelant la mémoire d'un illustre prélat, d'un généreux bienfaiteur de notre pays, elle nous montre personnifié, dans les dignes fils et successeurs de monseigneur de Laval, le dévouement envers la jeunesse instruite du Canada. Par contre, cette solennité redit à cette même jeunesse les grands devoirs qu'elle a à remplir si elle veut se montrer digne de ces hauts bienfaits, si elle veut atteindre le noble but que lui avaient assigné dans leurs pensées les premiers pères du Canada, et à leur tête, Monseigneur François de Montmorency-Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, et fondateur du séminaire de Québec. Le généreux pontife a travaillé, il s'est dévoué avec l'amoureuse ardeur d'un père, pour procurer à la jeunesse de sa nouvelle patrie les inappréciables avantages d'une éducation solide et retrempée aux sources de la foi. Depuis, ses vénérables successeurs ne se sont jamais ralentis dans cette voie de travail et du dévouement pour parvenir à la même fin. Or, en présence de tant de sacrifices, la jeunesse instruite

ne saurait se croiser les bras, sans aucun soucis de ses devoirs ; elle doit, elle aussi, travailler et se dévouer dans la mesure de ses forces ; elle doit croire, mais de cette foi vive qui réchauffe le cœur de l'homme, de cette foi généreuse qui aime à se communiquer, à voler partout sur les ailes rapides de l'apostolat soit laïque, soit ecclésiastique. Oui, *travail, dévouement et foi* ; voilà le refrain que m'apporte la brise embaumée de cette magnifique journée, et voilà, sans aucun doute, ce que le saint personnage que nous fêtons demande de nous.

On comprend que je n'ai pas la prétention de renfermer dans mon cadre les devoirs des jeunes lévites du sanctuaire ; il n'appartient qu'aux lèvres de prêtre, à ces lèvres purifiées par le feu du sacerdoce, de retracer ces sublimes obligations. Je sais aussi que je ne ferai qu'effleurer la riche matière que j'ai à exploiter. Si j'ai choisi ce thème ardu pour une plume peu exercée, c'est que je me suis rappelé les grandes vérités qui nous ont été développées, pendant ce carême, aux exercices du soir, avec la clarté et l'entraînante persuasion de l'éloquence chrétienne ; et j'ai voulu qu'une voix, quoique bien faible, mais partie de nos rangs, fit écho aux accents du vénéré conférendaire (Mr. l'abbé S. E. Hamel), qui a su captiver notre attention et déverser la conviction dans nos cœurs. Souffrez, monseigneur, et vous, mesdames et messieurs, permettez-moi, à moi jeune homme, de parler à la jeunesse de *l'amour du travail, du dévouement et de la foi*, cette triple auréole qu'on dit si bien aller à notre âge. On dit aussi qu'à la jeunesse sont vouées vos plus généreuses sympathies ; veuillez donc alors être au moins bienveillants pour celui qui a l'honneur de vous adresser la parole.

I.—LE TRAVAIL.

Le travail est un de ces mots dont la signification a une portée immense, et qu'il nous faut subir bon gré mal gré, quoique bien des fois nous ne la comprenions pas. Vous trouvez peu de chose de plus grand et de plus noble que le travail ; si je veux remonter à son origine, il me faut m'élever par la raison et la foi, et aller contempler, pardelà les limites de l'espace et du temps, les nobles labours de l'auguste trinité ; voir l'éternel travail de Dieu le père, adorer le Verbe et l'Esprit d'amour, fruits de l'activité divine. (Il me semble que J. C. a dit quelque part : *mon père travaille, opère sans cesse.*) Dans la nature, le travail est une des grandes lois imposées par Dieu aux êtres créés. Aucun n'est exempt. Depuis l'astre qui répand partout, avec ses flots de lumière, la fécondité et la vie, jusqu'au brin d'herbe qui croît humblement au penchant de la colline ; depuis l'aigle royal qui aime à s'élever et à se jouer dans les tressaillements lumineux du soleil jusqu'à l'oiselet timide qui chante son bonheur sous la feuillée, jusqu'à l'insecte qui sème ses bourdonnements de fleur en fleur, tout, tout travaille. C'est une admirable et incessante activité. Le

travail et l'ordre m'apparaissent comme les deux pôles entre lesquels roule et se développe le monde créé : le travail produit le mouvement et la vie ; l'ordre distribue l'impulsion du mouvement et la chaleur de la vie.

L'homme n'a pas échappé à la loi du travail : c'est une obligation qui le suit, qui le presse dans toutes les phases qu'il subit. Dieu a porté lui-même cette sentence sur le seuil de l'Éden, et il veut qu'elle s'accomplisse ; aucune parole ne tombe en vain des lèvres de Dieu. D'ailleurs, chaque classe dans la société a des devoirs spéciaux à remplir, des vertus particulières à pratiquer ; de l'accomplissement de ces devoirs, de la pratique de ces saintes vertus, résulte cet harmonieux accord qui, avant tout, fait la beauté et le nerf des associations humaines. Or le travail est le souffle puissant qui agit et fait vibrer les cordes sonores des vertus et des devoirs sociaux. Dans ce grand et magnifique concert, la jeunesse instruite a sa place marquée, et il me semble que ce n'est pas la moins belle. Elle doit donc se rendre capable de jouer dignement son rôle. Rien dans sa pose et ses tons ne doit dépasser l'harmonie de l'ensemble : pour cela il faut qu'elle se retrempe, tous les jours, dans les courageux efforts d'un travail consciencieux et fidèle.

Je viens de faire allusion au rôle de la jeunesse instruite dans la marche et le progrès de la société. Je regrette que le temps ne me permette pas de vous retracer toute la beauté et toute la grandeur de cette mission, qui inspirait à un sublime écrivain ces paroles pleines de vérités : “ Qu'elle est belle et sainte la mission du jeune homme ! que sa dignité est élevée ! qu'il est fort ! qu'il est puissant ! qu'il est riche ! Il est fort de toute l'expérience que lui ont légué les siècles passés ; il est puissant de tous les moyens que le présent met à sa disposition ; il est riche de toutes les espérances que lui donne l'avenir. Il a en lui assez de vie pour aimer tout ce qu'il touche ; il a devant lui assez de temps pour étendre tous ses projets et allonger ses désirs, sans se heurter contre la pierre du tombeau.” (Charles Sainte-Foi.)

Quoiqu'il en soit de cette beauté et de cette grandeur, je dirai que la mission de la jeunesse est double : c'est une mission de *création* et de *préparation*.

Mission de création. Il faut que par son énergie et sa constance le jeune homme se fasse une position dans le monde ; un siège lui est assigné au banquet de la vie sociale, mais avant de l'occuper il doit s'en rendre digne : il doit revêtir la robe de stricte convenance, autrement il se verra relégué au rang inférieur. Ce n'est pas tout ; en prenant possession du présent le jeune homme doit fixer ses regards sur l'avenir, préparer de loin les voies qu'il foulera plus tard, quand le soleil de l'âge mûr brillera au midi de sa vie. Il fait comme le pilote qui, tout en dirigeant la manœuvre, ne laisse pas d'interroger l'espace pour signaler les écueils et assurer le succès de la traversée voilà sa mission de préparation. Or, pour atteindre ce double

but, il faut que le jeune homme amène tout sous le souffle créateur de son travail ; il faut que le jeune homme se livre à un travail d'autant plus austère qu'il a une double mine à exploiter, à un travail d'autant plus fidèle qu'il a plus de moyens à sa disposition, que la Providence et la société se montrent plus libérales à son égard. Malheur à lui s'il allait oublier cette grave obligation ; une complète banqueroute viendrait fondre sur lui, briser ses plus chères espérances, et l'ombre hideuse de la nullité se projeterait sur tout son avenir. Banqueroute, nullité d'autant plus lamentables qu'il aurait négligé plus de moyens, dissipé des capitaux plus précieux. Oui, mesdames et messieurs, quand je considère toutes les ressources à notre disposition, quand je regarde le champ vaste et fertile qui se déroule à nos yeux, et qui invite notre bon vouloir, je ne puis me défendre de trembler devant la responsabilité qui pèse sur tout jeune homme instruit. (Il doit m'être permis de parler ici de cette émotion, si légitime d'ailleurs, car je vous avouerai qu'elle a fait battre mon cœur plus d'une fois depuis que j'ai marqué l'empreinte de mes premiers pas dans la noble carrière à laquelle je me destine.) Certainement il n'y a qu'une ardeur soutenue pour le travail qui puisse rassurer, donner de l'ampleur à l'âme, étayer l'espérance, et mettre en droit de répéter avec une noble satisfaction : " J'ai fait mon devoir ; advienne que pourra ! "

Vous cultivez un terrain avec un soin scrupuleux, et selon toutes les règles de l'art : personne n'y pénètre que vous et vos domestiques pour le surveiller, le remuer et l'arroser : la richesse des engrais lui est prodiguée ; vous n'y souffrez aucune plante parasite ; les oiseaux du ciel n'ont pas même le droit de s'y reposer de crainte qu'ils n'enlèvent quelques grains de la semence. Après tous ces travaux et tous ces frais, vous avez droit, n'est-ce pas, à un riche retour ; autrement vos peines seraient perdues, et cette terre finirait par causer votre ruine. Dans ce champ privilégié, qui n'a reconnu la jeunesse instruite du Canada, pour qui on s'est sacrifié avec tant de bon vouloir depuis des années, et cela afin de la mettre en état de remplir sa grande et belle mission ? A la jeunesse donc de produire des fruits délicieux qui feront sa gloire et l'ornement de la société, et qui dédommageront amplement ses généreux bienfaiteurs. A la jeunesse de répondre au dévouement par une application constante et consciencieuse au travail. A la jeunesse d'apprécier, de recueillir et de s'inoculer le suc vivifiant de tous les sacrifices qui découlent sans cesse des cœurs généreux pour l'arroser et lui communiquer une sève vigoureuse pour le présent et pleine d'espérance pour l'avenir. Pour cela qu'elle fasse jouer tous les ressorts que Dieu lui a donnés pour le bien ; qu'elle étudie, qu'elle élabore, qu'elle agrandisse tous les jours les puissantes facultés dont elle est enrichie. En d'autres termes, le jeune homme instruit doit travailler, travailler sans relâche, s'il ne veut pas porter devant Dieu et devant les hommes, l'opprobre ignoble d'un déficit qu'il ne pourra jamais combler ;

il doit cultiver son intelligence et son cœur, entasser trésors sur trésors, asseoir sa vie sur les bases larges et solides qui sauront résister à toutes les secousses du dehors et du dedans : par là il ne ressemblera pas à la “ *terre maudite qui boit en vain la rosée du Ciel,*” et il n’encourera cette redoutable condamnation que signale Monseigneur Dupanloup, quand il dit : “ *Malheur à l’homme sur la tombe duquel on pourra écrire : *Voca virum sterilem ; ce fut un homme stérile !**”

II.—LE DÉVOUEMENT.

Le dévouement n’est pas chose commune et que l’on rencontre à tous les angles du chemin. Le dévouement, c’est l’amour sincère du bien, la joie austère du sacrifice, la fleur vermeille et odorante de la vertu. Si, pendant l’action, un soldat s’est jeté au-devant de son capitaine menacé pour le couvrir de son corps ; et si ce soldat est tombé frappé par l’ennemi, voilà du dévouement ! Si un respectable citoyen, pour répandre dans son pays les bienfaits de l’instruction, a lutté pendant des années contre l’ignorance, les préjugés et les passions, s’il a sacrifié ses veilles, sa santé, son bien-être et celui de sa famille, toujours dans le même but ; s’il a doté ses compatriotes d’un système d’éducation que l’on apprécie davantage à mesure qu’on le comprend mieux ; si, par son zèle, son énergie et ses sacrifices pécuniaires, il a attaché son nom à la fondation et aux progrès d’un des florissants collèges de cette Province, voilà du dévouement ! Enfin si vous me dites qu’en aucun instant de sa vie ce Canadien n’a cessé “ *d’aimer et de servir sa patrie avec toute l’ardeur de ses dix-huit ans,*” oh ! je m’incline devant ce dévouement plus qu’ordinaire du citoyen que le Canada honore dans la personne du Docteur Meilleur. Vous me prouvez par votre approbation, mesdames et messieurs, que vous ne trouvez pas mauvais ce témoignage de reconnaissance à l’adresse de l’un de nos dignes compatriotes ; que vous ne trouvez pas mauvais que, moi, élève du Collège de l’Assomption, je redise le dévouement de l’un de nos bienfaiteurs. Mais il semblerait que je me suis laissé emporter loin de mon sujet ; pourtant je suis au vif de la question, puisque j’ai l’honneur de vous présenter des exemples vivants du véritable dévouement. La jeunesse instruite doit copier ces beaux modèles. La jeunesse instruite doit se dévouer dans la mesure de ses forces et avec toute l’énergie de sa bouillante ardeur. Elle ne doit jamais reculer quand il s’agit de la gloire du pays, du maintien des institutions publiques, et du triomphe de la vérité. La société a droit de lui demander ce dévouement, parceque toute mère a droit d’exiger de son enfant qu’il l’aime, qu’il la serve et qu’il la protège contre les attaques de ses ennemis. La société a ce droit, parcequ’elle s’est dévouée pour nous, et que l’or du dévouement est un capital inaliénable, et qui ne doit être rendu qu’en monnaie de même espèce. On l’a dit, et avec raison, “ *l’homme tout entier se doit au sol qui l’a vu naître ;*” c’est une obligation naturelle

et gravée par Dieu dans le cœur humain. Mais il semble que cette obligation est encore plus grave pour la jeunesse instruite, à raison de la précieuse semence qui a été jetée dans son cœur. Ce dévouement ne doit ni s'arrêter devant les obstacles, ni transiger avec l'erreur, ni se frôler indignement dans les voies tortueuses du respect humain ; car ce ne serait plus alors qu'un dévouement de contrebande, ou plutôt ce serait cette ambition à peine déguisée que vous retrouvez dans les bas-fonds de la société, et qui met tout en œuvre, qui va jusqu'à singer les choses les plus saintes pour parvenir à ses fins perverses. Au contraire, le véritable dévouement grandit avec les obstacles. C'est un fleuve majestueux dont les flots pressés s'amoncellent contre la digue jusqu'à ce qu'ils la brisent, ou qu'ils l'engloutissent sous leur masse puissante et irrésistible. Ce dévouement ne connaît ni les froids calculs de l'égoïsme, ni les fausses combinaisons de la sagesse humaine. Il ne tient aucun compte des clameurs que poussent les passions rugissantes pour le comprimer dans son essor ; il méprise tout ce qui rétrécit l'esprit, refroidit le cœur et entrave les nobles aspirations. L'histoire de notre pays est riche en exemples de ces nobles dévouements, depuis les premiers pionniers de notre foi et de notre civilisation, jusqu'à ceux qui tiennent aujourd'hui en main les destinées de la société Canadienne. Beaucoup de nobles figures se dessinent à nos regards et à notre vénération, depuis l'illustre navigateur Jacques Cartier, qui donna le Canada à la France, jusqu'au terrible joueur Sir Georges Étienne Cartier qui vient de nous donner la " Puissance du Canada."

Et si d'un côté l'horrible assassinat d'Ottawa a jeté la consternation dans nos cœurs, du moins nous sommes fiers et heureux de voir que l'honorable Thomas d'Arcy McGee est tombé victime de son dévouement à la cause de la Religion et de sa Patrie adoptive. Il est tombé grand par ses travaux et par son dévouement. Il est tombé, comme le disait aux chambres d'Ottawa, avec ses accents si sonores, avec son éloquence si entraînante et si persuasive, comme le disait l'Honorable Premier pour la Province de Québec ; il est tombé, "*l'historien de son Irlande et le Prince des orateurs de sa patrie d'adoption!*" N'est-ce pas que parmi tant de beaux modèles la jeunesse instruite n'a que l'embarras du choix ?

Ce dévouement de la jeunesse instruite doit embrasser tous les intérêts de la société ; mais il y a surtout trois choses auxquelles elle doit s'attacher avec toute l'énergie de son âme. Ce sont d'abord : nos institutions politiques et religieuses. Ces institutions forment le legs précieux que nous ont transmis nos ancêtres ; legs qu'ils ont conservé intact à la pointe de leur vaillante épée, et qu'ils ont scellé de leur sang. A la faveur de la paix, et sous la protection du puissant drapeau britannique, ces institutions se sont épanouies, elles ont grandi, et maintenant elles sont la force, la gloire et le triomphe du Canada. Parmi ces institutions, il faut placer en premier lieu celles consacrées à l'éducation, et que l'on doit en grande

partie à la générosité du clergé. Oui, mesdames et messieurs, qu'il me soit permis de le constater en passant ; tous les collèges classiques de cette province, excepté un ou deux peut-être, doivent leur existence à un saint évêque ou à quelque prêtre dévoué ; il faut en dire autant de la plupart des couvents disséminés en si grand nombre dans nos villes et dans nos campagnes. Ces paisibles sanctuaires, élevés près des temples du Seigneur, et où les jeunes personnes vont puiser cette forte et sainte éducation qui imprime au cœur de la femme canadienne un cachet tout particulier d'amabilité, de distinction, de noblesse et de dévouement ; ces sanctuaires, dis-je, sont dus, pour la plupart, à la sévère économie du prêtre ; ils sont, pour la plupart, les fruits de la dîme, de ces biens si légitimement acquis, si patriotiquement employés, et contre lesquels cependant la voix de certaines feuilles d'une foi chétive et d'un dévouement plus que douteux a osé crier avec autant d'injustice que d'ignorance de cause.

La jeunesse instruite doit donc être dévouée à tout cela ; elle doit servir toutes ces grandes et saintes choses avec l'ardeur que donne la conscience d'un grand devoir à remplir.

Nos institutions se sont fortifiées à la faveur de la liberté politique et religieuse dont nous jouissons sur le sol canadien ; la jeunesse doit donc se dévouer à la sainte cause de la liberté. Mais, par liberté, je n'entends pas cette licence effrénée de tout faire, de tout détruire, et de tout rabaisser sous l'abject niveau d'une fausse égalité ; je n'entends pas cette licence qui, en un jour de démence ou de châtement effroyable, prit naissance des fameux principes de 1789, et qui depuis a bouleversé presque toute l'Europe au son des canons révolutionnaires, et aux cris séditieux d'une populace en guenilles. Par liberté, j'entends, avec Mgr. Rondu, " la jouissance " pour chaque individu de ses droits de citoyen dans les limites d'une " juste loi, afin de ne pas léser par une puissance illimitée la liberté de " ceux avec qui il est en association." Cette liberté comprend la liberté religieuse, la liberté civile, la liberté politique, la liberté d'enseignement, la liberté d'administration, et enfin la liberté d'association pour les entreprises, soit matérielles, soit religieuses. Voilà la liberté que je regarde comme la seule vraie, et que j'aime avec toutes les puissances de mon cœur. Et je suis fier de mon pays, parce qu'on y respire l'air pur de cette liberté, parce qu'au-dessus de nos citadelles je vois notre glorieux drapeau se dérouler et flotter dans une atmosphère toute imprégnée de cette belle et grande liberté ; et je suis dévoué à cette liberté, parce que, avec elle, tout citoyen qui a du cœur et de l'intelligence peut devenir un homme avec lequel il faut compter, peut devenir un homme dans toute la force, la beauté et la plénitude de cette expression !

La jeunesse instruite ne saurait être dévouée aux institutions du pays et à la liberté sans l'être à la Religion. Car c'est la Religion qui a fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui ; de même, c'est elle qui a brisé les chaînes

de l'esclavage rivées au cœur du paganisme, et qui a fait luire aux yeux des peuples le soleil de la véritable liberté. Je sais que, dans une certaine école, on a coutume de représenter l'Église Romaine comme la mère du despotisme, comme le trône des idées rétrogrades, comme le centre de la tyrannie, mais les premières données de l'histoire suffisent pour renverser cet échafaudage du mensonge et de l'impiété ; et je m'adresse à un auditoire trop profondément catholique pour qu'il soit besoin d'insister davantage sur ce sujet.

Nous devons être dévoués à la Religion, parce qu'elle est la première sinon l'unique sauvegarde de notre nationalité, parce que nous séparer d'elle, ce serait renier notre passé, ce serait " *creuser un abîme contre nos croyances et les croyances de nos pères, entre nos aspirations et leurs aspirations.*" La religion a tellement pénétré nos institutions, nos mœurs et nos habitudes, que nous ne saurions faire un pas sans rencontrer cette pierre inamovible, et il nous faut absolument ou nous appuyer sur elle ou nous briser contre elle. Amour donc et dévouement à la Religion Catholique qui " *est ici-bas le tout de l'homme,*" comme a dit Bossuet. D'ailleurs nous aimons naturellement tout ce qui porte le caractère de la grandeur et de la beauté ; or, quoi de plus grand et de plus beau que la Religion Catholique ? Je me place sur les hauteurs de l'impartialité, et là j'interroge les espaces et les temps : je vois la religion à son origine, je l'étudie dans ses développements, je suis le sillon de gloire que cette arche bénie a tracé à travers les siècles, et transporté à la vue de tant de magnificence, je m'écrie : La religion dépasse les forces de l'homme ; c'est une institution divine ; c'est un véritable miracle de grandeur, de liberté et d'amour ; et s'il est vrai que le cœur du jeune homme doit aimer ce qui est véritablement aimable, qu'il aime donc la Religion dans toute l'effusion de son amour et l'expansion d'un complet dévouement.

III.—LA FOI.

Travailler et se dévouer, voilà la vaste arène ouverte à la jeunesse instruite ! Mais pour remplir dignement ces deux beaux rôles, il lui faut la foi. La foi, quel grand mot ! Quelle bonne, belle, forte et sainte chose que la foi ! Comme elle ajoute à la dignité de tout homme quel qu'il soit ! Dites-moi qu'un preux chevalier, sentant son heure dernière approcher, a baisé avec amour la croisée de son épée en guise de crucifix, et qu'il est mort content, voilà la foi catholique !

Dites-moi qu'un prince de l'Église a sacrifié une riche position, a dit adieu à tous les siens pour venir dans une contrée lointaine, au milieu de peuplades barbares, établir le règne de l'Évangile, voilà la foi du saint prélat, dont nous rappelons aujourd'hui le mérite et les vertus, et c'est la foi catholique ! Dites-moi qu'à la voix du vieillard qui pleure au vatican, 140 jeunes Canadiens se sont levés, ont tout sacrifié, parents, amis, patrie,

avenir, qu'ils ont traversé les mers et une partie de la vieille Europe, à la suite d'un drapeau qui porte dans ses plis et sa noble devise, l'honneur Canadien, et cela afin de verser leur sang jusqu'à la dernière goutte pour la cause de l'Eglise et de Dieu, oh ! voilà la foi catholique, la foi des croisés, et aussi la foi de la jeunesse Canadienne !

Cette foi doit être pour le jeune homme comme un foyer toujours ardent, où il ira réchauffer son ardeur pour le travail et pour le sacrifice ; elle doit être comme la sève qui entretient la vie dans l'arbre, et qui fait qu'à chaque saison il se couronne de feuilles, de fleurs et de fruits. La foi ennoblit le cœur, illumine l'intelligence, donne du ton à l'âme et à toutes les facultés. Elle communique au jeune homme la force pour résister aux séductions de la mollesse et aux entraînements de l'égoïsme ; elle le fait se tenir ferme et inébranlable au poste de la vertu, comme la sentinelle vigilante au poste de l'honneur, malgré les balles qui sifflent de toutes parts. Et puis, s'il arrive parfois que son cœur se déchire aux ronces de la vie, s'il est obligé d'abandonner ça et là les lambeaux de ses *espérances trompées* ? la foi a pour lui des consolations toutes prêtes. On dit que l'aigle devenu vieux se retire sur un rocher solitaire, et que là il dépouille son ancien plumage, puis s'élance dans l'espace, plein de vigueur et bouillant d'une nouvelle jeunesse. Ainsi fait l'homme de foi, que les épreuves ont vieilli avant le temps ; il se retire sur les hauteurs sublimes de sa croyance ; là son âme s'épanouit, son front se déride, caressé par la brise céleste qui rafraîchit sans cesse ces collines sacrées ; et il reparait tout rajeuni, satisfait du passé, plein d'espoir pour l'avenir !

La foi est nécessaire à la jeunesse instruite, à raison, comme je l'ai dit du travail qui lui incombe, et du dévouement qu'elle doit déployer en maintes circonstances. En effet, pour me servir d'une expression de Donoso Cortez, on a constaté que, à mesure que ce divin thermomètre baisse chez un peuple, les vertus sociales s'en vont misérablement, pendant que le poids mortel de l'égoïsme monte et gagne tous les rangs de la société. Je me trompe... le poids ne monte jamais ; c'est la société qui descend jusqu'à ce triste niveau. Au contraire, le travail et le sacrifice ont toujours été en proportion directe de la vivacité de la foi. C'est dans les siècles de foi que les travaux les plus gigantesques ont été exécutés et que le monde a été étonné et sanctifié par les plus sublimes dévouements. Témoins : l'ère des martyrs et le triomphe de l'Evangile, le moyen âge avec ses croisades et son architecture gothique ; dans notre siècle le retour à la foi de tant d'intelligences d'élite, et dans notre patrie le dévouement des Zouaves Pontificaux. L'histoire entière du genre humain, depuis le premier feuillet jusqu'au dernier, démontre la justesse de mon avancé. Il suit de là que la foi de la jeunesse doit être une foi vive et robuste, puisque avant tout, sa mission est une mission de labeurs et de sacrifices.

Ici, on me permettra de rappeler ce que nous devons à celles que le Ciel nous a données pour mères et qui sont comme les anges du foyer

domestique : c'est sur leurs genoux, à la douce lumière de leur regard, que nous avons puisé les premiers enseignements de la foi, et c'est cette simple mais pure doctrine que l'on se rappelle toujours avec le plus d'ivresse. Oui, grâces à Dieu, au-dessus du toit de chaque famille Canadienne brille une ineffable clarté ; c'est la lampe du cœur maternel, du cœur de la femme Chrétienne ; elle éclaire nos premiers ans, elle enfonce la foi comme une semence lumineuse dans nos âmes, et souvent quand le fracas de la vie et le vent des passions ont étouffé les jets splendides de la croyance Catholique, il y a encore au fond d'un cœur bien-né une étincelle déposée par la mère chrétienne ; ce cœur revivra à la foi, car cette étincelle n'est qu'endormie ; elle s'enflammera tôt ou tard, exposée qu'elle est aux rayons brûlants de tendresse qui s'échappent sans cesse de l'âme d'une mère pieuse, pour se répandre avec une inépuisable volupté dans l'âme de son enfant. Reconnaissance donc et vénération à la mère dévouée qui suspend tous les jours, dans sa maison et dans le cœur de ses enfants, le flambeau de la foi, à la femme qui s'agenouille tous les matins pour appeler sur ses fils les bénédictions d'en haut ! La société ne comprendra jamais tout ce qu'elle doit à ce dévouement de la femme Chrétienne : elle ne comprendra jamais le prix des larmes versées par une mère sur le berceau de ses enfants ; jamais elle n'appréciera à sa juste valeur la forte et sainte doctrine déposée dans les âmes au milieu des longs baisers et des chaleureuses caresses d'une mère !

J'ai prononcé les mots *reconnaissance* et *vénération*. Ils sont comme un écho de la fête de ce jour, et la juste expression de nos sentiments. Oui, reconnaissance et vénération au saint Evêque dont nous célébrons la mémoire. Reconnaissance et vénération à ce modèle parfait du travail du dévouement et de la foi.

Reconnaissance et vénération aux illustres successeurs de Monseigneur de Laval dans l'Épiscopat Canadien, et surtout, reconnaissance et vénération à l'ange de l'Église de Québec, placé par Dieu à la tête de la hiérarchie Ecclésiastique de cette province, et qui sait répandre partout l'esprit de sagesse et de zèle qui partage si largement sa grande âme ! Malgré le fardeau de l'épiscopat, rendu encore plus lourd par celui des ans, au milieu des nombreux et saints devoirs attachés à sa charge de *pasteurs des pasteurs*, il veut être le premier père de la jeunesse instruite, il l'entoure d'une amoureuse sollicitude, il la comble de ses faveurs. Qu'il en soit béni et que Dieu attache à son vénérable front la glorieuse couronne due au travail, au dévouement et à la foi.

Reconnaissance et vénération aux dignes enfants de monseigneur de Laval, qui se sacrifient avec tant de générosité pour la belle et grande œuvre de l'Éducation, pour la cause de la jeunesse instruite du pays. Qu'on me pardonne un langage aussi direct ; d'ailleurs j'avouerai mon impuissance à trouver des détours assez ingénieux pour dissimuler un fait qui a vie parmi nous depuis des siècles, et qu'un monument commé-

L'Université-Laval proclame à la face du monde entier. Grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de ses auteurs, l'Université-Laval n'a rien à envier à la plupart des institutions de ce genre, même sur le vieux continent. C'est un œuvre de patriotique et généreux dévouement ; et à ce titre comme à bien d'autres, on pourrait dire de l'Université-Laval que c'est le commencement de la haute éducation en Canada. Une chose cependant me frappe, et je crois avoir le droit de l'exprimer, ici surtout : il serait à désirer que ce grand et magnifique fleuve vit plus de tributaires déverser dans son cours la richesse de leurs eaux. Dans tous les cas, quiconque visite ce temple élevé au triomphe de la science et à la gloire de la patrie, ne peut s'empêcher de lire sur le frontispice ces mots gravés par la Reconnaissance publique : travail, dévouement et foi du Séminaire de Québec !

Monseigneur, mesdames, messieurs,

Je sens qu'il est temps de finir ; mais en parlant de si grands et si impérieux devoirs, en rappelant de si beaux et si glorieux souvenirs, je me suis comme approché d'un festin où je trouve qu'il est bon de goûter ; et voilà que je ne puis plus taire le désir irrésistible qui me pousse à crier à ceux qui sont jeunes comme moi : A nous, jeunesse Canadienne, à nous de profiter de tous ces avantages ; à nous de nous livrer au travail, de nous dévouer dans la mesure de nos forces : à nous d'entretenir et de réchauffer la foi vive que nous avons puisée au foyer domestique ! de quoi ne sommes-nous pas capables avec le travail, le dévouement et la foi. Un ancien philosophe disait : *Donnez-moi un point d'appui et je remuerai le monde ?* Nous l'avons ce point d'appui ; c'est la foi Catholique, notre foi ! Le travail et le dévouement sont nos puissances ; et avec cela nous remuerons, sinon l'univers, du moins la Société Canadienne, pour la plus grande gloire de Dieu et du pays. Avec le triple amour du travail, du dévouement et de la foi, nous pouvons descendre fièrement dans l'arène contre les ennemis du bien et de la vérité, et leur lancer cette sublime provocation d'un des plus nobles pairs de France (Montalembert) à l'adresse de l'impiété frémissante : " nous sommes les fils des croisés ; nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! " Par le travail, le dévouement et la foi, je ne crains pas de le dire, nous dominerons sur cette terre d'Amérique ; le Canada sera la sentinelle avancée du véritable progrès, et si, dans la vaste alliance qui vient d'être conclue, la Province de Québec s'est instinctivement placée au premier rang, et si ses décisions sont d'un si grand poids au conseil de la " Puissance, " c'est que ceux qui ont dirigé et qui dirigent encore ce grand et admirable mouvement, ont connu ce qu'est le travail, le dévouement et foi ! Travail, dévouement et foi, et nous acquerrons à notre pays cette patrie intellectuelle, vers laquelle tendent toutes les aspirations d'un peuple. Travail, dévouement et foi, " voilà le plus ferme rempart de la nationalité Canadienne " ! !

MEDAILLE DE LA SAINTE VIERGE.

Secours des Chrétiens, priez pour nous !
Cause de notre joie, priez pour nous !

ÉPISODE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

C'était au mois d'octobre 1812. Consultant le cri de ses aigles longtemps victorieuses, Napoléon, confiant dans cet heureux augure, avait ordonné une levée en masse ; et, en quelques jours, deux cent mille hommes, l'élite de la jeunesse française, réunis à la grande armée, saluaient d'un regard d'adieu les frontières de la France.

Deux frères, jeunes conscrits, issus d'une honorable famille du Perche, étaient forcés d'abandonner leur village. Ce qu'il en coûtait à l'amour des parents, ne saurait se dire : si rares, en effet, étaient à cette époque ceux que la mort épargnait ! Que de places étaient vides au foyer domestique !

Quitter la paisible solitude d'une cité percheronne pour s'enfoncer dans les déserts de la lointaine Russie, courir les chances d'une guerre meurtrière pour ne plus revoir peut-être une famille adorée, au sein de laquelle les jours de l'adolescence s'étaient écoulés rapides et heureux, c'était là, ce semble, un juste sujet de douleur.

L'ordre était pressant, il fallut partir. L'adieu fut douloureux, et tous les cœurs saignèrent. Immobile, grave et ému, le père recommandait à ses fils de servir dignement la France. Muette, fondant en larmes, la mère priait Dieu de bénir et de lui conserver ses enfants ; tandis que leur pieuse sœur passait à leur cou, en les embrassant, une image de la Sainte Vierge enchassée dans un petit médaillon d'argent, et sur laquelle elle avait écrit de sa propre main :

Secours des Chrétiens, priez pour nous !

Cinq jours après, les deux frères étaient incorporés à leur régiment. Franchissant les frontières de la Pologne, l'armée française passa le Niémen. On sait quel fut le résultat de cette expédition. C'est une des pages sanglantes de notre histoire nationale. Les flammes du Kremlin embrasé marquèrent le terme de cette source gigantesque ; et, le 18 octobre, vaincue et décimée par les éléments déchaînés, la grande armée se repliait sur la Pologne par la route de Smolensk. Arrivés sur les bords de la Bérésina, nos soldats ne pensèrent qu'à mettre cette rivière entre eux et leurs ennemis. Pressés par le feu de l'artillerie ennemie, hommes et

chevaux s'élançèrent, dans le plus effroyable tumulte, sur les ponts construits à la hâte. Ralliant à eux quelques corps de troupe, Ney et le duc de Reggio soutinrent quelque temps le choc des Russes. Ils franchirent la rivière à leur tour, et firent sauter les ponts. Dans l'impossibilité où l'on était de sauver les blessés sans risquer le salut de l'armée entière, il fallut les abandonner à la merci des ennemis. Le rivage et le lit du fleuve furent encombrés de morts et de mourants.

La neige, tombant en épais flocons, eut bientôt couvert d'un lugubre linceul tous ces cadavres, et ce théâtre funèbre disparut en quelques heures sous un voile d'une éclatante blancheur.

Les deux armées s'éloignaient : seul de temps à autre le canon des Russes retentissait encore dans ces plaines désertes : de rares boulets, sillonnaient la terre, labouraient la neige et soulevaient çà et là de sa froide couche quelque cadavre ensanglanté et raidi par le froid.

Un détachement de l'armée d'Alexandre vint visiter les bords de la Bérésina. On dépouilla les morts, on s'empara des armes et de quelques munitions.

Couché sur la neige rougie de sang, un pauvre soldat vivait encore. Son épaule était horriblement fracassée, ses yeux suppliants demandaient du secours, tandis que sa main crispée serrait convulsivement sur sa poitrine un objet dont l'éclat frappa les yeux d'un jeune officier russe. L'officier s'avance ; le blessé lui présente et lui abandonne l'objet, tandis que ses lèvres murmurent quelques mots incompréhensibles. Touché du sort de ce malheureux, le Russe, dont la figure exprimait la bonté, avise, à l'insu de ses compagnons, un des paysans qui se trouvaient là pour le pillage, et lui dit de porter secours au moribond, lui promettant une récompense. Le paysan lui donne aussitôt ses soins, mais il jette sur lui son regard de lynx et, passant la main sur les poils roux de son épaisse moustache, semble se dire : " Je gagnerai plus gros peut-être à soigner ce pauvre diable qu'à gratter ses camarades et à marauder toute la journée ! " Cela dit, il soulève le blessé, et, après avoir pansé ses blessures, il l'entraîne, escorté de quelques soldats, à la maison proche de là.

Les Russes avaient rebroussé chemin et regagnaient Moscou, cette cité si fière, il n'y a qu'un instant, de ses dômes, de ses coupoles dorées et de ses douze cents clochers, et maintenant n'offrant plus que le spectacle de la ruine et de la désolation.

Lorsque la nouvelle de l'immense désastre parvint en France, ce fut un cri de douleurs universel parti de tous les cœurs, du cœur des mères surtout. La plus amère tristesse régnait au sein des familles ; les unes furent consolées par le retour d'un fils ou d'un père échappé comme par miracle à la mort ou à la captivité ; d'autres attendaient, mais toujours en vain, le même bonheur.

Au nombre de ces derniers était l'excellente famille dont j'ai parlé.

Aucune nouvelle des deux frères ne lui était parvenue. Seulement, un soldat récemment arrivé, connaissant les deux frères, et connu d'eux, assura avoir vu le plus jeune un instant dans une mêlée : il l'avait salué du regard, mais il l'avait bientôt perdu de vue. En vain ses parents en larmes l'accablèrent de questions : ce brave soldat eut tout sacrifié pour rendre l'espoir à ces parents infortunés ; mais la même demande amenait toujours la même réponse et la même cruelle incertitude, alors le père retombait dans son morne silence, la mère et la sœur pleuraient et priaient.

Dans ces longues soirées d'hiver, autrefois si douces et si pleines de charmes, à peine une parole venait rompre cette monotone tristesse.

J'en mourrai de douleur, disait la pauvre mère.

Sainte Vierge Marie, secours des chrétiens, s'écriait la jeune sœur, sauvez mes malheureux frères !

Ils reviendront... reprenait le père... ; deux grosses larmes tombaient de ses yeux, et l'être redevenait silencieux.

A un autre foyer, bien loin de la belle France, dans une contrée dévorante, perdue dans les brumes boréales, étaient assis devant la flamme d'un vaste brasier six hommes de mine et de langage différents : C'était fête en ce lieu apparemment : un pot d'ale vidé et rempli tour à tour circulait joyeusement entre les mains des six convives. Un d'eux paraissait triste et rêveur. A son visage, d'un ovale fin et spirituel, à l'ensemble de sa personne, dont une jeune moustache élégamment retroussée relevait encore le charme particulier, on pouvait juger qu'une terre plus douce et qu'un ciel plus pur lui avaient donné naissance. Sa tête appuyée dans ses deux mains, il semblait plongé dans une indéfinissable tristesse et laissait à ses compagnons les ris et les joyeux propos.

« Le prisonnier a le mal du pays apparemment, dit quelqu'un de la bande joyeuse.

La Sibérie est pourtant un fameux pays !

Nertking, surtout ! Un vrai paradis terrestre, quoi !

—Les oiseaux ne chantent pas en cage, reprit un autre en hochant la tête. Pour moi, je l'avoue, si ces honnêtes Français m'avaient fait l'honneur de me mettre en nourrice à quinze cents lieues de mon pays, je ne sifflerais pas si gaiement.

Bah ! s'écria le maître de céans, vicillard sexagénaire que la nature avait doué d'une physionomie passablement rébarbative, mise au grand complet par l'air du pays, il faut s'accoutumer à tout... ; le gaillard a du nerf... , et puis la mine de plomb donne cette année, le filon est excellent. Faut dire que S. M. le czar a eu là une excellente idée de nous envoyer un troupier français pour piocher la mine, quoique le camarade soit bien un peu songeux et que sa conversation, dont il n'use jamais, ne soit pas précisément récréative.

—Bravo ! maître Petrowloff, dit la troupe.

Du reste, il a le temps d'apprendre la langue du pays, car il n'y a pas lieu de croire que le czar lance de sitôt un ukase de délivrance en faveur de ces coquins de Français !”

Tous appuyèrent ces paroles à l'exception d'un seul, dont les manières et le langage plein de politesse tranchaient sur les grossières allures de tous ces mineurs. Lui seul semblait comprendre le prisonnier, et, pendant que les autres devisaient gaïement sur ses infortunes, il lui serra affectueusement la main. A cette marque d'intérêt le Français répondit par une larme brûlante.

Ce jeune homme au cœur sympathique était le fils du vieux Petrowloff. Son père, homme dur et avare, avait pourtant compris qu'on pouvait, sans danger, avoir une éducation un peu plus soignée que la sienne et que celle des ours et des loups de la Sibérie.

Le fils avait donc fait ses études à Saint Pétersbourg, et avait eu de brillants succès. De plus, il avait embrassé le christianisme, ce qui explique bien un peu la nature de ses sentiments. Il occupait alors un poste assez élevé dans l'armée ; il avait fait la dernière campagne et était rentré en Sibérie, emmenant avec lui plusieurs prisonniers français destinés aux mines de plomb qui abondent dans ces contrées.

La cordiale poignée de mains de la veille avait révélé au captif un espoir qu'il n'aurait jamais osé concevoir. Du moins sur le sol étranger, il avait un ami : le voir, c'était presque voir sa patrie et ses parents chéris ; et lorsqu'une journée se passait sans qu'il lui serrât la main, triste et chagrin, il tournait ses regards vers la France, repassait dans son cœur les dernières paroles de sa mère, et se demandait dans l'amertume de ses pensées quand luiirait un rayon de liberté.

Devenus de jour en jour plus intime, nos deux amis se voyaient plus souvent, à l'insu pourtant de Petrowloff. Un soir, quand les mineurs se furent retirés, l'officier introduisit le prisonnier dans son appartement, décoré de magnifiques zibelines et d'armes de toutes espèces. Le Français examinait tout avec une scrupuleuse attention. Entre deux lances de poignards appendus au mur, brillait un petit objet que ses yeux distinguaient à peine, “ Ce sont mes trophées,” dit l'officier : il le détache et le lui présente, c'était une image de la sainte Vierge. Le prisonnier regarde, pâlit et tombe évanoui : “ Mon frère, s'écrie-t-il, mon pauvre frère !” le bruit a réveillé le vieux Petrowloff, il saisit son arme et accourt : il voit le Français étendu par terre, et son fils à ses côtés s'efforçant de le relever. Dans son trouble il s'imagine qu'une lutte s'est engagée entre les deux jeunes gens, et que le prisonnier a voulu tuer son fils : il brandit sa hache, il va frapper.

“ Arrêtez, crie l'officier . . . la douleur l'accable . . . ce n'est rien . . . retirez-vous ! je vous prie.” Désarmé à ces mots, Petrowloff se retire en se mordant les lèvres, et en grommelant comme un dogue qui, lancé contre un

étranger dont le pas résonne à la porte, mais contenu par la main du maître, se retourne et se couche la tête sur ses pattes. Le bonhomme n'en put dormir de la nuit ; un problème insoluble le tourmentait : comment ce prisonnier pleurnichait-il toujours, vu que selon lui il n'avait rien à pleurer sur cette terre qu'un sac de roubles perdu ou un loup manqué d'un coup de carabine ?

L'officier avait compris le coup de foudre qui venait de frapper son ami. Il se rappella aussitôt le soldat de la Bérésina dont il tenait la médaille, et trouva, en effet, entre ces deux visages de français, une ressemblance frappante. Il se hâte alors de le consoler, et lui dit que son frère, blessé, est probablement guéri, grâce à ses soins. A ces mots, le prisonnier se sent renaître et, fondant en larme, il embrasse son jeune ami. Puis, il lui montre sa médaille en tout semblable à l'autre, double présent d'une sœur bien aimée. Catholiques fervents, ils admirent ensemble les prodiges de miséricorde de la Mère de Dieu. Sans cette médaille, en effet, l'officier n'eût pas remarqué le soldat mourant à la Bérésina, il l'eût abandonné sur le fatal rivage ; sans elle, non plus, il n'eût point formé un projet dont il lui fit part, et qu'il jura de mettre à exécution à la première occasion.

La veille de ce jour, les habitants d'un village voisin avaient rapporté qu'une troupe effroyable de loups rôdait dans les environs. Deux hommes disait-on, avaient été dévorés. L'officier aussitôt pressa son père d'ouvrir une chasse en règle et d'armer tous ses mineurs. Il y consentit, et dès le soir, auprès du foyer où pétillait un tronc d'arbre nouveau, les intrépides travailleurs préparaient leurs armes et une ample provision de projectiles.

Le lendemain, au point du jour, les chasseurs s'attroupèrent, les uns à pied, les autres à cheval. L'officier russe avait en sa possession deux chevaux ouraliens aux jarrets nerveux, coureurs infatigables et rapides comme l'éclair. Il en donne un au prisonnier qui fut de la partie, grâce à ses prières et à la promesse qu'il fit d'exercer sur lui la plus sévère vigilance ; il monte le second, tous deux, la carabine au poing et partant au galop promettant monts et merveilles à Petrowloff.

Déjà cents détonations se font entendre : les hurlements des loups et le bruit des coups de feu animent les chasseurs, qui s'emporent dans des directions différentes.

Parvenus à une distance d'environ dix milles, enveloppés d'une brume épaisse, nos jeunes chasseurs piquent des deux et dévorent l'espace : l'heure s'avance : ils s'arrêtent.

“ C'est le moment favorable, dit l'officier d'une voix émue, prenez ces habits ! Adieu, fuyez vite. ” Et tous deux s'embrassèrent avec effusion.

— Adieu, mon libérateur ! que Dieu vous récompense comme vous le méritez. Adieu ! adieu ! ! ! ”

L'officier fut bientôt rentré chez son père. Son visage était consterné, et tout son extérieur décomposé.

“Et le prisonnier ! fit Petrowloff étonné de le voir seul.

— Jour de malheur ! mon père. Dévoré probablement, une surprise... un coup de désespoir peut-être !... Voyez plutôt !” Et il lui montra une partie des habits du Français, sales et en lambeaux. Voilà ce que j’ai trouvé à trente milles d’ici.

— Par saint Hubert ! s’écria Petrowloff, voilà un gentil gardien ; me perdre un homme travaillant comme quatre et gratis encore !

— Et mon cheval, reprit le fils, un ouralien pur sang, un trésor, un bijou ! Ce sont probablement ses pauvres restes que j’ai vus à dix milles d’ici : vingt loups se les disputaient. Imprudent ! pourquoi aussi lui ai-je confié un cheval qu’il n’aura pas su modérer ? jour maudit ! mille bombes ! je ne m’en consolerais jamais ! non, par tous les diables, non !

— Ne te désole pas, mon fils, lui dit le père ; c’est encore moi qui suis le plus à plaindre : un homme travaillant gratis, et à qui le chagrin coupait l’appétit !”

Six jours se passèrent, aucune nouvelle du défunt. Vers ce temps-là, un cavalier arrivait sur un cheval blanc d’écume, après bien des recherches et des tâtonnements, à la porte d’une cabane abandonnée, dans les plaines au milieu desquelles serpente la Bérésina. Il frappe.

“ Qui est là ? dit une voix rauque et saccadée.

— Pour l’amour de Dieu, ouvrez, dit l’étranger.

— Quelque maraudeur sans doute, quelque oiseau de nuit, gibier de potence... je n’ouvre pas.

— Ouvrez, ouvrez, dit une autre voix partie de l’intérieur ; et un jeune homme chaudement enveloppé dans une zibeline s’élance à la porte... Le cavalier entre...

Mon frère ! s’écria le jeune homme.

— Ah ! mon frère !” Et, confondus dans les bras l’un de l’autre, les deux jeunes gens se serraient dans une amoureuse étreinte.

Le paysan, maître du lieu, quoique abasourdi par cette scène étrange, se sentit remué jusqu’au cœur ainsi que sa famille.

Après les premiers transports, on s’assit, on causa, on s’expliqua.

Le paysan devenu gracieux, avait servi une petite collation assaisonnée d’un immense pot de bière : “ C’est égal, disait-il à sa femme, ça n’est pas encore si féroce, tout de même, ces Français !”

Jamais plus douce conversation n’anima plus gai repas. Le blessé, dont l’état allait de mieux en mieux, vanta les bons soins de l’hôte qui avait presque l’air de comprendre la langue française, pour ce moment-là. Le cavalier raconta sa captivité, la générosité de l’officier russe et les difficultés vaincues pour trouver cette maison, dont son libérateur lui avait enseigné, en le quittant, la position précise. Puis, il montra les deux médailles : que de souvenirs doux et tristes elles réveillèrent ! que de pleurs de joie elles firent couler !

Bientôt on ne parla plus que du retour dans la patrie. Ce retour devait être retardé, à cause de l'état de faiblesse du blessé. Désireux pourtant de donner de leurs nouvelles à leur famille, ils résolurent d'envoyer en avant, comme messagères de consolation, leurs médailles libératrices. Au-dessous des mots gravés par la main bénie de leur sœur ils écrivirent une autre sentence. Un porteur fut bientôt trouvé. Moyennant une forte récompense, qu'il devait partager avec le paysan, il partit après avoir reçu l'ordre exprès de ne montrer la lettre dont il était chargé qu'après l'ouverture du sachet mystérieux qui renfermait les médailles. Monté sur le rapide ouralien, il atteignit les frontières de France, et, se dirigeant au centre, il arriva au lieu indiqué.

Il faut renoncer à peindre la joie des pauvres parents. Quand la mère, dénouant le sachet d'une main tremblante, eût aperçu les bienheureuses médailles. . . . , ce fut une explosion de bonheur inexprimable. Au près de ces mots : "*Secours des Chrétiens. . . .*" on lisait : *Cause de notre joie, priez pour nous !*

La lettre signée des deux frères vint confirmer ces heureux pressentiments, et donner les plus consolantes nouvelles. Le messager était comblé de soins et de caresses. Père, mère et sœur voulaient partir avec lui.

Le bonheur, longtemps exilé de cette famille, venait d'y rentrer, et avait rendu à la vie trois existences qu'allait briser la douleur.

Le 10 août 1813, le village de X. . . . était en fête : une multitude avide et curieuse se pressait sur les chemins : les deux frères venaient d'arriver.

Le 15 août, jour de l'Assomption, cinq jours après le retour, deux charmantes médailles, placées de chaque côté d'un ex-voto, étaient suspendues à l'autel de la Vierge, et témoignaient éloquentement de la toute puissance de Marie.

RÉCEPTION DE M. JULES FAVRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le discours de M. Jules Favre à l'Académie a médiocrement réussi ; sauf le début qui est assez heureux et que nous allons citer, il sent trop la déclamation oratoire. Long, diffus, surchargé, il demeure cependant incomplet en ce qui concerne l'éloge de M. Cousin, auquel M. Jules Favre succédait. Son principal mérite, à nos yeux, empressons-nous de le dire, c'est qu'il est, par ce temps de doctrines matérialistes, une affirmation de la philosophie spiritualiste, ce qui a valu à M. Favre les attaques de ceux qu'il pouvait considérer comme ses amis. Mais à côté de quelques déclarations auxquelles nous devons applaudir, telles que celle-ci : " La religion " et la philosophie ont leurs ressources en Dieu ; elles s'uniront en remon- " tant à lui par la même route," combien de passages qui attestent l'ignorance du récipiendaire touchant les dogmes et le véritable enseignement du catholicisme ! On voit bien, à l'exposé très-embrouillé que M. Favre a fait des leçons de M. Cousin, que la philosophie n'est pas son domaine. Il commence pourtant par raconter qu'il fut dans sa jeunesse un des auditeurs les plus enthousiastes de l'illustre professeur.

" MESSIEURS,—Il y a juste quarante années, non loin de ce palais, dans une enceinte consacrée au plus noble enseignement, se relevait une chaire autour de laquelle accourait en foule une jeunesse enthousiaste, avide d'applaudir celui qui allait y monter. Une grande et légitime popularité l'y avait précédé, bien qu'il touchât à peine l'âge mûr. Sur son beau front, avec la flamme de la pensée, brillait l'auréole, toujours irrésistible, de la persécution. Sa voix, à la fois harmonieuse et puissante, semblait être la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur. Ce feu animait aussi son regard profond et ferme, d'où son âme s'échappait en éclairs, quand le souffle de l'éloquence l'agitait. Son geste sobre et contenu, l'onction et la solennité de son débit, la richesse de son langage, l'art merveilleux avec lequel il savait tirer des abstractions les plus hautes d'éblouissantes images, faisaient de lui la personnification vivante de l'initiateur. A ce moment il était plus encore : il était le champion et le vengeur de la vérité, il en ressaisissait d'une main libre le flambeau divin qu'une administration pusillanime avait essayé d'étouffer, et son auditoire enivré le saluait, avec une foi respectueuse et naïve, comme le défenseur de la dignité humaine, comme le précurseur de la liberté.

" Au milieu de cette nombreuse assemblée, où les cœurs débordaient de cette joie virile que donne le triomphe d'une cause juste, le moins palpi-

tant d'émotion n'était pas un jeune étudiant fort obscur, très-effrayé de la tâche que la vie allait lui imposer et qui se livrait avec transport à l'entraînement d'une admiration passionnée. Quelles n'eussent pas été son épouvante et son incrédulité, si quelqu'un lui eut prédit qu'un jour il serait appelé à l'honneur insigne de remplacer au sein de votre illustre compagnie celui qui lui apparaissait environné d'un si prodigieux prestige ! Depuis, les temps ont marché, les années accumulées ont poussé l'adolescent vers le déclin de l'âge, et tandis que, les fécondant par un travail incessant, l'orateur inspiré, le philosophe ingénieux, l'inimitable écrivain ajoutait sans relâche de nouveaux monuments à sa gloire, son futur et trop insuffisant successeur, absorbé par le tumulte des affaires, s'éloignait de plus en plus des sentiers lumineux où son regard fasciné avait un instant suivi le maître, s'avancant d'un pas assuré vers les régions souveraines de la science pure."

Voilà le commencement et le meilleur passage du discours du nouvel académicien. La page que nous venons de citer n'est pas cependant sans reproche au point de vue littéraire. Quand M. Jules Favre nous parle de la voix harmonieuse et puissante de M. Cousin, "qui semblait être la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur," on s'étonne d'une telle singularité de style. Dans un autre endroit, il dit encore de M. Cousin "qu'il a inondé de clartés souveraines le but qu'il n'a pas touché." On pourrait, même quand on devient académicien, écrire dans un français plus simple et plus correcte. Après avoir célébré la philosophie de M. Cousin comme une sorte de révélation de la raison humaine, voici en quels termes M. Favre est amené à en caractériser les conséquences pratiques :

"En histoire, M. Cousin aboutit à une sorte d'optimisme fataliste qui semble le rendre partisan du succès et de la force. Il ne tient pour grands que les hommes qui ont réussi. Il proclame la réussite de la guerre et la légitimité de la victoire. En politique, il n'accepte que les gouvernements consentis, et néanmoins il défend l'hérédité du pouvoir qui supprime le consentement. Il néglige complètement le redoutable mais nécessaire examen de la question du mal, et, s'il y touche, c'est pour y échapper par une amnésie indirecte."

Nous ne savons si le récipiendaire l'a fait exprès, mais il était difficile de mieux renverser son idole et de conclure par une négation plus formelle de ses propres prémisses. "Le plus implacable ennemi de M. Cousin, fait observer un écrivain catholique, ne pouvait rien dire de plus cruel contre lui, et nulle condamnation ne saurait égaler la sévérité de cet éloge."

On a pu le remarquer dans les extraits qui précèdent, le discours de M. Jules Favre brille, suivant une expression du Figaro, "par une profusion d'adjectifs et d'épithètes inconnue jusqu'ici sous la coupole de l'Institut." On prétend qu'un professeur de rhétorique a eu la patience de

les compter et qu'il en a trouvé 771 ! " Malheureusement, ajoute le malin journal, l'élection était valable ; elle a été rératifiée, il est trop tard."

En revanche le discours de M. de Rémusat, qui répondait au nouvel élu, est d'un bout à l'autre limpide, spirituel, agréable à lire, d'un style irréprochable, éminemment français, et orné avec cette modération qui est le cachet du bon goût. Racontant comment M. Cousin se décida pour la philosophie spiritualiste, M. de Rémusat s'est exprimé ainsi :

" Messieurs,—Je voudrais bien ne pas faire de métaphysique, mais je dois pourtant vous dire en confidence, que la philosophie des sensations est impuissante à établir les vérités nécessaires.

" Certes, l'image du devoir apparaissait aussi sainte à l'inflexible Locke qu'au facile Leibnitz, mais Locke aurait eu de la peine à fonder en droit la loi qu'il se prescrivait à lui-même. M. Cousin, inquiet de mettre d'accord les vérités du cœur et celles de l'esprit, prit enfin parti pour la philosophie des principes nécessaires, et se dévoua pour jamais à la religion des idées éternelles."

Voilà qui est à la fois sérieux et légèrement dit. L'espace fuit mais nous ne pouvons nous résigner à priver nos lecteurs du vivant portrait de M. Cousin dans la conversation. Ce morceau de M. de Rémusat nous a paru être un petit chef-d'œuvre ; le voici :

" Combattu entre son imagination et sa raison, il prenait feu sur tous les sujets, et son esprit jetait des flammes. Les questions les plus graves, les plus hautes, revenaient aussi naturellement que les incidents de chaque jour dans ses entretiens les plus ordinaires. Partout, à tous les moments, il était prêt à s'élever des frivolités de la vie commune aux mystères de l'âme et de sa destinée. Parfois, en l'écoutant, on lui eût souhaité le cap Sunium, ou ces fraîches eaux de l'Ilissus, où Socrate mouillait ses pieds en parlant à Phédre de la beauté. Mais vainement le lieu de la scène était-il moins poétique. Dans les allées de nos jardins publics, sur les quais qui bordent ce palais, qui ne l'a entendu des heures entières prodiguer les idées, les expressions, les mouvements qui auraient fait la fortune d'un discours préparé ? Au coin de son feu, dans sa chambre d'étudiant, qui ne l'a vu se lever à demi vêtu, et, marchant à grands pas, développer avec une émotion persuasive, avec une verve toujours renaissante, les pensées qui l'agitaient ; évoquer, en causant, tous les maîtres de l'esprit humain, et les opposer l'un à l'autre ou les concilier ensemble, comme s'il eût espéré s'en faire écouter ?

Devant un écolier de nos classes de philosophie, il s'animait comme en présence d'Aristote ou de Platon, de Descartes ou de Leibnitz. Il s'était fait comme une habitude de l'éloquence, car il ne pouvait guère écrire ou parler sans reproduire les deux caractères de son talent, la grandeur et la passion."

CHRONIQUE.

CANADA : Clôture du Concile de Québec—Les médailles d'or des Volontaires.—Mort de MM. Groulx et Sirois—La Maîtrise de St. Pierre—L'Hospice St. Vincent—La Société coopérative de consommation—Quête pour l'Algérie—Lettre pastorale sur la St. Jean-Baptiste—ROME : Pie IX et Marie-Aimée.—Les Convalescents du Quirinal.—L'Artiste—Les Agnus Dei.—Le Père Hyacinthe—EUROPE : Situation générale—FRANCE : La première Communion de son A. Le Prince Impérial.—AMÉRIQUE : Acquiescement du Président.—La reconstruction du Sud.

I.

La clôture du Concile de Québec a eu lieu le 14 du dernier mois, et s'est faite au milieu d'une assistance nombreuse, des membres du clergé et des fidèles accourus de diverses parties de la Province. Le Souverain-Pontife, dans ses allocutions de la semaine Sainte, a demandé l'union dans l'Eglise, et c'est sous la même inspiration de l'esprit de Dieu que Monseigneur de St. Hyacinthe a prêché fort éloquemment sur l'Unité de l'Eglise, qu'il a présenté comme le caractère distinctif et essentiel de l'Epouse du Christ. C'est par l'Unité de la Foi, de ses Sacraments et de son Chef qu'elle se distingue surtout des sectes égarées. C'est donc un honneur d'être catholique, puisque c'est appartenir à la seule véritable Eglise. Comme le représentant de cette Unité est le Pontife romain, le vénérable Evêque a conclu par de puissantes exhortations à persévérer dans l'amour, le respect et le dévouement au Saint-Siège, auquel le Canada vient d'ailleurs de donner un puissant témoignage de fidélité en lui sacrifiant *et son argent et son sang*.

Après la publication et la sanction des Décrets, ont suivi les Acclamations.

“ A notre Très-Saint Père et Seigneur, le Pape Pie IX, Vicaire du Christ, Pontife-Roi, gardien incorruptible de la vérité et de la justice, victoire, paix, longues années et mémoire éternelle ! ”

“ Que Dieu multiplie les forces et les années du Pasteur Suprême du troupeau du Seigneur. Qu'il le défende contre tous ses ennemis et lui accorde la victoire. Qu'il lui rende et lui conserve le patrimoine de l'Eglise. Qu'il lui assure toujours le sceptre de la royauté. Qu'il lui donne de voir Rome et le monde constitués dans l'unité, et les peuples entrant dans la voie de la justice et de la vérité, marcher vers le bonheur et la paix éternelle ! ”

“ A tous les défenseurs des Etats temporels du Pontife Romain et de l'Eglise, surtout à nos courageux et pieux jeunes Volontaires qui ont volés à la défense de Rome contre les ennemis du St. Siège, action de

“ grâce, succès et victoire partout, courage invincible, santé prospère, et, après les triomphes de la plus glorieuse victoire, heureux retour dans la patrie ! ”

“ *Fiat, fiat, fiat !* ”

Les décrets arrêtés par cette vénérable assemblée des Evêques de la Province ne sont point encore connus, et ne seront promulgués dans les divers diocèses, qu'après avoir reçu l'approbation du Chef suprême de l'Eglise. Les titres qu'on en a publiés à la Cathédrale de Québec, indiquent que les Pères du Concile se sont occupés des graves questions *du divorce, des biens et des droits ecclésiastiques, de l'usure, des mauvais livres et journaux, et de l'accord si nécessaire qui doit régner entre l'Eglise et l'Etat.*

Voilà comment l'Eglise rend justice à tous les dévouements, embrasse dans sa sollicitude tous les intérêts légitimes, comprend tous les genres de mérite et de grandeur, élève l'âme des peuples et est la première à souhaiter leur prospérité.

Deux escouades de Volontaires Pontificaux sont parties dans le courant du dernier mois, ce qui porte à près de deux cents le nombre des Canadiens au service du Souverain-Pontife. Plusieurs ont déjà reçu le premier grade de Sous-Officiers, et M. Murray est Sous-Lieutenant ; leur bonne conduite et leur bon esprit les font estimer et aimer ; leur courage, nous l'espérons, sera à la hauteur de leur dévouement et de leur sacrifice, si des circonstances fâcheuses les obligent de marcher à l'ennemi.

M. l'abbé Guillemette, de Trois-Rivières, a remis à Mgr. de Montréal, la médaille d'or que Mme. de Laquenille a fait frapper en souvenir du passage des Volontaires Canadiens à Lyon.

D'un côté, est représentée la Très-Sainte Vierge, avec cette légende :

N. D. DE FOURVIÈRES, PROTÉGEZ-LES.

Sur le revers on lit :

AUX VOLONTAIRES CANADIENS, ZOUAVES PONTIFICAUX !

Souvenir de leur passage à Lyon, 6 Mars 1868.

Mme. de L., Melle de P.

Sur la tranche est gravée la devise :

Aime ton Dieu et va ton chemin.

Le clergé de Montréal a été frappé, comme dernièrement celui de Saint-Hyacinthe, dans la personne de M. Groulx, curé de St, Jérôme.

Il était de cette paroisse de Saint Laurent qui a donné au diocèse un si grand nombre de prêtres très-vénérables. Né en 1819, il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre en 1844, il fut successivement vicaire à Beauharnais, à Lavaltrie, puis missionnaire au Grand-Calumet jusqu'en 1848. Nommé curé à St. Benoit, il acheva les travaux

de l'église, une des mieux terminées et des mieux fournies d'ornements du Diocèse, car c'était là son zèle, il avait l'amour de la maison de Dieu.

En 1862, il fut transféré à l'Île Perrot, puis un an après à St. Jérôme. C'est dans ce dernier poste que la mort est venue le frapper comme la foudre, le 12 de mai. M. le Vicaire, accouru à la première nouvelle de ce funeste accident, a eu le temps de lui donner les dernières consolations de la Religion.

M. l'abbé Sirois, curé du Cap St. Ignace, est mort aussi, le 27 mai, à l'âge de 61 ans dont plus de la moitié se sont écoulés dans les modestes emplois du ministère sacerdotal.

Au Séminaire de Québec où il fit ses humanités et ses études de théologie, il mérita l'estime de ses supérieurs par la régularité de sa conduite et l'amour du travail. Ordonné prêtre en 1834, il fut d'abord envoyé vicaire à Kamouraska, sa paroisse natale. A l'Isle-aux-Grues, à St. Pierre de la Rivière du Sud, où il exerça les fonctions de curé et enfin au cap St. Ignace. Il se rendit cher à ses paroissiens par sa charité et l'urbanité de ses manières et gagna leur confiance et celle même de ses confrères dans le ministère par sa prudence et la sagesse de ses conseils pleins de mérites. Il est mort regretté de tous et l'on a pu dire de lui en toute vérité : *Dilectus Deo et hominibus, ejus memoria in benedictione est.*

Le Dimanche 24 mai, Mgr. de Montréal a béni la première pierre de la Maîtrise de Saint Pierre. C'est une œuvre nouvelle, due au zèle des RR. Pères Oblats, et qui vient s'ajouter à tant d'autres déjà fondées par nos communautés religieuses pour le service spirituel de cette partie de la ville de Montréal. C'est après le terrible incendie de 1851 que ce faubourg prit des accroissements considérables, un grand nombre d'incendies montèrent de Québec, s'y établirent et lui donnèrent son nom. Malgré la rapidité avec laquelle se firent ces accroissements, cette population n'eut point à souffrir sous le rapport spirituel, et la population reconnaissante de ce quartier n'a point oublié avec quelle générosité le Séminaire a fait bâtir deux vastes écoles, une pour les Frères, qui contient près de mille enfants, et une pour les Secours de la Congrégation qui n'en contient pas moins. Deux vastes chapelles dans ces écoles permettaient aux fidèles, d'y venir, chaque dimanche, entendre la messe et d'assister aux Catéchismes et aux Vêpres dans la soirée. Les RR. PP. Oblats en outre construisaient une vaste église, à la disposition des fidèles les plus éloignés de Saint Jacques. Qui n'a pas conservé avec le souvenir du Père Léonard et de ses laborieux Confrères, celui de MM. Picard, Daniel, Perrault, Desmazures, Toupin, O'Farrell, et d'autres encore dont le zèle et le dévouement ont produit tant de bien pendant ces quinze dernières années. Ceux qui leur ont succédé ne sont ni moins zélés ni moins

dévoués ; la moisson est abondante, mais les ouvriers sont à la hauteur de leur mission et la vigne du Seigneur cultivée avec soin et désintéressement y produira des fruits abondants.

Le jour de la Pentecôte avait lieu l'inauguration de l'Hospice St-Vincent, œuvre non moins utile, richement dotée par la générosité de M. Olivier Berthelet dont la charité est inépuisable. Cette œuvre ouvre un asile à l'enfance dévoyée, à la vieillesse sans abri ; e tdans le temps du chômage, il pourra donner de l'occupation aux ouvriers sans ouvrage.

Une nouvelle Société de secours mutuel vient de se fonder à Montréal sous la direction du clergé de St. Jacques. Cette association, qui prend le nom de *Société coopérative de Consommation*, est appelé à rendre les plus grands services à la classe ouvrière qui, soit imprévoyance, soit trop grande pauvreté, se trouve presque toujours dépourvue d'avances pour l'hiver et exposée aux plus grandes privations et aux plus grandes souffrances pendant la saison rigoureuse.

Ceux qui voudront avoir droit à son assistance, déposeront au moins 25 cents, et au-dessus, autant qu'ils voudront ; ce qu'ils auront déposé leur sera rendu en nature au jour du besoin, en bois, vêtements, etc., selon leur demande ; mais ces objets revenant moins chers à la société, elle les livrera au prix du coût, ce qui sera d'un bénéfice considérable pour ceux qui auront déposé davantage.

Deux vénérables missionnaires du Diocèse d'Alger parcourent en ce moment le pays, demandant des secours pour les malheureux Arabes que dévorent la peste et la famine, et sur les terres desquels vient de s'abattre une nouvelle calamité, les sauterelles.

Cette horrible famine occupera une des places les plus marquantes dans les douloureuses annales de l'humanité. Nous ne croyons pas que dans aucun siècle, dans aucun pays, un plus navrant spectacle se soit vu et que jamais la faim ait poussé les hommes à de semblables extrémités : des scènes atroces d'antropophage et de cannibalisme se renouvellent tous les jours. " On ne sait plus, dit la *Presse*, où s'arrêtera la mort, c'est par groupes que tombent les malheureux Arabes. Tout a été mangé, tout a été dévoré, l'herbe des champs, les cadavres des animaux, les détritns abandonnés sur la voie publique ! " Les mères se concertent pour dévorer tour à tour leurs enfants et des familles entières disparaissent de cette horrible manière. Les voyageurs sont attaqués, enlevés, dépécés, rôtis et mangés. Des bandes de cannibales se sont organisées et massacrent pour s'en nourrir toutes les personnes qui tombent entre leurs mains. Le nombre des victimes dépasse 300000, c'est un peuple entier qui meurt de faim, autant par suite des calamités qui ont fondu sur ce malheureux pays, et que par l'imprévoyance des indigènes que le dogme fataliste du Coran rend insoucians de l'avenir.

Monseigneur de Lavigerie, archevêque d'Alger, s'est dévoué avec tout

on clergé au soulagement de ces malheureux. Il a fait appel à tous les Diocèses de France, et il a reçu d'abondants secours ; il a fait appel au Gouvernement et les Chambres ont voté deux millions.

Il a fait plusieurs fois, lui-même, le voyage d'Alger à Paris, afin d'é-mouvoir la compassion publique, et d'organiser des associations de secours qui, plus ils se multiplient plus ils semblent devenir insuffisants. Il a pris à sa charge tous les orphelins de ces pauvres Arabes et ils montent à plus de mille, il les a confié aux Secours de Saint Vincent de Paul et aux Frères de la Doctrine Chrétienne ; mais il faut les vêtir, les nourrir, et les ressources sont épuisées. Ces malheureuses petites créatures lui arrivent presque nues, amaigries par la faim et la souffrance ; elles mourront dans les bras de sa charité, si les catholiques ne viennent à leurs secours. Voilà pourquoi Mgr. de Lavigerie a fait appel à la charité universelle dans tout le monde chrétien. Il a envoyé des prêtres dans tous les royaumes d'Europe, il en a envoyé en Amérique et, pendant cet été messieurs Lemauff et Dion vont parcourir le Canada pour recueillir l'offrande du riche et l'obole du pauvre pour ces pauvres orphelins d'une Colonie qui ne nous est pas étrangère, puisqu'elle est fille de la France et notre sœur.

Mgr. de Montréal vient d'adresser au diocèse une touchante lettre Pastorale à l'occasion de la prochaine solennité de la St. Jean-Baptiste.

En présence des attaques impies dont le Clergé est l'objet, le vénérable Prélat recommande avec plus d'instance que jamais l'Union de la Religion et de la Patrie, car il n'y de *vrai patriote* que celui qui est un *sincère catholique*.

La prochaine fête nationale est une occasion toute naturelle de resserrer les liens de cette union ! Il y a des vices qui y font obstacle, ce sont l'*intempérance* et le *luxe* que le Souverain Pontife recommande lui-même de combattre dans la société chrétienne. Donnons-lui cette satisfaction, ajoutée à celle que lui donne le dévouement de nos enfants partis pour le défendre. Le citoyen devenu plus vertueux n'en sera que plus dévoué à son pays.

Pour atteindre ce but une neuvaine préparatoire est recommandée, il y a des indulgences précieuses attachées à cette neuvaine. Le mal combattu par la prière, s'il ne disparaît pas entièrement, ne peut pas ne pas diminuer, à mesure que descendront du ciel sur la patrie les bénédictions du Seigneur.

II.

Le 13 mai, le Souverain Pontife a atteint sa 77ème année, et son grand âge ne l'a point empêché de suivre pendant tout le carême la loi du jeûne et de l'abstinence, et d'assister à toutes les cérémonies religieuses qui, pendant la semaine sainte, se sont accomplies dans la Chapelle-Sixtine, et dans l'église de Saint-Pierre.

On évalue à près de 65,000 le nombre des étrangers qui, pendant cette semaine, ont visité Rome et assisté aux fêtes de Pâques, et tous, à quelque croyance qu'ils appartiennent, s'en sont retournés enchantés de la magnificence des fêtes romaines, et pleine de vénération pour le Pontife dont on raconte chaque jour de nouveaux traits de bonté.

Le samedi saint, le Pape entra dans la salle dite des cartes géographiques où plus de 1,500 personnes étaient réunies attendant le bonheur de recevoir sa bénédiction.

Un trône avait été élevé à l'extrémité de la salle. En s'y rendant, à travers la foule, Pie IX rencontra une petite fille de trois ou quatre ans toute vêtue de blanc et la prit par la main et la conduisit sur son trône. Acte très-simple qui, pourtant, a profondément ému les cœurs déjà tout disposés à s'émouvoir.

Tous les catholiques ont été touchés de cette bonté paternelle et de cette grâce caressante du Souverain Pontife, mais cette bienveillance a été plus vivement sentie à Genève, lorsqu'on y apprit les détails de cette anecdote qui permettaient d'attribuer à cette ville et à son vénérable Evêque une si belle protestation de l'affectueuse tendresse de Pie IX.

La petite fille que le Pape a pris par la main et qu'il a fait asseoir à ses pieds, appartenait en effet à une famille protestante qui habite le canton de Genève, la famille Frossard de Saugy, très-aimée et très-estimée de tous ceux qui la connaissent. Voici comment un membre de cette famille raconte le gracieux incident.

“ Nous étions agenouillés à l'entrée de la galerie. Le Saint-Père entendait dire que nous étions Suisses, que nous habitons près de Genève, s'écria, avec un regard affectueux :

“ Ah oui ! vous êtes près de Mgr. Mermillod.”

Nous restions-là tous ensemble avec nos trois petites filles à genoux, lorsqu'il passa de nouveau. En retrouvant là ces enfants, le Saint-Père prit la main de Marie-Aimée qu'a baptisé Mgr. Hermillod, et cette chère petite fille, d'un pas ferme et sans même se retourner pour voir si nous la suivions, traversa l'immense galerie au milieu de la foule, donnant la main au Souverain-Pontife, rouge d'émotion et de bonheur, comme si elle avait compris de quelle faveur elle était l'objet.

* Le Saint-Père va parler : il la fait mettre à ses pieds, puis il demande où est sa mère pour la placer à côté d'elle. Trois fois il répète sa demande, et quand il apprend qu'elle n'est plus, il est attendri et demande sa plus proche parente. Alors sa jeune tante Louise, qui était tout près se mit aussi aux pieds du Souverain-Pontife. C'était beau et attendrissant. Tous pleuraient d'une sainte émotion, en voyant une petite fille devant le Vicaire de Jésus-Christ, au moment où Pie IX donnait de si grands et de si sublimes enseignements sur l'union des âmes par la foi et la charité.

En quittant Marie-Aimée le Saint-Père lui a caressé la joue en disant : " Adieu, ma petite enfant." Après cette audience si pleine de souvenirs pour nos cœurs, tous voulurent voir cette chère petite fille.

Voici un autre trait de la bonté de Pie IX. En novembre dernier, le Saint-Père avait mis le Quirinal et ses magnifiques jardins à la disposition des Volontaires blessés et convalescents, et souvent il les visitait malgré ses occupations incessantes. Le 27 avril, il fit réunir par le Ministre des armes tous les blessés qui y avaient séjourné, et qui déjà avaient rejoint leurs corps respectifs. Lorsqu'ils furent tous rendus et rangé sur deux lignes dans la grande salle des Suisses, le Vicaire de Jésus-Christ y entra et d'une voix pénétrante d'émotion :

" Mes chers enfants, leur dit-il, le pape vous remercie de tout ce que vous avez fait pour lui. . . . Vous vous êtes conduits en braves soldats, en soldats chrétiens ; vous avez donné au pape de grandes marques de dévouement : et quelles marques plus grandes peut donner un fils à son père que de lui donner sa vie ? oui, le pape vous remercie. Quand vous retournerez dans vos familles, vous leur porterez la bénédiction de Pie IX ; votre courage a défendu la cause du droit, de la justice, de la vérité ; le Vicaire de Jésus-Christ vous bénit."

L'affection du Souverain-Pontife s'étend même aux protestants, personne de la grande famille humaine ne lui est étranger.

Dans le courant de l'automne dernier, Pie IX, entrant dans une des nombreuses salles du Vatican, vit un jeune homme en contemplation, ou plutôt en extase devant une des admirables fresques de Raphaël. Il devina l'âme d'un artiste, et s'approchant du jeune homme étonné :

—Vous êtes peintre, mon jeune ami ? lui dit-il.

—Oui, Saint-Père.

—Vous êtes venu à Rome pour étudier ?

—Oui, Saint-Père.

—Vous êtes sans doute un élève de l'Académie de peinture ?

—Hélas ! non.

—Vous avez donc un professeur, un maître ?

—Non, Saint-Père, je suis trop pauvre. J'étudie seul, et n'ai d'autre maître que Raphaël.

—Eh bien ! entrez à l'Académie, si vous le voulez, je paierai votre pension.

—Oh ! Saint-Père !

—Ne me refusez pas.

—Mais votre Sainteté ignore que. . . . que. . . .

—Parlez sans crainte.

—Que je suis protestant.

—Oh ! reprend le pape, en souriant, cela importe peu à l'Académie.

—Depuis ce temps, George Johnston a sa pension payée à l'Académie par le Souverain-Pontife.

Voilà l'intolérance de l'Église.

Un autre fait qui ne se recommande pas avec moins d'intérêt, c'est que le gouvernement pontifical vient de faire frapper une médaille qui sera distribuée aux médecins israélites qui se sont distingués en soignant leur co-religionnaires pendant le choléra de 1867.

Le jour de la fête de l'invention de la Sainte-Croix, le Souverain-Pontife s'est rendu à l'église Ste. Croix de Jérusalem pour la bénédiction des *Agnus-Dei*.

On appelle de ce nom certaines bulles ou certains médaillons de cire empreints de la figure d'un agneau portant la croix-étendard. Dans le principe, l'usage s'était établi de prendre simplement au jour de l'octave de Pâques, les restes du cierge pascal béni le samedi saint de l'année précédente, et de les diviser en petits fragments qu'on distribuait au peuple.

“ Les fidèles s'en servaient pour faire des fumigations dans leurs maisons, dans leurs champs, avec la pieuse confiance de conjurer ainsi les pièges des démons, de détourner la foudre et la tempête.”

A Rome, au lieu de se servir uniquement des débris du cierge pascal, l'archidiaque bénissait au jour dit, de la cire mélangée d'huile, et avec ce mélange moulaient des médaillons portant l'effigie de l'agneau. Ces médaillons qui prirent naturellement le nom d'*Agnus Dei*, étaient déposés en un lieu décent jusqu'au dimanche, *in albis depositis*, (de la Quasimodo) où la distribution en était faite, après la communion de la messe, au peuple, et spécialement aux nouveaux baptisés.

“ Aujourd'hui cette bénédiction est réservée au Pape : elle a lieu la première année de chaque pontificat, et ensuite tous les sept ans.

“ Dans leur forme primitive, les *Agnus Dei* sont contemporains du cierge pascal, c'est-à-dire au moins du quatrième siècle ; mais comme médaillons, ornés de l'image de l'agneau, on ne saurait les faire remonter au-delà du sixième. Ce qu'on peut citer de plus ancien en ce genre, est un *Agnus Dei*, qui figurait au nombre des présents que St. Grégoire-le-Grand envoya à Théodelinde, reine des Lombards. Il y en avait aussi un dans le tombeau de Flavius Clément, mais il est probable qu'il y avait été mis, à l'occasion de la première translation des reliques de ce saint martyr, c'est-à-dire vers le septième siècle. Les textes ne nous autorisent pas à reporter cet usage à une époque plus reculée.

“ Dans les siècles de foi, les *Agnus Dei* étaient l'objet d'une grande vénération ; on les enveloppaient dans des étoffes précieuses, ou bien on les renfermaient dans de petits reliquaires en or ou en argent.” (Martigny.)

Au premier mélange de cire et d'huile, on mêle aujourd'hui de la poussière des ossements des martyrs tirés des catacombes, et dont on ignore le nom, c'est ce qui donne cette couleur jaunâtre au mélange que l'on appelle *Pate des martyrs*.

Par cet usage les *Agnus Dei* se recommandent davantage encore à la

vénération et au respect des fidèles, puisque ce sont de véritables reliques. L'Église les compte parmi ses sacramentaux, et ils en ont la vertu. Par les prières récitées dans leurs bénédictions, ce Pontife énumère longuement les effets de leur puissance qui s'étend à presque tous nos besoins spirituels et corporels. Ils purifient des péchés véniels, sont un préservatif contre les attaques des démons, contre les accidents de la vie et les fléaux de la terre.

Il sont une protection pour les femmes en couche dont ils abrègent les douleurs et dont ils protègent l'enfant.

Tous ces effets sont exprimés en substance dans les vers d'Urbain V à l'empereur Jean Paléologue.

Balsamus et munda cera cum chrismatis unda
 Conficiunt Agnum, quod munus do tibi magnum.
 Fulgura desursùm depellit et omne malignum,
 Peccatum frangit ceu christi sanguis et angit,
 Prægnans servatur, simul et partus liberatur,
 Munera fert dignis, virtutem destruit ignis,
 Portatus mundè de fluctibus eripit undæ,
 Morte repentinâ servat, Satanceque ruinâ.
 Si quis honorat cum retinct super hoste trophæum,
 Parsque minor tantum tota valet integra quantum.
 Agnus Dei, miserere mei.
 Qui crimina tollis, miserere nobis.

Le succès des Prédications du Père Hyacinthe à Rome a été prodigieux : en voici une preuve significative. Le 14 Avril, il a été invité à prêcher le sermon annuel, pour les principales œuvres charitables de Rome. Ces œuvres sont sous le patronage de hautes princesses romaines. Le sermon a eu lieu devant un auditoire immense, dans l'église du Gesù qui ne s'ouvre aux prédicateurs d'aucun ordre religieux ; et ce sermon a été le couronnement merveilleux des merveilles oratoires et saintement chrétiennes que l'illustre Carme a montrées aux Romains et à l'élite du monde.

Après avoir rapidement exposé son sujet, il a tracé, en traits de feu, le tableau des misères que secourt la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et a prouvé à l'aide d'images terribles que ces misères venaient de la corruption de notre société. Après avoir représenté la vertu des filles pauvres en lutte avec le cynisme insouciant de l'ouvrier, et l'infamie trahison de l'homme opulent, il s'est appliqué en termes d'une grande tendresse à suivre le retour de la jeune fille pauvre à la vertu ; et il a eu alors pour la pénitence des élans d'amour et de foi qui ont vivement ému son auditoire. Les tableaux qu'il a fait du repentir de Madeleine au pied de la croix, de Madeleine au tombeau de Notre-

Seigneur et dans le jardin ont été particulièrement empreints de grâce, de fraîcheur et de poésie.

La quête, on le conçoit, a été des plus fructueuses. Ce n'est pas la seule moisson qu'a recueilli le P. Hyacinthe, durant son séjour à Rome. On signale de nombreuses conversions parmi les Anglais et les Américains protestants, et l'on raconte à ce sujet des traits extrêmement touchants. Son dernier sermon sur l'unité de l'Église a produit une profonde sensation, et avant son départ, ayant été prendre congé de Pie IX et demander sa bénédiction, le Souverain Pontife l'a félicité sur les fruits de cette station, et sur le bien qu'il opérait dans la chaire de Notre-Dame de Paris et l'a encouragé à consacrer ainsi son beau talent à la défense de la Religion et de l'Église.

III.

L'Europe est en paix : tous les gouvernements, de la Mer Blanche à la Méditerranée, protestent de leurs intentions pacifiques, mais tous en même temps activent leurs formidables armements, uniquement, vous pouvez en croire les diplomates, uniquement pour ne point faire mentir le vieil axiome :

Si vis pacem, para bellum.

Qu'arrivera-t-il de cette situation tendue de l'Europe ! En toute hypothèse rien de bon si la guerre éclate, c'est évident ; si elle n'éclate pas prochainement, les craintes ne se dissiperont pas pour cela et la peur de la guerre ne sera pas moins funeste à l'Europe que la guerre elle-même.

De cette appréhension perpétuelle d'une conflagration générale, résulte un malaise indéfini, et un défaut de confiance dans les transactions qui paralysent toutes les entreprises commerciales : les gouvernements se ruinent dans cette paix armée où s'engloutissent les millions, et courent à la banqueroute ou à la création d'impôts exorbitants qui amèneront les révoltes intérieures et les discordes civiles.

La Révolution exploite habilement cette situation : Certaines puissances s'étant crues assez fortes ou assez habiles pour s'en servir ou la diriger, sans s'en laisser dominer, lui ont laissé une liberté d'action, dont elle a habilement profité pour semer la division entre tous les Cabinets, et leur inspirer une défiance générale dans leurs intentions réciproques.

“ Aujourd'hui l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'en Europe, tout repose plus sur le droit de la force, que sur la force du droit, et c'est à cette interversion du sens moral dans la politique générale de l'Europe que nous croyons devoir attribuer toutes les appréhensions qui sont partout et qu'il serait puéril de vouloir nier.” (M. de Montauve.)

Cette situation de l'Europe civilisée, en face de la Révolution, n'est pas chose nouvelle dans le monde ; c'est la lutte perpétuelle du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, qui se représente aujourd'hui comme jadis, mais sous une forme nouvelle et avec de nouveaux éléments d'anarchie et de décomposition.

Le mal n'a jamais eu peut-être plus de ressource qu'aujourd'hui ; il n'a jamais eu d'arsenaux mieux fournis ; la science, le commerce, le progrès matériel, la politique elle-même, tout est à son service ; mais le mal n'a point à lui l'avenir, les promesses du Christ ont été faites à la vérité et la vérité, c'est l'Ordre, c'est le Bien.

L'erreur s'est toujours trompée jusqu'ici, parce que l'erreur n'est pas patiente, mais violente. Elle a toujours éclaté trop tôt, et elle s'est compromise ; et son signal trop tôt donné, n'a fait que mettre en jeu les forces honnêtes et conservatrices de la société.

Il lui a été plusieurs fois donné de s'emparer des avant-postes, mais elle n'a jamais pénétré dans la place, et elle est toujours venue se briser sur la pierre angulaire sur laquelle est assise la Vérité.

“ Nous ne doutons donc pas que la Révolution cosmopolite qui s'est attaquée à la pierre angulaire sur laquelle est bâtie l'Eglise, ne s'y brise la tête, avant d'avoir réussi à en ébranler les fondements.”

Puissent les gouvernements ne pas oublier leur noble mission dans ce conflit du mal contre le bien ; il y va de leur salut, leur erreur ne sera funeste qu'à leurs peuples, car pour la civilisation chrétienne, elle peut faire des pertes, il est vrai ; mais pour périr dans le monde, elle ne le peut pas, les siècles lui appartiennent.

IV.

Le grand événement du mois dernier, et qui pour un instant a fait taire dans les journaux officiels les préoccupations politiques, a été la Première Communion du Prince Impérial.

On lit dans le *Moniteur* :

Hier, 7 Mai, à neuf heures et demie du matin, Son A. Mgr. le Prince Impérial a fait sa première communion, dans la chapelle du palais des Tuileries, en présence de l'empereur et de l'impératrice, des princes et princesses de la famille impériale, de la famille de l'empereur, ayant rang à la cour, et des autres personnes des familles de Leurs Majestés.

Les grands officiers de la couronne et leurs femmes, la grande maîtresse de la maison de l'impératrice, la gouvernante des enfants de France, l'adjudant-général du palais, les aides-de-camp de l'empereur, les premiers officiers, les officiers, les dames et les principaux fonctionnaires des maisons impériales, ont assisté à cette pieuse cérémonie.

La chapelle impériale avait été tendue de velours rouge relevé de trossades d'or et était ornée de fleurs.

Les sièges de Leurs Majestés et des princes et princesses de la famille impériale, et de la famille de l'empereur ayant rang à la cour, avaient été placés de côté, à droite.

Au milieu du chœur, était une chaise avec prie-Dieu pour Son Altesse Monseigneur le Prince Impérial.

Du côté de la chaire, étaient les sièges des autres personnes des familles de Leurs Majestés.

Le curé de Sainte Madeleine, à qui avait été confiée l'instruction religieuse du prince, avait un pliant à la gauche de Son Altesse Impériale, un peu en arrière.

S. A. I. le prince Napoléon Louis, fils de Monseigneur le prince Napoléon, occupait les travées de la chapelle, du côté du jardin, avec les enfants admis à l'intimité du prince impérial.

A neuf heures et demie, Son Altesse le Prince Impérial, précédé par les officiers des cérémonies, est entré, accompagné de S. Exc. le général Frossard, son gouverneur, et de son aide-de-camp de service, et a pris place devant le siège qui lui avait été préparé ; S. Exc. le gouverneur s'est tenu à droite du prince, et l'aide-de-camp derrière.

Immédiatement après, sont entrées Leurs Majestés, accompagnées des princes et princesses de la famille impériale et de la famille de l'empereur ayant rang à la cour, précédées et suivies de leur cortège.

A leur arrivée, Leurs Majestés ont été reçues à la porte de la chapelle comme l'avait été Son Altesse le prince impérial par S. Exc. le grand aumônier, et sont allées s'agenouiller à leur place.

A la droite de l'empereur se sont placés : S. A. I. le prince Napoléon-Victor, fils aîné de Mgr. le prince Napoléon, S. A. le prince Lucien Murat, S. A. le prince Joachim Murat, et Mgr. le prince Achille Murat.

LL. AA. II. madame la princesse Marie Clotilde Napoléon, madame la princesse Mathilde, et S. A. madame la princesse Lucien Murat se sont mises à gauche de l'Impératrice.

LL. EExc. le grand maréchal du palais, le grand écuyer, le grand veneur, le grand maître des cérémonies, le commandant en chef de la garde impériale, l'adjutant-général du palais, l'aide-de-camp de l'empereur de service, les premiers officiers et les officiers de service, des maisons de l'empereur et de l'impératrice et des maisons des princes et princesses, se sont tenus derrière Leurs Majestés.

v.

L'acquiescement partiel du Président Johnson sur le onzième article promettait l'acquiescement sur les dix autres, qui a eu lieu en effet comme on l'avait prévu.

Le onzième article était un piège tendu à la bonne foi des Sénateurs que la défense n'avait pu corrompre ou par menaces ou par promesses ou par intrigues scandaleuses ; il était tiré d'un discours du Président, peu respectueux pour le Congrès. Du reste, le sens en était vague, insaisissable ; et tandis que les Sénateurs pouvaient se faire une opinion sur les autres articles qui se réduisent à dire que le Président a violé la Constitution ou quelques règlements du Congrès ; ici les consciences scrupuleuses, si Washington en connaît, devaient se prendre comme mouche dans une toile d'araignée.

Cet article qui devait réunir le plus de votes et porter le coup de grâce, a été le premier présenté au vote des Sénateurs. Tous, un seul excepté, étaient présents. Butler et consorts triomphaient, les tribunes regorgeaient de monde, on appelle les Sénateurs chacun par leur nom, avant que l'on soit arrivé à la lettre S 19 voix ont déjà prononcé " non coupable ; impossible désormais d'atteindre les deux tiers des voix ; un murmure désapprouvateur s'élève des tribunes, la honte monte au visage de la défense qui se retire la rage dans le cœur et jurant de se venger ; le Président reçoit les félicitations des gens de bien.

Un revirement n'est pas impossible, il n'est pas non plus sans précédent dans l'histoire américaine. Aussi les Radicaux ne se tiennent pas pour battus, et quoiqu'ils aient échoué dans un second vote comme dans le premier, ils préparent, dit-on, un second procès. La candidature du Général Grant adoptée par la Convention de Chicago, leur en assurera peut-être les moyens, et la reconstruction du Sud, de la manière dont elle s'opère, ne peut que leur apporter de nouvelles forces.

Cette reconstruction du Sud, sur la base du suffrage nègre, et de l'exclusion des anciens citoyens blancs, a reçu une consécration le 15 Mai, par le Congrès. L'Arkansas a recouvré son droit de représentation dans le Conseil de la nation, quoique la Constitution nouvelle de cet Etat, nègro-radical, n'ait pas été ratifiée par le peuple.

C'est un mauvais exemple que suivront bientôt les autres Etats. Le Sénat y donnera son approbation, et les Radicaux triompheront dans leurs plans de reconstitution.

Quand tous les Etats du Sud seront rentrés dans l'Union d'après ce système, les Républicains seront en majorité dans le Sénat, soixante-trois contre onze, aujourd'hui ils ne sont que quarante-un Radicaux contre onze.

Par ce moyen les Radicaux se ménagent une influence puissante dans les élections présidentielles du mois de Novembre, et comme le mandat des Sénateurs a quatre ou six ans de durée, les élections de 1872 seront encore entre leurs mains.

D'un autre côté, par la loi *Tenure* ex office, le Sénat peut empêcher la révocation des fonctionnaires publics, annihiler les bonnes dispositions de l'Exécutif ; quel que soit le résultat des élections présidentielles, le Sud demeurera sous le régime paternel du pouvoir militaire ; si l'Exécutif résiste, nous verrons se renouveler des scènes semblables à celles du procès qui vient de se terminer, à la satisfaction des vrais patriotes, à la honte des Radicaux. En fait, le pouvoir est entre les mains de la majorité congressionnelle et cette majorité est radicale. Ce n'est donc pas la nation qui gouverne à Washington, c'est un parti ; et c'est là un des défauts du système électoral et de la Constitution qui abandonne à la puissance d'un parti la représentation nationale.

L'Exécutif n'a pas à Washington comme en Angleterre le choix des Sénateurs, et manque d'un appui et d'un contre poids à l'influence de la

Législative, qui au contraire trouve presque toujours un appui dans le Sénat, parceque le plus souvent les électeurs qui l'ont emporté pour la Chambre Législative l'emportent également dans les élections de la Chambre Sénatoriale. Le Président se trouve donc seul à lutter contre le Congrès, et si, en théorie, il peut compter sur la Haute-Cour judiciaire, en pratique ce point d'appui est le plus souvent illusoire et inutile, soit parcequ'il ne peut raisonnablement en appeler à cette Cour dans les situations extrêmes, soit parceque cette Haute-Cour, se composant de Sénateurs, peut lui être entièrement hostile, comme on a pu le voir au début du procès de Johnson.

Ainsi, c'est le pouvoir qui de plus en plus se concentre entre les mains du Congrès, et amène l'affaiblissement de la puissance exécutive et judiciaire, ce qui tôt ou tard doit amener une modification profonde dans la Constitution, et un changement dans la forme du gouvernement.

LA FLEUR DES CHAMPS.

Fleur des champs née ce matin sous un rayon du soleil, tu dilates ta fraîche corolle, tu bois voluptueusement les pleurs de la rosée, tu te balances au moindre vent : une délicieuse odeur s'élève au-dessus de toi, et ta couleur est celle du ciel, aussi transparente, aussi azurée.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Tu t'épanouis dans ta force : la sève monte sans cesse à toi pour t'apporter une nourriture nouvelle ; tes feuilles reposent dans l'air, et chacun de tes pores respire une atmosphère embaumée.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Autour de toi, des insectes volent avec amour ; la mouche s'agite étourdiment près de ta belle corolle ; l'abeille vient cueillir sur ton pistil d'or le miel que tu sais distiller, et le petit scarabée, tout couvert d'une jaune poussière, se cache au fond de ton calice. Que d'êtres puisent dans ton sein le plaisir et la vie.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Mais le soir va venir ; la vie s'épuise par la jouissance : déjà la sève ne vient plus jusqu'à toi : ta tige se durcit : les bords de ton calice commencent à se rider : encore un dernier parfum qui va s'échapper de toi, et tu vas tomber sur la terre. Plus d'insectes amoureux, plus de rosée rafraîchissante, plus de couleur d'azur !

Tu vas périr ! . . . voici la nuit . . . le froid . . . la mort ! . . .

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il serait doux de toujours vivre et de toujours fleurir !

T. FREDERIC.

LA FIN DU MOIS DE MARIE.

Ils sont passés les jours consacrés à Marie...
Que sert de m'épancher en regrets superflus!
Vous qui couliez si purs, doux charme de

[ma vie,

Beaux jours, vous n'êtes plus...!!!

La fleur s'épanouit au lever de l'aurore
Et se flétrit le soir quand le soleil a lui :
Ainsi, Mois bien-aimé, je vous cherchais

[encore :

Déjà vous aviez fui...

Vous aviez fui...! Pourtant j'aimais votre
Beaux jours du Mois de Mai! Votre douce

[chaleur

Des trésors du printemps enrichissait la
Et fécondait mon cœur.

[terr^e

Vous étiez mon soleil, vous étiez mon étoile :
De l'éclat le plus pur vous brilliez à mes

[yeux,

Comme, au sein de la nuit, brille en un ciel
Un astre radieux.

[sans voile

J'aimais de votre nom la douceur enivrante,
Car votre nom, à vous, il est tombé du ciel,
Comme Dieu fait tomber dans la rose odo-

[rante,

Une goutte de miel.

J'aimais ces grandes voix de nos tours
Appelant au Saint lieu le peuple, chaque

[descendues,

Ces voix aux cœurs troublés, aux âmes
Elles disaient : espoir!

[éperdues

J'aimais à me mêler à ces pieux fidèles,
Revenant tous les jours vers l'autel embau-

[mé

Où la Mère de Dieu abritait sous ses ailes
Son peuple bien-aimé.

J'aimais ces chants du soir, doux et pieux
Où le nom d'une Mère animait les accords :

[cantiques

Pour Elle il eut fallu les concerts angéliques
Transportés sur nos bords.

J'aimais, j'aimais encor la longue litanie
De noms et de besoins venus de tout côté :

Je me croyais auprès de la source bénie

Qui donnait la santé

J'aimais à contempler ces lointaines aurores,
Eclairant l'avenir d'un éclat si vermeil :

J'aimais à voir comment ces brillants mé-
Annonçaient le soleil.

[téores

J'aimais de Rébecca les attrait prophé-
J'aimais de Débora le cantique pompeux :

[tiques :

Sara, Judith, Esther... figures symboliques
De la Reine des Cieux.

J'aimais ces traits touchants qui me tiraient
Témoignages divers de la bonté du Ciel :

[des larmes,

Je pleurais... mais ces pleurs avaient auss
Auprès de cet autel.

[leurs charmes

J'aimais, lorsqu'on tressait les fleurs de la
De nos voix qui priaient... le flot puissant et

[couronne,

Et ce flot murmurait, aux pieds de la Ma-
Priez, priez pour nous!

[doux :

Et ce flot murmurait, aux pieds de la Ma-
Et puis Jésus sortait du divin Sanctuaire

[doux :

A l'autel de sa Mère, aussi lui, chaque soir,
Il venait avec nous... Et la famille entière

[doux :

Se disait : au revoir!

Au revoir!... trente fois on a pu se le dire...
Puis vint un dernier jour, hélas! sans len-

[demain!

Le Mois de Mai fuyait, avec ses doux sou-
Nous laissant en chemin...

[rires,

Portez du moins, beau Mois, portez à notre
La couronne et les fleurs que nous venons

[Mère

Dites-lui que ce soir vous montez de la terre
Avec ce souvenir.

[offrir]

Portez-lui de nos cœurs le plus sincèr^e
Dites-lui que l'aimer c'est tout notre trésor :

[hommage :

Qu'elle nous verra tous, aux pieds de son
Quand vous viendrez encor.

[image,

Et, nous l'espérons tous, un jour, après la
Recevant de ses mains la couronne de paix

[vie,

Nous pourrions voir au ciel le beau Mois de
Qui ne finit jamais!!!

[Marie

F. M.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE

JUGÉ PAR LES PÈRES DU IV^E CONCILE DE QUÉBEC.

Pour témoigner de leur respect, de leur soumission à l'Épiscopat et de leur dévouement aux intérêts de la Religion, les Directeurs du Comité de *l'Echo du Cabinet de Lecture* ont cru convenable d'adresser à chacun des Pères du Concile de Québec, un exemplaire de cette Revue, avec une lettre exprimant leurs sentiments de vénération et d'attachement filial.

Nos Seigneurs les Evêques ont paru sensibles à cette preuve nouvelle de leur religion, et leur ont répondu dans les termes les plus flatteurs pour la *Revue* et pour ses Directeurs.

Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en publiant quelques passages de ces lettres adressées à U. E. Archambault, Ecr., secrétaire du Comité de l'Echo.

Mgr. l'Archevêque de Québec écrivait le 16 Mai :—.....

.....
" Je me hâte d'assurer le Comité que la *Revue* publiée par ses soins a toutes mes sympathies. Je crois qu'elle est de nature à rendre des services importants à l'Église, en répandant dans le pays une doctrine saine et propre à mettre en garde nos Catholiques contre les erreurs qui cherchent à se faire jour parmi nous. Je désire donc qu'elle reçoive tout l'encouragement qu'elle mérite, et je prie Dieu qu'il répande ses bénédictions sur les hommes dévoués qui s'occupent de sa publication."
.....

† C. J. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC."

Deux jours après, nous recevions de Mgr. de Montréal les mêmes encouragements :—.....

.....
" Je suis heureux de pouvoir reconnaître que le Comité n'a rien plus à cœur que de rendre cette *Revue* utile à l'Église, en inspirant l'amour des saines doctrines, en popularisant les principes féconds de la philosophie chrétienne, et en répandant dans le pays le goût d'une littérature saine.

" C'est donc de grand cœur que je donne à cette intéressante publication toute l'approbation qu'elle mérite."
.....

† IGNACE, EVÊQUE DE MONTRÉAL."

Le 22 Mai dernier, M. le Secrétaire du Comité recevait cette lettre de Mgr. d'Ottawa :—

“ MONSIEUR,—Veuillez remercier MM. les membres du Comité de l'envoi qu'ils ont eu la bonté de me faire du dernier volume de *l'Echo*. Je ne ferai qu'un acte juste en le plaçant parmi les bons ouvrages qui se trouvent dans ma bibliothèque. Je lis, lorsque mes occupations me permettent de le faire, quelques-uns des articles de *l'Echo*. Je les trouve utiles et intéressants. Je crois qu'en poursuivant avec courage la noble tâche qu'ils se sont imposés, MM. les membres du Comité peuvent se rendre le témoignage consolant qu'ils accomplissent les deux plus nobles objets que nous devons nous proposer,—le bien de la Religion et celui de la Société.”

.....
 † JOS. EUGÈNE, EVÊQUE D'OTTAWA.”

Monseigneur de St. Hyacinthe était en visite lorsque l'envoi est parvenu à l'Evêché. M. Moreau, secrétaire du diocèse, nous a répondu dans les termes les plus flatteurs en nous assurant que notre *œuvre avait toutes les sympathies de Sa Grandeur*.

Depuis, Mgr. Ch. Larocque nous a honoré lui-même de la réponse suivante :

“ Monsieur.—Je suis heureux qu'en mon absence, M. le Secrétaire du Diocèse se soit hâté de répondre à votre lettre du 14 mai dernier, et de vous remercier de l'envoi de l'intéressant volume qui l'accompagnait, l'Année 1867 de *l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial*.

“ Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai été informé de votre bienveillante attention, ma Visite Pastorale ne s'étant terminée qu'hier, et M. le Secrétaire ayant cru pouvoir attendre mon retour à l'Evêché pour me communiquer votre lettre et la réponse qu'il y fit en mon nom, aussitôt après l'avoir reçue.

“ Quoique M. le Secrétaire ait parfaitement exprimé ma pensée, en vous assurant que l'œuvre du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal possède toutes mes sympathies, je ne puis me refuser la satisfaction de vous dire moi-même qu'aucune Publication périodique ne me paraît plus digne d'encouragement que celle qui se fait sous ses auspices. Je lui souhaite en conséquence une circulation proportionnée à son mérite. Et pour me conformer au désir de votre Comité, je me ferai un devoir de ne laisser échapper aucune occasion d'en recommander la lecture comme tout-à-fait propre à élever le sentiment, à fournir à l'intelligence et au cœur une nourriture aussi solide qu'agréable, et à remplir l'esprit d'une foule de connaissances aussi utiles que variées.....

.....
 † C. EV. DE ST. HYACINTHE.

Le 30 mai, deux nouvelles lettres nous étaient adressées de l'Evêché de Trois-Rivières.

La première de Mgr. Cook :—

“ MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,—J'ai reçu avec le plus vif plaisir le magnifique volume que le Comité de *l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial* a eu l'extrême générosité de m'adresser le 14 du courant. Cette marque d'attention si délicate et si bienveillante de la part du Comité ne pouvait manquer de m'être particulièrement très-agréable. Aussi je vous prie de vouloir bien lui présenter mes meilleurs remerciements, et l'assurer en même temps de tout l'intérêt que je porte à l'excellente publication de *l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial*. Je ne saurais trop le féliciter du bon esprit qui le dirige et du choix tout à fait judicieux de ses divers articles.

“ Et cet intéressant Recueil que l'on aime à lire aujourd'hui, on aimera encore à le lire plus tard ; il sera toujours précieux à consulter, et il aura sa place dans les bonnes bibliothèques.”

† THOMAS, EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES.”

La seconde lettre était de Mgr. d'Anthédon :—

“ Merci à votre généreux Comité du beau volume qu'il m'a adressé, contenant l'année 1867 de *l'Echo du Cabinet de Lecture*.

“ Pour moi je ne manque pas d'encourager dans le diocèse des Trois-Rivières cette Revue si intéressante et rédigée dans un esprit si éminemment catholique. Je me propose de la recommander spécialement dans notre prochaine Retraite Ecclésiastique.”

† L. F., EVÊQUE D'ANTHÉDON.”

En même temps que nous recevions les lettres de l'Evêché de Trois-Rivières, en arrivait une autre de Mgr. de Rimouski où Sa Grandeur s'exprime dans les termes les plus honorables pour l'œuvre du Comité :—

“ MESSIEURS,—J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 14 de ce mois, et je vous remercie beaucoup de l'exemplaire relié du dernier volume de votre publication qui l'accompagnait.

“ Je me réjouis du succès qu'elle a obtenu jusqu'ici, et du bien qu'elle est appelé à produire, en contribuant à populariser la saine littérature et à faire aimer les bonnes doctrines.

“ Par son respect pour l'exactitude historique, par sa modération dans les questions philosophiques, par son dévouement à la Sainte Eglise et à son Chef vénéré, par l'heureux choix et la variété de ses essais littéraires,

l'Echo ne pourra manquer de continuer à rencontrer l'approbation et l'encouragement des différentes classes de la société.

“ Je souhaite donc grande prospérité à votre louable entreprise, et demeure avec estime, Messieurs,

Votre tout dévoué serviteur,

† JEAN, EVÊQUE DE ST. GERMAIN DE RIMOUSKI.”

Ces illustres témoignages seront pour nous le plus puissant de tous les encouragements. Déjà de grandes améliorations se sont opérées dans la rédaction.

Une *chronique*, une *Revue Scientifique* rendent compte des principaux évènements de l'histoire et des progrès de la science. De nombreux articles touchant aux faits historiques, doctrinaux ou scientifiques les plus intéressants par leur actualité, lui ont donné un nouvel intérêt. D'autres, non moins utiles, se préparent encore et auraient déjà parus si l'abondance des matières ne nous en avait empêché.

Reconnaissants de la haute et vénérable approbation que nous venons de recevoir, nous poursuivrons notre course avec plus d'ardeur que jamais pour le bien de la Religion et du Pays.